



Livret de l'étudiant·e

2022 / 2023

6 Édito

16 L'ENSP

- 1.1 L'École
 - 1.2 L'École & l'égalité
 - 1.3 Règles de fonctionnement : le bâtiment, les espaces, le matériel et les ressources
 - 1.4 L'équipe
-

46 Les études à l'ENSP

- 2.1 Organisation des études
 - 2.2 Le diplôme de l'ENSP
 - 2.3 Organisation pédagogique
-

64 La Recherche

- 3.1 Le cycle Master
 - 3.2 Le Centre de Recherche Art & Image (CRAI)
 - 3.3 Le Doctorat (ENSP-AMU)
-

72 L'International

Candidater pour une mobilité internationale en 1^e année
Partir en mobilité internationale en 2^e année

76 **Programme des cours**

80 **1^{re} année**

Tableau des crédits
Descriptif des cours

118 **2^e année**

Tableau des crédits
Descriptif des cours

148 **3^e année**

Tableau des crédits
Descriptif des cours

170 **Vie étudiante**

178 **L'ENSP et après ?**

Les diplômé-e-s
L'AAENSP
Formation professionnelle continue
Validation des acquis de l'expérience

**« Luis Camnitzer
part d'un postulat
plutôt provocateur
« l'art est une manière
de connaître et non de
produire des objets ». »**

Bienvenue à l'ENSP

Depuis que j'ai pris la direction de l'ENSP il y a trois ans, ma principale préoccupation a été de répondre à la question "Quelle est la mission d'une école d'art?". Évidemment, je me suis rendue compte qu'il n'y a pas de réponse unique, mais aucune de celles que j'ai trouvées ou que mes collègues m'ont données ne m'a complètement satisfaite.

Pour l'instant, je préfère la proposition de l'artiste et pédagogue Luis Camnitzer, que nous avons invité en juillet 2022, dans le cadre d'une "journée d'étude", qui cherchait à rassembler plusieurs propositions autour de cette question. Luis Camnitzer part d'un postulat plutôt provocateur « l'art est une manière de connaître et non de produire des objets ». Peut-être alors, cette production de savoir et de sens devrait-elle être le centre névralgique d'une école d'art. Cela ne signifie pas que l'exploration et la maîtrise des vastes possibilités techniques et formelles des multiples supports artistiques ne sont pas indispensables. Cela signifie plutôt que le désir de savoir doit être le lieu à partir duquel la liberté de la pratique artistique et toutes ses hybridations sont vécues et explorées. Je vous laisse le texte anglais de la conférence de Luis Camnitzer. Ça vaut la peine !

Bonne lecture, bonne rentrée.

Marta Gili,
directrice de l'ENSP, Arles

CAN ART BE TAUGHT?

Can art be taught? This is a question that I have been asking myself for the last sixty years. My instincts and politics always were, and still are, leading me to say yes, of course! After all, we are all artists in different degrees, and receptive to appropriate lessons. With that reaction I managed to evade the actual question, though over time I kept revisiting the search for clearer answers. My instincts and politics haven't changed, but I now realize that I had never looked at the question very carefully. The question actually stinks! It's deceptive, leading, badly formulated, and based on half-truths hidden behind the words.

But before dealing with the question I want to discuss knowledge, which is the fundamental notion from which art is an emergent. And then education, which is less easy to separate than normally believed, since it is basically a form of insidious communication. So, in regard to knowledge, 1) it can be stuff that is already known and is transmitted to others, 2) stuff that consists in reshuffling known things to make them more efficient, and 3) stuff that is not known yet, but we help to make or access and be known. The first is what we usually get handed in schools. The second is what we call ingenuity. The third is what we call art if we accept, like I do, that art is a way of knowing and not of producing objects.

In terms of education, I see it as having two uses. One is to indoctrinate and colonize with the aspiration of creating a controlled global market. The other is to liberate and help people mature and become active and creative participants in the construction and improvement of their communities. This makes the first two versions of knowledge useful for indoctrination and the third version important for liberation.

When I use the word colonization in this context, I'm not doing it lightly. "Colonization," as conventionally used, is geographically attached to the existence of nation-states. It uses cultural pressure to impose knowledge and expand nations' borderlines culturally and economically. This favors value-conditioned existing information. Today, given that there are more efficient ways of disseminating information than forceful physical occupation, the geographical aspect is losing some importance. Informational occupation of cultures is more subtle since it not only imposes, but also creates needs that eventually are taken for granted.

Nothing is truly objective in all this, and there are unquestioned premises that precede the educational process. For example, that education prepares students to get a good job and therefore time should be used primarily for useful information. There is, therefore, an equally unexamined distinction between usefulness and uselessness. Uselessness is supposed to cause a waste of time only allowed during leisure. In traditional educational terms, it means that it doesn't belong in the classroom. It is a luxury available for those who can afford it. Art being essentially useless, is therefore a leisure activity and incompatible with normal education.

All this may be traced back to the Enlightenment, which heavily influenced and conditioned the thinking of Western culture. It put knowledge in the context of a hypothetically desired progress based on usefulness. It promoted fragmentation of knowledge using disciplinary thinking. It favored rational quantification, and identified rational common sense with practicality. This automatically created the hierarchies among different fields of knowledge laid out in a kind of geographical map that we still use today. In 1780, in a letter to his wife, John Adams laid out one form of hierarchy: “Our sons ought to study mathematics and philosophy, geography, natural history and naval architecture, navigation, commerce and agriculture in order to give their children a right to study painting, poetry, music, architecture, statuary, tapestry and porcelain.”

This ideology is taken up by legislation, which may address some issues related to the right to work, but rarely mentions art or the Humanities. The constitution of my country, Uruguay, mentions the word “art” twice as a valid occupation in conjunction with citizenship and voting rights. The French Constitution doesn’t mention art at all. Article 11 protects the freedom of communication of ideas and opinions as one of the most precious rights of man, but only includes speech, writing and publishing. The Constitution of the U.S. promotes and protects the sciences and the “useful arts” without mentioning the fine or useless arts. I, however, believe uselessness is the best ground for good speculation, and consider the wording discriminatory and insulting. I recently started a national campaign on the social media asking Congress to amend the U.S. Constitution by deleting the word “useful.” It is a slow project and, so far, I received 10 signatures in support of my demand.

Yes, I’m doing my campaign tongue in cheek, but the point is very serious. Usefulness not only has become a primary value but also a citizen’s duty. But I believe that uselessness should be a universal and guaranteed right. This may also sound like a humorous remark, but it’s not. If one looks at how STEM curricula are taking over the content of education, from robotics for three-year old children to the slow elimination of the Humanities, it becomes clear that knowledge is being redefined according to applicability and that speculation and play are downgraded. With it there also is a pedagogical drying up. Pedagogues in the U.S. are somewhat alarmed that there is a lack of constructivist teaching associated with STEM. There is a push to introduce arts and guided discovery techniques to, according to different authors, attract more girls and minorities, and to secure innovation. And above all, as one report states: “retain [U.S.] global lead in science and technology,” for which innovation is crucial. The explicit function of STEAM, with its incorporation of art into the acronym, is not to help culture but innovation in the technologically oriented disciplines. In other words, creativity is reduced to the application of ingenuity at the expense of everything else. Uselessness and the search for the poetic are excluded. Though art may continue to exist, it is faced with the need to either increase spectacularity and quick consumption, or servicing other activities. Thus, the imagination of both artists and public are being curtailed.

However, we tend to overlook that usefulness has also influenced our aesthetics for a long time. Functionalism represents Modernism, as it is understood in the 20th Century, much better than any ism associated with art. It’s not Cubism,

Surrealism, Pop, Conceptualism, or any other style encountered in galleries. It is accepted regardless borders, ideologies and social classes. Oddly, though, Functionalism is an aesthetic that didn't try to be one. When in 1891 Louis Sullivan proclaimed that form should follow function, he may have followed his taste. Twenty years before Sullivan, and in a wordier fashion, Gustav Fechner had written: "After the art of building satisfied the external functionality it may strive to achieve the impression of perfecting itself into beauty." But Sullivan, by getting rid of whatever is visually unnecessary, didn't make a statement rooted in art or beauty, but in economics. He also introduced rationality and objectivity. Using economic criteria, Sullivan clarified the cognitive frontier that separates design from art in terms of cognition.

When we create something, even if we are not completely aware, we are recognizing and solving a problem. How we solve it, how we give the solution a form, and how we use that form to communicate what we did in a persuasive manner, are byproducts of the problematization process. This problematization/creation/communication process probably starts the moment we try to introduce some order into what we perceive as our surroundings. British neuroscientist Anil Seth speaks of our perception as controlled hallucination, a way of superimposing an order on our sensorial input, where that order makes us individually functional. Then, by entering an agreement on how we share that order with others, we become collectively functional. This is a basic biological description for a useful arrangement for survival. Art and design obviously are a step up from this basic encounter, since we engage in those activities and are conscious of most of the steps involved. We can make decisions. We perceive the problems and, to some degree, may manipulate them.

In terms of cognition, this helps separate art from design. In design the problem is clear and defined within parameters of function. We can describe this by saying that the solution is embedded in the problem. Our task is to find it like a single raisin hidden in a pie. In art, instead, we don't know where the raisin is. It may be away from the pie and, worse, the problem may be redefined during our search. Sometimes we even find solutions that don't yet have their problem. This cognitive difference between art and design makes me wonder why so many schools claim to be Schools of Art and Design, as if both are the same activity, either applied to usefulness or to uselessness. And yet, nobody asks if design can or cannot be taught. Design is a step-by-step process where rationality is enhanced by taste. If the question would be "Can design be taught?" I would answer yes without any hesitation. Most assignments used in foundation courses in art schools actually are not art but design exercises. They explore ingenuity and not the generation of those new meanings that inhabit uselessness.

When we ask if art can be taught, the question starts with the assumption that the word "art" has one single and agreed-on meaning. It takes for granted, at its best, that it refers to the production of museum-quality products both inspired and inspiring. It presumes that the desired destiny of that production is the museum or the preceding step occupied by galleries, and if it doesn't reach that level, it's not worth mentioning. This partial, biased, and meritocratic interpretation is not only conventional among the public, but also among us

artists. As artists, the museum is our hoped-for mausoleum. If we make it in an enduring way, it may hold our posterity by reserving a parcel in the real estate controlled by art history. For that we have to accumulate fame in the biggest quantity possible. Or more subtly, as Frédéric Bruly Bouabré said for his own wishes, to be “endlessly famous.”

The idea of a quantity of fame goes together with the accumulation of discrete objects and the count of visitors, two basic elements that determine the importance of museums. Bruly Bouabré was concerned with giving some visual structure and visibility to the oral knowledge of his people, the Bété in Ivory Coast. That allowed him shift fame from quantity to the much more interesting area of perdurance. Yet, this still leaves the spotlight on the artist’s legacy rather than on the usage by the public. In other words, in the original question there is another question hidden: “Can the attempt to reach personal fame be taught? With this, art becomes a means and not an end.

This brings us to another possible meaning embedded but not yet completely faced in the word “art,” which is cultural agency. Cultural agency is a relatively recent concept in the artworld. That is not to say that it was ever absent. Political art – another term that would need to be unpacked – was always present, being in overt political narrative content or in the service of religion. It’s just that “cultural agency,” particularly when coupled with “social practice” as opposed to formalist autonomy, has become a buzz word. And this shifts the issue from authorship to public effect. The word “art,” then, contains a self-destructive contradiction. If we focus on authorship and its recognition, even when seen as addressing the public, we are not fully integrating art into the destination. It’s like donors who give money to a museum to enhance public culture, but in fact only want the building named after them. The public then is used to extol: either the donor when it is philanthropy, or the artist when it is art. True giving with the wish to become part of collective consensus, has anonymity as its ultimate goal.

With this in mind, if we then change the question to “Can cultural agency be taught? we make the question an ethical one. And yes, with this we also lose something else implicit in the original question, which actually should have been” “Can creativity be taught?” The intention of the original question really asks if we can teach somebody to create new meanings. So, although there are many questions hidden in the original, let us work on “Can the creation of new meanings be taught?” My answer for the moment is: “I don’t know.” Maybe I should therefore stop talking here, but I still want to fill my half hour. Also, I think that even without a clear answer, an important change has already taken place here: We stopped talking about well-crafted objects or situations, and we are not addressing issues of authorship or intellectual property either. We now are accepting that ultimately, and no matter what material is used or whatever shape it takes, we are discussing knowledge and ways of knowing.

To understand this more effectively, we have to review the aspects of art that are handed down in schools. We then see that art history has a view of art as a past exercise of an enhanced set of crafts. Though attributed quality goes beyond mere crafts, this led art to be seen as a way of producing instead of

knowing. Some decades ago, I proposed a fictional history about the origin of the word “art” and its lack of clear definition. I mention it often and will repeat it here again because by now I have started to believe it’s true: During the Stone Age somebody produced something unexplainable and, so far, unnamed. It was notable because in the exploration of the unknown, what was shown elicited awe among the onlookers. Somebody among the disconcerted admirers then broke the silence and exclaimed in whatever language they were using: “Let’s call it art!” The word, arbitrary like all words, stuck. It stuck so well that people from then on tried to make new objects to fit into the word, with the hope they would be accepted. To this effect, they repeated the technique employed for the first object. This created a rigid tradition of crafts based on the belief that, whatever power the first thing had, was trapped in the object. The belief prevented them from recognizing that the sought-after original feeling of awe was not located in the name. It was located in their inability to name it.

They didn’t realize that the contribution hadn’t been in the making of an object but in presenting something hitherto unknown. Nevertheless, from then on, artists-to-be were led to first, adapt closely to their understanding of the word, and second, to focus on the technique. The search for the unknown and the awe part were given less importance and, instead, virtuousness in skills took over. Predictably, this tradition was very limiting. It led to some experimentation in a variety of other techniques, as well as a love for gadgets that enriched the making part. The result was to create a long line of crafts people. A few of them were able to go a little further in their trade to contribute a little something related to the initial awe-inspiring experience. Given the history I would call this extra “crafts-plus.” True or not, the moral of the description still prevails today both in conventional thinking and in how art is taught in most traditional art schools. The plus part is in the creation of meanings.

When and if students emerge as artists, it is in the form of “crafts-plus” people. They are artisans able to communicate a little more than just technical expertise. That is why there are so many masterful painters who are lousy artists. For the teaching, the little “plus” part remains ignored or elusive. So, we should try to focus on this “plus.” Can this awe inspiring “plus” be taught? Schools evade this task by only teaching the crafts part and then hope that students take care of the rest. However, reputation of schools is not based on how many perfect painters who are lousy artists they graduate. Prestige is based on the quantity of successful workers in the “plus” area who make it into galleries and museums. To achieve higher scoring, schools develop a betting system that, at admission time, predicts future performance in the “plus” area.

So, with this, schools are not just evading an educational problem. They are also neglecting the education of those who needs it the most: students identified as not having talent. The system promotes a social class of elite workers that offers a debatable service because art is classed as a leisure activity, and true leisure time has to be afforded. That explains why the educational system as a whole ignores active creativity. In its more open interpretation that includes play, imagination and impossibility, creativity is allowed only while in kindergarten. Afterwards it is relegated in favor of useful quantitative thinking.

However, if we are indeed talking of creativity and art as a form of knowledge – that is, as a form of acquiring, organizing, processing and expanding information – why is this a competitive activity. And why is it reserved to only a small group of people. We all learn to write and read. This is essentially coding and decoding, and while we do it, we are not expected to get a Nobel Prize in literature. Though richer because of the plus part, art is also a way of coding and decoding. Even if we believe that it can't be taught, why is it a restricted field?

In the Middle Ages a few monks knew how to write texts on parchment. Given the scarcity of parchment and books, few people, even among those who could afford the time, knew how to read them. In what was an early version of robotic mechanization, copiers of books were chosen among illiterate people. That allowed them to reproduce shapes of letters without the interference of meanings and therefore minimize mistakes. They were pure crafts people. Though today there are more art activities than those offered by medieval literacy, the thinking behind them still is medieval. A few are trained to be pure practitioners, and even fewer are led to deal with knowledge. The majority within those segments of the population that have access to free time and use it to see art, is only educated to appreciate it. But art appreciation is in essence a way of delivering, circulating and confirming the values of an established art canon. Art appreciation increases the consumer base, but not creativity of the individual. In other words, it's about marketing and colonization, and not about real education.

When I tried to make a story for the word art, I implied that art then was what today I call the “plus” part of the craft-plus combination. It was the “plus” that generated awe and forced the creation of the word. “Awe” is a very important factor here. At least in this context, it does not imply submissive admiration of previously unknown information. Awe is the doorway to access the unknown and an instrument for checking the recognition that we are taking stock of this information. Awe thus confronts us with the “plus” part and tells us that art is working as it should. A form of quality control, it reveals something previously hidden that managed to make new meanings or that led us to make new meanings. Clearly, the awe that once may have elicited the word “art” wasn't based either on excelling skills or possible hedonist pleasure. Both take their cues from known experience. Awe was, and still is, related to the impact new information has on our knowledge. In that sense, it is not a property of the object, but part of the relationship we have with the knowledge that forced the object into existence. One of the new questions then is: “Can we teach to generate awe?”

I would say we can't, the same way we can't teach to breath, to scratch ourselves, to have insights, or to create the corresponding “Aha” moment. There are no 12-step programs for this. But what we certainly can do is create favorable conditions to identify them, We can eliminate the noise that hides the activity we are seeking, and make sure that nothing favorable gets lost. We can create conditions for creation to happen. For that we have to start undoing some biases. We have to understand that usefulness is a small fragment of use-

lessness and that usefulness limits our imagination. We have to understand that what we know is a tiny part of what we call ignorance. Whatever is known has already been discovered and explored. It is old hat. Though we badmouth ignorance, it's the area where there is a chance for truth to exist. We should understand that any system of order is artificial and should be continually checked for its validity. We should always imagine the impossible, and then look for the reasons why it's not possible, and identify who said so. While answers to a question may be useful, it is the questions the question raises that are more interesting. If a work of art is an answer, we should not only find out what question it answers but also how we would answer that question. And then we should try to find a better question. That we can learn. Not to compete, but to be ourselves.

All these speculations might imply that I'm proposing the autonomy of art, which I am not. The autonomy of art or art-for-art's-sake proponents focus on the objects that result from an inquire. Focusing on them is like focusing on children's homework in school notebooks instead of checking on the knowledge these might represent. I'm not even opposed to have art applied in other fields. Art is a cognitive attitude and I'm merely suggesting that it is an integral part of any pursuit in knowledge and located in the "plus" part. Autonomy therefore is only a vantage point that helps identify and rescue the plus, no matter where it appears. This is important because it allows to determine if something should be or actually is making new meanings, and therefore if it qualifies or not as art. I think that is what could be taught. As an attitude and a meta-discipline of cognition, art is the territory where freedom is not only explored, but from where freedom is experienced and exported to everything else. An education that does not consider this, is not an education. And an art that doesn't take all this into consideration and uses the word only for servicing, is not very interesting art.

Luis Camnitzer,
Artiste, conservateur, critique d'art et universitaire
le 7 juillet 2022 à l'ENSP

L'ENSP

L'École

L'École nationale supérieure de la photographie est un établissement d'enseignement supérieur sous la tutelle du Ministère de la Culture, situé à Arles au sud de la France.

Une de ses missions principales est la formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir, développer et promouvoir toute réalisation dans le domaine de la photographie et de l'image.

Elle met également en œuvre plusieurs recherches artistiques dans le domaine des sciences, de la technologie, des sciences sociales, de l'histoire et de la pensée en général. Des actions culturelles et de sensibilisation du public à la création contemporaine constituent en outre une partie fondamentale des activités de l'ENSP.

L'ENSP est régie par **un conseil d'administration**, dont les membres ont été renouvelés en 2020. Il se compose de :

- Régine Hatchondo, présidente du Conseil d'administration
- Joana Hadjithomas, artiste et cinéaste
- Sam Stourdzé, directeur de la Villa Médicis (Rome, Italie)
- un.e représentant.e de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA, Ministère de la Culture)
- un.e représentant.e de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAC PACA, Ministère de la Culture)
- un.e représentant.e de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- le maire de la ville d'Arles

Ainsi que des représentants de l'ENSP tels que :

- deux enseignant-e-s
- deux représentant-e-s du personnel
- deux étudiant-e-s de l'ENSP

Assistent, en outre, aux délibérations du Conseil sans droit de vote

- Marta Gili, la directrice
- Delphine Paul, la directrice des études et de la recherche
- Laure Carles, la secrétaire générale

L'ENSP est dotée de deux commissions spécifiques, qui se réunissent au moins deux fois par an :

- un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT); abordant les conditions de travail des agents et des étudiants, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les conditions générales d'organisation et de fonctionnement des différents services, les emplois et la formation
- une commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE).

La CRPVE

La Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE) comprend sept membres :

- la directrice en tant que présidente
- trois représentant-e-s des enseignant-e-s, élu-e-s pour une période de trois ans renouvelable
- deux représentant-e-s des étudiant-e-s, élu-e-s pour une période d'un an renouvelable
- un-e représentant.e du personnel, élu-e pour une période de trois ans renouvelable.

La commission peut entendre des expert-e-s issu-e-s de l'établissement ou des personnalités extérieures.

Elle est consultée sur :

- l'adaptation des enseignements aux objectifs de formation;
- la définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement;
- la définition des recherches susceptibles d'être conduites qui permettent l'évolution des enseignements supérieurs dans le domaine des arts plastiques ;
- la répartition des fonctions d'enseignement permanentes et temporaires entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, ainsi que sur les compétences et qualifications correspondantes ;
- l'attribution de bourses de voyage et d'études ;
- la mise en œuvre des partenariats et des échanges.

Au sein de l'ENSP plusieurs sphères de formations et d'activités coexistent. L'École accueille chaque année 85 étudiant-e-s en Master, des doctorant-e-s actuellement au nombre de 4, ainsi que de nombreux apprenant-e-s dans le cadre de la Formation continue, qui s'adresse à tout professionnel travaillant avec l'image.

Attachée à offrir à ses étudiant-e-s et à ses jeunes diplômé-e-s des expériences professionnalisantes, l'ENSP développe de nombreux partenariats avec des acteurs culturels internationaux, nationaux et locaux.

L'ENSP, c'est également l'ouverture sur l'extérieur avec une programmation d'activités culturelles et d'éducation artistique comme le développement de pratiques expérimentales lors des Openlab organisés au Fablab, l'apprentissage proposé aux amateurs avec les ateliers de photo de l'ENSP, des cycles de conférences et de colloques, des expositions ainsi qu'un lieu de ressources grâce à sa Bibliothèque.

Le Conseil de la recherche

Approuvé par le CA en 2012, ce conseil a été acté et créé en 2021. Il est consulté sur : la cohérence et les modalités de mises en œuvre et de valorisation de la recherche artistique au sein de l'école, la politique éditoriale en lien avec la recherche, le bilan annuel de la recherche de l'école (en tant qu'instance d'auto-évaluation) et tout projet de recherche développé par l'école (en interne ou externe) avec une école doctorale et/ou des partenariats. Les personnalités

membres de ce conseil sont :

- Estelle Blaschke, historienne de la photographie ;
- Stéphanie Solinas, artiste photographe et docteure ;
- Eric Baudelaire, artiste ;
- Arno Gisinger, artiste, enseignant et maître de conférences HDR à l'Université de Paris 8 ;
- Alejandro Leon Cannock, doctorant de l'ENSP ;
- deux enseignants de l'ENSP : Gilles Saussier et Fabien Vallos ;
- un-e étudiant-e élu-e à la CRPVE
- Delphine Paul, la directrice des études de l'ENSP
- Marta Gili, la directrice de l'ENSP

La première séance, qui s'est tenue en février 2022, a été consacrée à la prise de connaissance des projets de l'école.

L'ENSP en réseau

L'ANdÉA

L'ENSP est membre de l'ANdÉA, l'Association Nationale des Écoles d'art et de design publiques. Créée en 1995, l'ANdÉA fédère plus de 43 Écoles supérieures d'art et de design sous tutelle du Ministère de la Culture.

Les établissements sont représentés au sein de l'ANdÉA par plus de 200 membres : enseignant-e-s, étudiant-e-s, directeurs.ices, administrateurs-ices, chef-fe-s de services, etc. mais aussi des structures associées qui partagent des objectifs ou environnements communs (enseignement supérieur Culture, Écoles d'art de pratiques amateurs, classes préparatoires publiques aux Écoles d'art, etc.)

Cette communauté des Écoles d'art travaille au sein de l'ANdÉA dans le cadre de commissions thématiques et d'ateliers : parcours et pédagogies, recherche, vie étudiante et des Écoles, histoire des Écoles d'art, transitions sociales et écologiques...

→ andea.fr

Association BEAR

L'association Bibliothèques d'écoles d'art en réseau, créée en 2011, regroupe les bibliothèques et centres de documentation des écoles d'art et de design françaises et de Monaco. Elle est soutenue par le ministère de la culture et l'ensemble des écoles d'art et de design ainsi que le personnel des bibliothèques du réseau.

Ce réseau professionnel existe de manière informelle depuis 1976. C'est dans cette perspective qu'en 1978, un outil commun de dépouillement de périodiques a été conçu, le Bulletin Signalétique des Arts Plastiques (BSAP), base maintenant référencée dans tous les grands répertoires bibliographiques. Les revues internationales étant un support et une source d'information majeurs pour la création contemporaine, l'accompagnant, la documentant et la situant dans un contexte social et politique depuis les années 60, les bibliothèques des écoles d'art et de design tenaient à mettre ces ressources à la disposition de la communauté des étudiants, artistes et chercheurs. À partir de 2011, le BSAP devient la BSAD, Base Spécialisée en Art & Design, plateforme documentaire de données bibliographiques. Outre le dépouillement des articles des revues, elle signale les publications des écoles et les mémoires de fin d'études de leurs étudiants. Dans une perspective toujours renouvelée de mise en commun et de partage d'un travail scientifique, cette plateforme est accessible librement à tous et participe à la valorisation de la recherche dans les écoles d'art et de design.

Si la gestion et le développement de la BSAD demeure son activité principale, l'association BEAR vise également à faciliter les échanges professionnels et la circulation de documents, à partager connaissances et savoir-faire entre les membres du réseau, à organiser les rencontres annuelles autour de l'édition, de l'offre documentaire, de la transmission des savoirs. Elle est membre du CIPAC, du Comité de consultation de la bibliothèque de l'INHA et membre associé de l'ANdÉA. Le réseau s'étoffe et compte parmi ses partenaires des documentations de centres d'art, de FRAC, de musées et d'institutions dédiées à l'art contemporain.

→ Association BEAR

L'École(s) du Sud

L'ENSP participe au réseau L'École(s) du Sud qui réunit huit Écoles supérieures d'art publiques de la région Sud PACA, du Gard et de Monaco:

- École nationale supérieure de la photographie, Arles
- École nationale supérieure d'art de la Villa Arson, Nice
- École supérieure d'art d'Aix en Provence
- École supérieure d'art d'Avignon
- École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée
- École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée
- Pavillon Bosio, École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco
- École supérieure d'art de Nîmes

L'École(s) du Sud propose des programmes d'exposition ainsi que des workshops ou séminaires communs à l'ensemble des Écoles du réseau. Chaque étudiant-e peut ainsi découvrir les établissements, les formations, rencontrer les enseignant-e-s, s'initier à certaines pratiques mais surtout à échanger avec les étudiant-e-s en cursus.

→ lecolesdusud.fr

Arles Contemporain

L'ENSP participe à cette association, créée en 2013, pour promouvoir l'art contemporain sur le territoire du Pays d'Arles. Elle regroupe des lieux, fondations, institutions muséales, galeries privées, associations, ateliers, espaces de résidence et de production accueillant et accompagnant les artistes sur son territoire. Son objectif est de soutenir ces lieux divers qui animent Arles toute l'année en tissant un réseau de solidarité autour d'événements.

Canal complémentaire pour l'ENSP de visibilité des travaux d'étudiant-e-s et diplômé-e-s.

→ arles-contemporain.com

Plein Sud

Né au Printemps 2020 dans le but de faire rayonner la richesse exceptionnelle de l'offre artistique contemporaine dans le Sud de la France, le réseau Plein Sud réunit 72 lieux d'art contemporain, de Sérignan-Sète jusqu'à Nice-Monaco.

Chaque année, un guide, distribué l'été à plus de 100 000 exemplaires en Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et un site internet proposent une immersion dans l'expérience de l'art contemporain sur tout le territoire du Sud de la France, tout au long de l'année.

Ils conduisent à la rencontre d'une multiplicité de programmations artistiques, de paysages et d'architectures remarquables, au cœur des grandes villes du Sud (Arles, Avignon, Montpellier, Marseille ou Nice), de villages et de ports mythiques de Provence (Saint-Paul-de-Vence, Toulon-Hyères, Vallauris...), sur des îles aux environnements protégés (Iles du Levant, Porquerolles) ou en montagne (Digne-les-Bains ou Embrun).

La programmation de l'ENSP y est présentée depuis l'été 2021.

→ [Pleinsud.art](http://pleinsud.art)

L'École & l'égalité

L'ENSP, et l'ensemble des acteurs et actrices qui la compose, conscients de l'importance dans leurs missions, d'un cadre de travail et d'apprentissage fondé sur le respect de chacun-e et ouvert à la diversité, s'engagent résolument pour la prévention et la lutte contre toute forme de discrimination et pour la promotion au sein de l'École d'une culture de l'égalité.

Cet engagement a notamment été formalisé dans la charte pour l'égalité adoptée par le conseil d'administration de l'ENSP du 29 novembre 2019 et dont le texte est reproduit ci-dessous.

Tout au long de l'année universitaire, **des actions de sensibilisation et de formation** ainsi que **des groupes de discussion ouverts et inclusifs** sur ces questions sont proposés aux membres du personnel administratif et enseignant-e-s ainsi qu'aux étudiant-e-s.

Deux agents ont été nommés référents au sein de l'établissement pour porter ces actions de sensibilisation, écouter et orienter les personnes qui seraient victimes ou témoins de discriminations ou de violences.

→ Gwendoline Alain
responsable des relations internationales et de la professionnalisation
gwendoline.alain@ensp-arles.fr

→ Fabien Velasquez
assistant bibliothécaire
fabien.velasquez@ensp-arles.fr

Charte pour l'égalité

Article 1

La parité dans les instances de décision et les instances consultatives

Objectifs

- Veiller à renforcer la présence des femmes dans les instances décisionnelles et consultatives de l'établissement qui pour certaines, à ce jour, ne sont pas paritaires;
- Promouvoir les femmes aux postes à responsabilités pédagogiques (coordination d'années, de champs disciplinaires, formations, etc.).
- Encourager les femmes à répondre aux appels à candidatures lancés par l'École et les soutenir dans les démarches d'accès à ces postes.
- Assurer une représentation équilibrée des femmes dans les comités de

sélection pour le recrutement des enseignant-e-s et les jurys pédagogiques.

Mesures non exhaustives

- Être proactif-ve en contactant les architectes femmes pour les inciter à répondre aux appels à candidatures.
- À compétences égales, les candidatures de femmes seront privilégiées.

Article 2

L'égalité professionnelle des personnels

Objectifs

- Mettre en place des procédures de recrutement non discriminantes ;
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux possibilités de formation continue, d'évolution et de promotion au cours de leur carrière ;
- Lutter contre les stéréotypes de sexe et de genre et contre toutes les discriminations dans l'emploi.

Mesures non exhaustives

- Rédiger des fiches de postes incluant la mention « une attention particulière sera portée aux candidatures de femmes » ;
- Informer les jurys sur la nécessaire prise en compte du principe de parité ;
- Réaliser des statistiques sexuées sur l'emploi et les carrières au sein de l'établissement ;
- Favoriser l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale des personnels ;
- Informer largement les personnels sur les possibilités d'actions et de recours ;
- Appliquer dans la mesure du possible les grilles d'entretien du ministère qui garantissent une équité au moment des recrutements ;
- Composer des jurys avec, dans la mesure du possible, un équilibre hommes/femmes.

Article 3

L'égalité dans l'enseignement et les contenus

Objectifs

- Veiller au caractère non discriminant et transparent des procédures d'admission des étudiant-e-s ;
- Impulser la culture de l'égalité dans toutes les formes d'enseignement: séminaires, conférences, cours magistraux et ateliers de projet ;
- Lutter contre les stéréotypes sexistes dans l'enseignement ;
- Améliorer la représentation des femmes dans le corps professoral.

Mesures non exhaustives

- Soutenir les initiatives étudiantes visant à lutter contre le sexisme dans les cours et dans la vie étudiante ;
- Promouvoir des enseignements où la question du genre et de l'égalité est abordée.
- Promouvoir des recherches où les questions disciplinaires sont abordées au prisme de la question du genre.

- Coproduire et faire respecter par l'ensemble du personnel enseignant, administratif et des étudiant-e-s une charte du savoir-vivre ensemble intégrant la culture de l'égalité.
- Inciter les étudiantes à se présenter en tant que déléguée de groupe de projet.
- Donner la parole autant aux étudiantes qu'aux étudiants dans le cadre des enseignements.
- Veiller à proposer des textes, à formuler des exemples, etc. qui ne soient pas exclusivement articulés autour de personnages masculins ou de situations stéréotypées.
- Organiser des modules de sensibilisation-échanges-formation sur l'égalité.

Article 4

L'équité dans les parcours professionnels des étudiant-e-s

Objectifs

- Acculturer les étudiant-e-s aux questions de discriminations et aux inégalités des conditions de travail.
- Encourager les étudiantes à exercer en leur nom propre à l'instar de leurs homologues masculins.

Mesures non exhaustives

- Soutenir prioritairement les initiatives qui visent à informer et mettre en valeur des parcours d'artistes femmes ;
- Inviter largement des femmes, artistes, auteures, etc. dans le cadre des conférences organisées au sein de l'École et veiller, particulièrement, à la parité en cas de cycles de conférences ;
- Développer les statistiques sexuées sur les parcours professionnels des étudiant-e-s diplômé-e-s ;
- Organiser des sessions d'information et de coaching pour inciter les diplômées à prétendre aux mêmes salaires que leurs homologues masculins et pour encourager les femmes, à négocier et valoriser leur production de la même manière que leurs confrères hommes ;
- Constituer un fonds documentaire spécifique et lui assurer une visibilité à la bibliothèque ;
- Rééquilibrer l'environnement visuel de l'École en renouvelant les images de communication (affiches de conférences, invitations, vidéos, livre de présentation de l'établissement, diffusion des portraits photographiques des enseignant-e-s.)

Article 5

La prévention et la lutte contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel et moral

Objectifs

- Parvenir à un environnement privilégié sans violence sexiste ni harcèlement moral ou sexuel ;
- Sensibiliser l'ensemble du personnel et les étudiant-e-s aux attitudes discriminantes, ainsi qu'à toutes les formes de violences sexistes et sexuelles.

Mesures non exhaustives

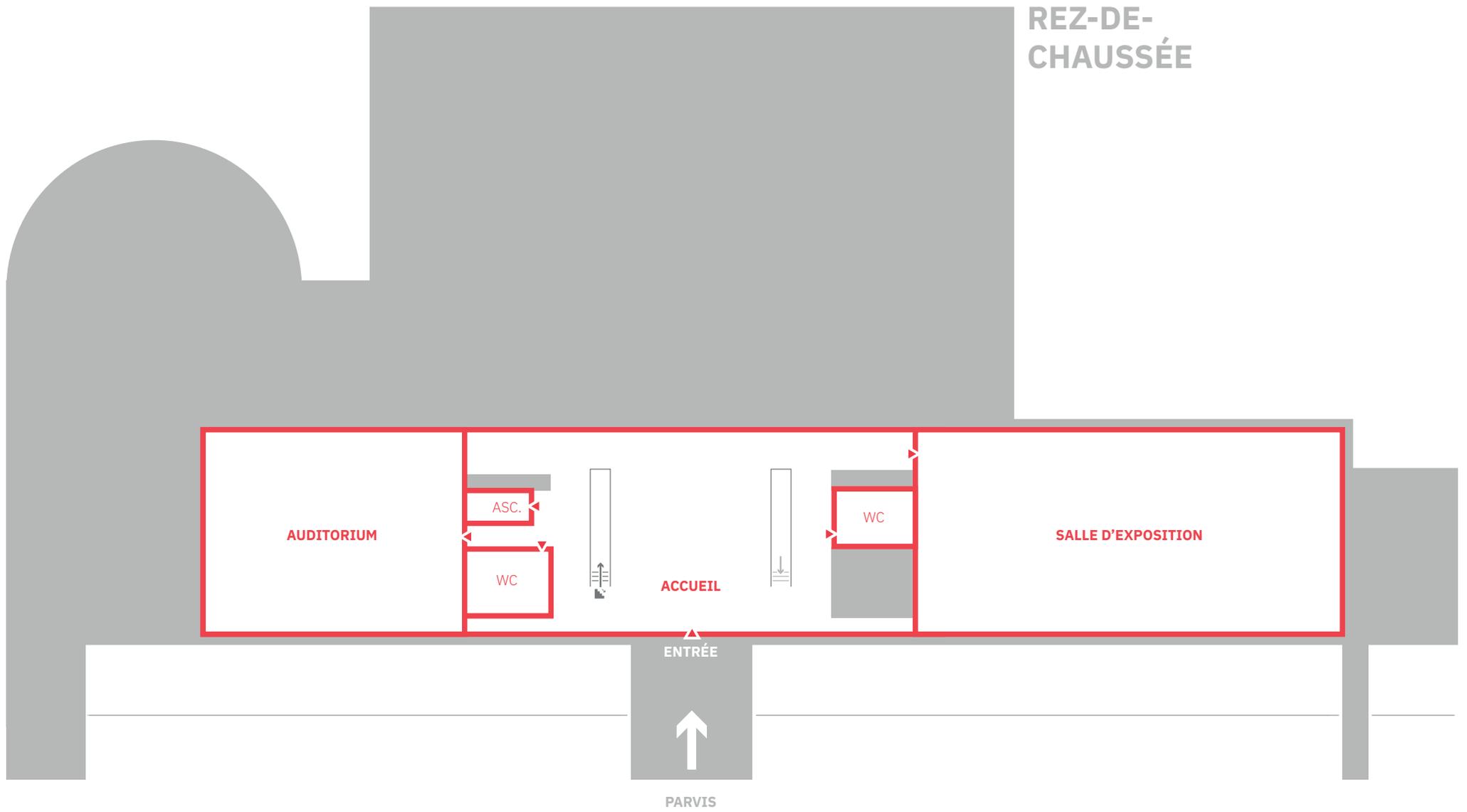
- Informer largement sur les pratiques discriminantes et les voies de recours possibles (flyers, guides, etc.) ;
- Désigner une ou des personne(s) de référence chargées de coordonner l'action de l'établissement en matière d'égalité et de lutte contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel et moral - administratifs , enseignant-e-s et étudiant-e-s ;
- Constituer une cellule de veille avec ces personnes ressources pour mettre en place un plan d'action et un suivi de celles-ci ;
- Mettre en place des procédures en vue de recueillir les plaintes des victimes et de sanctionner les auteurs de violences ou de harcèlement sexuel et moral et en assurer la visibilité ;
- Informer les victimes de violences ou de harcèlement des recours possibles et des structures d'aide et d'écoute en place au sein de l'établissement et/ou à l'extérieur de celui-ci.

Article 6

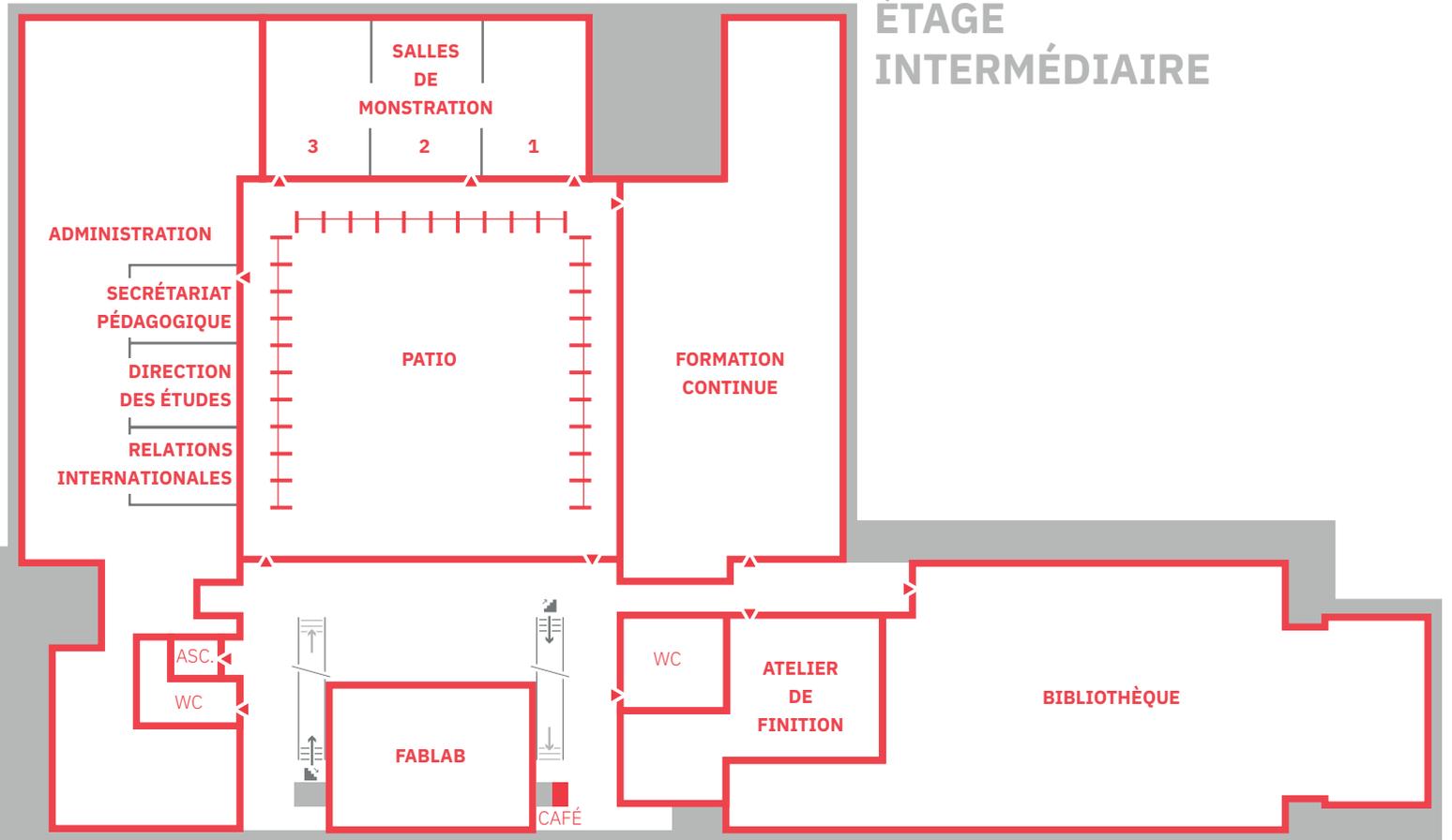
Le suivi de la charte pour l'égalité et la discrimination

- Mettre en place un tableau de bord annuel avec les indicateurs suivants :
 - Étudiant-e-s (nombre, diplômés)
 - Enseignant-e-s (% hommes/femmes)
 - Administratifs (% hommes/femmes)
- Prévoir tous les ans un rapport au Conseil d'administration , faisant compte rendu de l'application des mesures prévues, indiquant le niveau atteint sur chaque indicateur, et fixant les nouveaux objectifs pour l'année et les 3 années suivantes

REZ-DE-
CHAUSSÉE



ÉTAGE INTERMÉDIAIRE





Le bâtiment

L'École nationale supérieure de la photographie est fondée à Arles en 1982, neuf ans après la création du festival international de la photographie, aujourd'hui Les Rencontres d'Arles, par Lucien Clergue, Maryse Cordesse et Alain Desvergnès. Ils s'entendent alors pour créer un lieu d'étude et formation, de niveau universitaire, autour de la pratique de la photographie et ses implications techniques, esthétiques, culturelles et sociales.

Pendant près de 40 ans, de 1982 à 2019, l'École a investi l'un des plus beaux hôtels particuliers d'Arles, l'Hôtel Quiqueran de Beaujeu au 16 rue des Arènes, dont l'ancienne chapelle servait de galerie aux étudiants, la Galerie Arena. En 2019, un nouveau bâtiment de 5000m², pensé toute en transparence et en ouverture vers le public, dessiné par l'architecte Marc Barani, a été inauguré et pleinement occupé par les étudiant·e·s et les équipes à l'aube de l'année 2020.

Le rez-de-chaussée, est ouvert au public, avec son auditorium de 185 places et ses 450 m² de salle d'exposition.

L'étage intermédiaire, plus intime, s'organise autour d'un patio gradiné, et héberge des espaces où se côtoient les étudiant·e·s et le public extérieur, avec trois salles de monstration des travaux des étudiant·e·s, la bibliothèque et ses 30 000 volumes ainsi que les espaces dédiés à la Formation continue, et au Fablab.

Enfin, **le rez-de-jardin**, abrite l'essentiel des espaces pédagogiques avec les laboratoires de photographie couleur comme noir et blanc, argentique comme numérique, des salles d'infographie, de vidéo et de son, ainsi que trois studios de prise de vue. L'École est l'un des derniers établissements – peut-être le dernier – à poursuivre la pratique des procédés anciens aux côtés des pratiques photographiques et audiovisuelles les plus contemporaines.

Une œuvre au titre du 1 % artistique

L'ENSP accueille la création d'une œuvre d'artiste-plasticien contemporain au titre du 1 % artistique. **Raphaël Dallaporta et Pierre Nouvel** ont envisagé l'installation d'une œuvre initiatique dans le patio : sorte d'astrolabe contemporain, qui permet d'observer le monde d'aujourd'hui en mouvement, avec la volonté particulière de rendre un subtil hommage par la lumière aux inventeurs de la photographie.

Par un savant jeu de réflexion, des lettres du mot «Éblouir» installées sur le toit de l'ENSP, apparaît sur les marches du patio à différentes heures du jour selon la course du soleil, le mot «Oublier». En combinant une forte présence physique et une immatérialité, l'installation (qui n'exclut pas une petite pointe d'ironie) offre un moment contemplatif avec le bâtiment.

Règles de fonctionnement de l'ENSP

Les dispositions ci-dessous, notamment celles qui concernent l'hygiène, la sécurité et la discipline s'appliquent à toute personne présente à l'ENSP, y compris stagiaires, intervenant-e-s, étudiant-e-s, salarié-e-s d'entreprises extérieures, comme notifié dans le règlement intérieur du personnel, voté en CA le 28 novembre 2019.

Horaire d'ouverture des locaux

Les locaux de l'École sont accessibles (sous réserve de changement) du lundi au vendredi, **de 8h45 à 20h30 (fermeture du bâtiment à 21h)**. Tous les locaux sont accessibles par les étudiant-e-s dans le respect des consignes liées à la sécurité des personnes et des bâtiments.

En dehors des heures d'ouverture des bureaux (9h > 18h), seuls les étudiant-e-s, les professeur-e-s et les intervenant-e-s sont admis dans l'École.

Aucune personne ne peut être invitée à pénétrer dans les locaux sans l'autorisation préalable de la Direction.

Sécurité des matériels et des locaux

Les étudiant-e-s en sont responsables au même titre que les enseignant-e-s, le personnel administratif et de service. Ils doivent donc apprendre et connaître toutes les consignes et règles qui leur seront enseignées en la matière. Ils doivent également veiller à les respecter et à les faire respecter. Sauf autorisation spéciale de la Direction, en dehors des périodes scolaires, c'est-à-dire pendant les vacances de courte durée ou les congés d'été, **tous les locaux de l'École sont fermés aux étudiant-e-s**.

Le mobilier des salles de cours et des laboratoires ne doit pas être déplacé. Cependant, tout matériel déplacé ponctuellement doit, après usage, être rapporté dans le local où il a été pris et obligatoirement nettoyé avant sa remise en place.

Les badges d'accès fournis par l'École doivent être rendus à la fin de la période de scolarité. Ils ne peuvent être ni échangés, ni prêtés, et leur perte doit être signalée dans les plus brefs délais aux services techniques.

En cas de perte du badge, il faut informer l'accueil immédiatement afin que celui-ci soit mis hors d'usage.

En cas d'alarme incendie, le point de rassemblement du niveau rez-de-chaussée (niveau 0) se situe à l'extérieur du bâtiment, sur le parvis après la passerelle d'évacuation de l'auditorium.

Le point de rassemblement des niveaux intermédiaires (niveau -1) et rez de jardin (niveau -2) se situent dans le jardin à l'extérieur des locaux, à l'arrière du bâtiment. Ils sont indiqués par un panneau vert dit point de rassemblement. Il faut suivre le balisage lumineux qui oriente vers la sortie de secours la plus

proche. En cas d'alarme incendie, il est formellement interdit d'utiliser l'ascenseur.

→ **Jean Vacarisas** est le conseiller prévention de l'ENSP. Vous êtes invité-e-s à le contacter pour toute question liée aux règles de sécurité ainsi qu'aux mesures sanitaires.
jean.vacarisas@ensp-arles.fr

Hygiène, sécurité et discipline

L'ensemble des étudiants a le devoir de maintenir en bon ordre et dans un état de propreté satisfaisant les locaux de travail, le mobilier, le matériel et les véhicules mis à leur disposition, de les utiliser conformément à leur destination et d'éviter toute détérioration.

En cas de dégradations ou de dommages volontaires causés à ceux-ci, la responsabilité personnelle de leur auteur pourra être engagée.

Il est strictement interdit de manger dans les espaces d'enseignement de l'École (salle de cours, auditorium, etc.). L'ensemble des éléments usagés (boîtes plastiques, gobelets, couverts, etc.) doivent être déposés dans les poubelles appropriées et disposées à cet effet, et ne doivent en aucun cas être apportés dans les laboratoires, ateliers et salles de cours.

Pour des raisons légales (*article 16 de la loi du 10/01/91, dite loi Evin*), sanitaires et de sécurité, **il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'École (y compris le patio)**. Cet espace communique avec des salles de travail ou des bureaux, les odeurs de tabac peuvent occasionner une gêne pour les autres usagers de l'École.

Les zones où la consommation de cigarettes est autorisée sont la passerelle d'entrée, à l'extérieur du bâtiment, ou le jardin extérieur, à l'arrière du bâtiment, sous la casquette. La consommation d'alcool est interdite dans l'enceinte de l'établissement.

Discipline et comportement

Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de respecter l'ensemble des instructions diffusées par voie d'affichage ou messagerie électronique. Tout acte contraire à la discipline est passible de sanctions.

Ils doivent de plus faire preuve de correction dans leur comportement vis à vis des autres usagers de l'école (équipe, visiteurs, stagiaires, etc.)

Protocole sanitaire

Quelque soit la situation sanitaire, chaque utilisateur-trice doit veiller au respect des consignes sanitaires exigées pour la protection des personnes, l'utilisation des espaces et des matériels partagés.

Les espaces

Le magasin de prêt

Responsable Alexis Bacot

Le magasin de prêt rassemble :

- Un parc d'appareils photographiques argentiques et numériques du petit format (aps-c, 24x36) jusqu'au grand format (4x5" et 8x10") avec accessoires et trépieds
- Un parc d'éclairages (flashes cobra, torches autonomes et kits nomades, kits LED etc.) avec accessoires et pieds
- Du matériel pour la prise de vue vidéo et la prise de son et avec accessoires (caméra full HD, APN hybrides, ZOOM, stabilisateurs RONIN ...)
- Du matériel audiovisuel (VP, mac mini, tablettes ...)

Fonctionnement du prêt

Sous certaines conditions, ce matériel est mis à la disposition des emprunteurs suivant :

- Les étudiant-e-s de 1^e, 2^e et 3^e année
- Les doctorant-e-s
- Les stagiaires en certification de la formation continue ou suivant le programme de mentorat.

La valeur et la complexité d'utilisation de certains matériels obligent à ce que l'emprunteur-euse soit formé-e au préalable à la manipulation de ce matériel. Le responsable du prêt peut refuser un emprunt si l'emprunteur-euse n'a pas suivi à l'ENSP la formation préalable à l'usage de l'équipement.

Le magasin de prêt est un lieu strictement réservé au personnel en dehors des horaires d'ouverture. La zone de stockage du matériel vous est interdite d'accès aux étudiant-e-s.

Conditions

- Avoir fourni une attestation d'assurance à jour comprenant la responsabilité civile, au format pdf de préférence (à renouveler pour chaque année scolaire).
 - Avoir signé une convention annuelle avec l'ENSP
 - Un espace sur l'extranet vous permettra de déposer l'attestation de responsabilité civile et la convention.
- Site internet (pied de page) › Extranet › identifiant ensp
- Avoir pris connaissance du fonctionnement du matériel emprunté soit lors d'un TP soit lors d'une formation préalable délivrée par l'ENSP.

Aucun emprunt est possible sans les documents et prérequis demandés.

Les réservations

Il est possible de réserver en ligne via l'Extranet, le.s matériel.s que vous souhaitez emprunter.

Les réservations se font au maximum un mois à l'avance.

Les horaires d'ouverture du magasin de prêt

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

→ Emprunt du matériel & retour du matériel : **mercredi et jeudi de 16h à 18h**

Les modalités d'emprunt

Les emprunts se font sur **une durée d'une semaine** et la prolongation d'un emprunt nécessite une autorisation exceptionnelle demandée en amont au responsable du prêt.

Il est possible de disposer au maximum d'un appareil photographique numérique, un appareil photographique argentique et un système d'éclairage par emprunt.

Aucun emprunt ne sera accepté pendant les vacances estivales.

Le retour de la totalité du matériel emprunté doit se faire au plus tard la dernière semaine avant les vacances d'été.

Les retards

Le retard donne lieu à une relance automatique. Vous êtes prié.e.s à partir de ce moment de prendre contact avec le responsable du magasin de prêt pour convenir d'un retour dans les plus brefs délais. À défaut de cela, une nouvelle relance vous sera communiquée et pourra entraîner une suspension de l'utilisation du service de prêt.

Cas particuliers

Dans le cas des voyages à l'étranger en dehors de l'Union Européenne, tout emprunt nécessite une convention exceptionnelle hors Union Européenne signée par vous, le-la professeur-e référent-e de votre projet et la direction. Il vous appartient de vérifier si votre assurance vous couvre jusqu'à l'étranger en cas de dommage ou de vol.

Les prêts exceptionnels concernent :

→ Le matériel audiovisuel spécifique ou sensible (caméras, micros, etc.). Il convient de voir directement avec le responsable d'atelier vidéo pour emprunter ce matériel.

→ Le matériel spécifique mis à disposition pour les monstrosités collectives

Le matériel pour les monstrosités

→ Pour des essais de monstration

Chaque lieu de monstration (galerie et salles de monstration) dispose d'une armoire contenant du matériel. Des clés seront mises à disposition de référent-e-s par promotion qui sont responsables de l'accès à ce matériel.

→ Les référent-e-s assurent la bonne gestion du matériel mis à disposition.

Pour les besoins de matériel dans le cadre des monstrosités de votre travail au sein de l'École (bilans, arcs, diplômes, etc.), des armoires contenant le matériel de base (Écrans, vidéoprojecteurs, etc.) ont été mises à votre disposition. Pour toutes demandes supplémentaires, un document vous sera communiqué en amont de l'événement. Il vous sera demandé de préciser clairement, dans un document partagé le matériel souhaité et de vous positionner sur l'un des créneaux horaires proposés pour récupérer le matériel (vous rapprocher d'Alexis Bacot).

L'ensemble du parc matériel du magasin de prêt qui est mis à votre disposition est fragile et coûteux. Vous êtes priés de bien vouloir en prendre soin et d'entretenir ce matériel pour qu'il perdure le plus longtemps possible dans un état convenable d'utilisation

L'atelier de finition

Responsable, Olivier Vernhes

L'accès à l'atelier de finition se fait sur rendez-vous préalable (via l'agenda **Atelier de finition** en précisant le besoin) ou lors des temps de présence du responsable de l'atelier. Aucune machine ou outil électroportatif ne peut être utilisé sans l'autorisation et la supervision du responsable d'atelier.

Les étudiant-e-s ont la possibilité d'utiliser la cisaille Keencut (découpe du carton et dibon), les tables de découpe, le lamineur.

En raison des risques de blessures, les étudiant-e-s ne pourront pas utiliser la cisaille à ongles et l'agrafeuse pneumatique.

L'utilisation des équipements de Protection Individuels (EPI) est demandée pour les opérations de découpe avec un appareil électroportatif (lunettes, gants, et chaussures de sécurité pour les manipulations de charges lourdes).

Les salles de monstration

Les trois salles de monstration sont des espaces de travail et de mise en espace destinés en priorité à la pédagogie.

L'accès est libre si les salles ne sont pas occupées lors de temps pédagogiques (cours, séminaires, workshop, bilans, etc.) ou d'exposition, ces dernières peuvent être réservées par les étudiant-e-s qui le souhaitent.

Quelques règles d'usage sont à respecter afin d'entretenir au mieux ces espaces :

- De la nature des murs dépend le type de fixation ou d'accroche à utiliser. Un plan précisant la nature des murs et les possibilités d'accrochage sera fourni.
- La visserie nécessaire à l'accroche des images est fournie par l'École.
- Par ailleurs, trois caisses à outils contenant le matériel nécessaire à l'accrochage (visseuse, marteau, tenaille, mètre, visserie, etc.) sont à disposition au Magasin de Prêt et doivent obligatoirement être rendues complètes après usage.

Les espaces doivent être remis en état après utilisation.

- Merci de retirer tout système d'accrochage après usage (vis, clous, pâte à fixe, etc.)
- Merci de ne laisser aucun matériel ou déchet après usage (œuvres, papier d'emballage, tasseaux de bois, socles, matériel audiovisuel, etc.)

Le Fablab

Responsable, Yannick Vernet

Le Fablab de l'ENSP propose à un large public, dans un lieu unique, toute une série d'activités créatives et innovantes autour de l'imagerie. Ancré dans la

recherche, l'expérimentation et la création, il aborde la question de l'image dans toute sa richesse et sa complexité et permet à ses usagers d'intégrer totalement les problématiques du numérique en lien avec les nouvelles pratiques de l'image.

Au cœur d'un écosystème qui favorise la recherche autour de l'image, ce FabLab est un espace d'échange, de partage de savoirs et de savoir-faire, mais aussi un espace critique dans lequel l'expertise n'est pas déconnectée de l'implication de l'usager.

Le Fablab est ouvert pour :

- les apprenant-e-s, en accès libre, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que les soirées jusqu'à 20h30 pour le travail en autonomie.
- pour le public extérieur, tous les mardis de 18h à 20h30 dans le cadre des Openlabs.

Le Fablab peut aussi être utilisé dans le cadre de projets pédagogiques ou spécifiques (public extérieur, artiste, chercheurs-ses, etc.). Toutefois, les étudiant-e-s peuvent continuer à travailler sur leur projet, dans le respect de la jauge de personnes admises.

La Bibliothèque

Responsable : Marie Viguié

Assitant bibliothécaire : Fabien Velasquez

Riche de nombreux trésors en matière d'édition photographique, la Bibliothèque est un outil fondamental de la pédagogie de l'ENSP. Les étudiant-e-s peuvent à la fois se documenter, se cultiver, être initié-e-s à la recherche documentaire et accompagné-e-s dans le cadre du mémoire ou de la thèse. La Bibliothèque est publique, elle est ouverte en priorité au personnel et aux étudiant-e-s de l'École, et sur rendez-vous pour le public extérieur.

Lors de la journée portes ouvertes de l'établissement et de la semaine d'ouverture du festival Les Rencontres de la photographie d'Arles, le service expose les publications de l'École ainsi que les mémoires des étudiant-e-s, offrant ainsi une grande visibilité des travaux.

Collection

Bibliothèque spécialisée en photographie et en art contemporain, elle offre également des documents dans tous les domaines des arts visuels (vidéo, cinéma, danse, graphisme) et de l'histoire de l'art. La collection s'enrichit chaque année des ouvrages participants au Prix du livre - Les Rencontres d'Arles. Le fonds se compose de :

- 22 000 livres et catalogues ;
- 30 titres de périodiques (abonnements français et étrangers);
- 3 abonnements à des quotidiens d'information;
- 690 documents audiovisuels ;
- 1 025 dossiers documentaires sur des photographes et plasticien-ne-s ;
- Mémoires des étudiant-e-s depuis 2012;
- Thèses des doctorant-e-s depuis 2015

Catalogue informatisé

La recherche documentaire s'effectue sur [le catalogue de la Bibliothèque](#) (logiciel de gestion documentaire PMB) accessible en ligne sur internet, notamment depuis le site de l'École.

Plusieurs bases de données sont également accessibles en ligne:

- [Ressources numériques](#) (Pearltrees)
- [Médiathèque d'Arles](#)
- [ENSBA](#) (Paris) : livres et périodiques
- [SUDOC](#) : bibliothèques universitaires
- [BSAD](#) : base spécialisée en art et design
- [Poéthèque](#)

Le service de la Bibliothèque appartient au réseau BEAR (Bibliothèques d'Écoles d'art en réseau). Certaines publications, particulièrement les revues spécialisées présentes dans les bibliothèques de ce réseau, peuvent être communiquées aux étudiant-e-s de l'ENSP. La demande est à effectuer auprès de Marie Viguié.

Les modalités de prêt

La Bibliothèque est ouverte pour :

- les apprenant-e-s du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 20h30 (sur réservation dans l'Extranet à partir de 18h)
- le public extérieur sur rendez-vous : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

La Bibliothèque de l'ENSP est fermée le mardi matin jusqu'à 13h30.

L'Auditorium

Il accueille durant l'année, mais également durant l'été, des enseignements, des conférences, des colloques, des séminaires, des projections, des performances ouverts à tout public, apprenant-e-s comme public extérieur. Une programmation spécifique est prévue dans le cadre de projets d'actions culturelles.

Il est interdit d'y manger ou d'y boire toute autre boisson que de l'eau.

La salle d'exposition

L'École dispose d'une salle d'exposition, utilisée tout au long de l'année pour les présentations de travaux, les situations d'essais, les workshops et les diplômes. Elle accueille également des projets spécifiques ponctuels. Par ailleurs, l'ENSP propose des expositions pendant le festival des Rencontres d'Arles : chaque été, l'École présente des expositions inscrites au programme officiel comme en 2022 *Une attention particulière*, présentation des travaux de plusieurs diplômé-e-s de l'ENSP dont la sélection est déterminée par un jury extérieur constitué de professionnel-le-s de l'image, présidée par le directeur du festival. À l'été 2022, a également été présentée l'exposition *Estefanía Peñafiel Loaliza. Carmen (répétitions)* développée dans le cadre de la résidence pédagogique menée avec des étudiant-e-s de deuxième et troisième année.

L'ENSP propose aussi des expositions hors les murs en France et à l'étranger, valorisant les travaux d'étudiant-e-s et de jeunes diplômé-e-s de l'École ou en partenariat avec d'autres institutions françaises et étrangères : chez agnès b. ou le BAL à Paris, la Friche Belle de Mai à Marseille, Les Kyotographie à Kyoto, l'Alliance française de Bogotà, les Brasseurs à Liège, le Palais de la Découverte, la Galerie Maupetit à Marseille.

Indépendamment des catalogues des expositions, l'École publie, en partenariat avec Filigranes Éditions, la revue de recherche photographique *Inframince*.

Fournitures et matériel conseillés

Bien qu'une grande partie des fournitures nécessaires à la réalisation des travaux demandés lors des stages ou ateliers soit mise à la disposition des étudiant-e-s gracieusement par l'ENSP, celle-ci ne peut en aucun cas prendre en charge la totalité des fournitures dont chaque étudiant-e, pour sa part, peut estimer avoir besoin.

L'éventuel surplus de fournitures reste donc à la charge de chaque étudiant-e.

Chaque étudiant-e doit posséder son propre appareil photographique, un trépied ainsi qu'un lot de petit matériel de base non prêté par l'École (gants, paire de ciseaux, cutter, règle, stylo, crayon, etc.). Les responsables d'atelier donnent toute information nécessaire à ce sujet.

La possession d'un ordinateur personnel est nécessaire, ainsi qu'un disque dur externe/une clef USB, une carte SD accompagné de son lecteur de carte.

Respect des lieux et du matériel

Les étudiant-e-s s'engagent à conserver en bon état le matériel qui leur a été confié pour l'accomplissement de leur travail, sans pouvoir en faire un autre usage, à des fins personnelles en particulier.

Ils ne peuvent les emporter en dehors de l'École sans autorisation préalable.

Les étudiant-e-s doivent avoir le plus grand respect du matériel mis à leur disposition.

Toute dégradation volontaire sera répréhensible. La remise en état ou le remboursement sera à la charge de son auteur/trice. Il en sera de même pour les outils ou matériels perdus. Si plusieurs manquements étaient notés, l'étudiant-e pourrait se voir interdire le prêt de matériel ou l'accès aux espaces de travail.

Responsabilité et permanence des étudiant-e-s le soir

Après les enseignements, l'École reste accessible aux étudiant-e-s de 17h30 à 20h30, du lundi au vendredi.

Si un gardien SIAPP (Sécurité Incendie et Administratif des Professionnels et Particuliers) est présent pour la sécurité, des étudiant-e-s responsables sont en charge d'éteindre les machines et de s'assurer de laisser les espaces et les

équipements en bon état de fonctionnement. Ils/elles assurent le relai avec les responsables d'ateliers/bibliothèques si un manquement est constaté.

En début d'année, les étudiant-e-s responsables sont nommé-e-s par l'administration pour assurer des permanences pour une durée d'une semaine, dans les espaces suivants :

- laboratoire infographie et audiovisuel
- laboratoire couleur et N&B
- bibliothèque et fablab.

Un-e étudiant.e ne pouvant pas assurer sa permanence pourra permuter avec les autres, par l'intermédiaire de l'administration. Tous.tes les étudiant-e-s seront amené.e-s à assurer une permanence, par roulement.

Le tableau des responsables des permanences sera disponible dans [le tableau d'affichage en ligne](#).

Carte de tirage

Une carte unique (rechargeable) pour toutes les prestations est fournie en début d'année.

La recharge des cartes d'impression et de photocopie se fait au distributeur situé en salle de visualisation.

Le règlement ne peut se faire que par carte bancaire. Il existe aujourd'hui trois possibilités de recharge :

- 125 unités | 11,25 euros,
- 250 unités | 22,5 euros,
- 650 unités | 58,5 euros.

La carte est créditée d'unités dont la valeur unitaire est de 9 centimes d'euros (décision du Conseil d'administration du 7 décembre 2021).

Pour l'année académique 2022- 2023, les tarifs des prestations d'impression et de photocopies sont :

- Bibliothèque | 1 copie = 1 unité
- Laboratoire couleur | Tirage grand format Chromira (papier standard Mat Brillant Satiné, 1m²) = 75 unités
- Laboratoire noir&blanc | Impression numérique N&B (tarif moyen en fonction du papier pour 1 m²) = 208 unités
- Régie numérique | Impression numérique grand format (1m²)
Papier standard = 287 unités
Papier "Fine art" = 437 unités
- Carte copieur couleur laser : 1 copie = 2 unités par face

Les outils numériques de l'étudiant-e

Dès son arrivée, une adresse mail est créée pour l'étudiant-e sous la forme prenom.nom@ensp-arles.fr

Toute communication avec l'ENSP doit se faire via l'adresse @ensp-arles.fr
L'étudiant-e ne doit pas utiliser son adresse mail personnelle.

L'établissement bénéficie du **programme Gsuite®** pour éducation qui permet à chaque utilisateur d'utiliser les applications Google® sans limitation d'usage (drive à quota illimité par exemple).

Le contenu du drive est sous la responsabilité de chaque utilisateur-trice dans le respect des règles générales d'utilisation et des lois sur la propriété intellectuelle en vigueur.

Le google agenda, pour le suivi de l'emploi du temps de chaque année, est mis à jour en temps réel.

Les agendas partagés des différentes promotions sont à consulter régulièrement car mis à jour en temps réel. Des abonnements aux agendas sont possibles pour différents supports (Smartphone et desktop).

Des enseignements à distance seront parfois proposés au cours de l'année via l'application **Google Meet® intégrée à Gsuite®**, les liens seront disponibles par invitation ou visible sur les agendas.

L'application **ZOOM®** pourra dans certains cas être aussi utilisée.

Le **tableau d'affichage** est accessible en ligne et disponible sur le Drive Partagé. Il sera utilisé régulièrement pour l'affichage d'informations, la prise de rendez-vous individuels avec les étudiant-e-s, les séminaires, l'ordre de passage en monstration et bilans, etc. **Il doit être consulté très régulièrement par l'étudiant-e. Le service pédagogique répartira aussi les informations en version papier au sein du bâtiment, via des tableaux métalliques au mur et dédiés, selon l'emplacement, au service pédagogique, aux événements ou à disposition des étudiant-e-s.**

L'extranet est un outil de communication mais aussi une plateforme qui permet à l'étudiant-e de réserver du matériel disponible au magasin de prêt, des espaces ou des postes de travail de l'ENSP (imprimante grand format, fablab, etc.). Ils y trouvent aussi des documents utiles (certificats de scolarité) et un ensemble de ressources pédagogiques.

Moodle est un outil d'apprentissage en ligne. Cette plateforme est un lieu d'échange et de partage de ressources pédagogiques entre enseignant-e-s technicien-ne-s et étudiant-e-s.

L'ensemble des cours techniques et des évaluations sont disponibles depuis Moodle. La plateforme est accessible grâce aux identifiants de messagerie de l'ENSP fournis en début de cursus.

Dès la rentrée, une réunion d'informations, à destination des étudiant-e-s de 1^e année, permet de décrire tous les outils numériques à disposition.

Communication

L'ENSP dispose de plusieurs canaux de communication permettant la diffusion d'informations et d'actualités aux usagers de l'ENSP comme au public extérieur (newsletter, site internet, réseaux sociaux, etc.).

Dans le cadre de la communication de l'ENSP, et afin de valoriser les activités

de l'École, de ses étudiant-e-s et de ses diplômé-e-s, le service de la communication effectue régulièrement des prises de vues, photographies ou vidéos, dans le respect du droit à l'image de chacun.

Le service de la communication peut également être amené à utiliser les œuvres des étudiant-e-s pour publication dans les différents supports précités. Les œuvres créées par les étudiant-e-s dans le cadre de leurs études relèvent des dispositions des articles L. 111.1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'étudiant-e conserve la propriété matérielle et intellectuelle des œuvres, pièces et travaux qu'il a produits durant son cursus au sein de l'ENSP, sauf disposition expresses particulières avec l'École.

Les étudiant-e-s autorisent expressément l'ENSP à reproduire et/ou représenter les œuvres créées dans le cadre de leurs études, à des fins non commerciales, par tout moyen de communication directe ou indirecte, y compris au moyen de sites internet, à destination du public extérieur.

L'ENSP s'engage à :

- Demander une autorisation préalable à l'étudiant-e pour toute utilisation ou reproduction de son œuvre
- Créditer l'étudiant-e pour toute utilisation ou reproduction de son œuvre
- Établir un accord avec l'étudiant-e, le cas échéant, pour toute exploitation à but lucratif de ses œuvres ou de leur reproduction

Tout document émanant de l'ENSP doit être validé par le service de la communication afin de garantir le respect de l'identité visuelle. Nul ne peut utiliser le logo de l'ENSP pour faire valoir tout document personnel, sans l'autorisation de la direction.

Dès la rentrée, une réunion d'information, à destination des étudiant-e-s de 1^e année, permet de décrire tous les outils de communication de l'ENSP.

Page à imprimer et à ramener à l'accueil avant le 14 octobre 2022, lors de la signature du contrat d'études.

Date et signature de l'étudiant-e

L'équipe

→ Marta GILI
Directrice

Équipe administrative

→ Laure CARLES
Secrétaire générale

→ Isabelle MENGUAL
Responsable administrative
et financière

→ Nathalie ORTEGA
Gestionnaire financière

→ Chantal CASTAGNO
Gestionnaire financière
et comptable

→ Régis JOUVE
Agent comptable

→ Lucile GUYOMARC'H
Chargée de communication

→ Sarah LE BROCC
Responsable des expositions, éditions
et programmes publics

→ Olivier VERNHES
Régisseurs des expositions

→ Benoit MARTINEZ
Responsable des systèmes
d'information

→ Tatiana ROSETTE
Responsable de la maintenance, de
l'exploitation et des moyens généraux

→ Jean VACARISAS
Technicien de maintenance
et de logistique

→ Elise MAHORO
→ Elisabeth INSINGA
Chargées d'accueil

Formations

→ Delphine PAUL
Directrice des études
et de la recherche

→ Véronique LOUVIOT
Secrétaire pédagogique

→ Gwendoline ALLAIN
Responsable du développement interna-
tional et de la professionnalisation

→ Laurence CANAUX
Secrétaire pédagogique de la
recherche et de l'international

→ Yannick VERNET
Responsable du flablab et des projets
numériques

→ Marie VIGIÉ
Responsable de la bibliothèque
→ Fabien VELASQUEZ
Assistant bibliothécaire

Formation professionnelle continue
→ Juan CASTRO, Responsable
→ Émilie TRAVERSE, Coordinatrice
pédagogique
→ Sophie BRANCHARD,
Secrétaire administrative

Équipe enseignante permanente

- Caroline BERNARD
- Nicolas GIRAUD
- Tadashi ONO
- Gilles SAUSSIER
- Muriel TOULEMONDE
- Fabien VALLOS
- un·e enseignant·e en cours de recrutement

Laboratoire noir et blanc et Studio

Patrick MASSARY
responsable
Alexis BACOT
assistant

Laboratoire couleur

→ Christian L'HUILLIER
responsable
→ Axelle GEORGES
assistante

Laboratoire numérique

→ Lionel GENRE
responsable
→ Marie CONSTANT
assistante

Laboratoire audiovisuel

→ Franck HIRSCH
responsable

Biographies de l'équipe enseignante

→ Alexis Bacot

Il intègre l'ENSP en 2019 comme assistant du Laboratoire Noir et Blanc et du Studio. Il a également sous sa responsabilité la gestion du magasin de prêt de matériel pour les étudiant-e-s.

Après l'obtention d'un bac professionnel en photographie au lycée Léonard de Vinci de Montaigu puis d'un BTS photographie en alternance au CEA de Marcoule, il travaille plusieurs années en tant que photographe indépendant.

Son appétence pour l'univers patrimonial l'a amené à travailler au sein du centre national de la recherche scientifique (CNRS) puis à la bibliothèque nationale de France (BNF).

Souhaitant s'orienter vers l'art photographique et la transmission d'un savoir technique, il prend la décision de quitter la BNF pour rejoindre l'ENSP.

→ Caroline Bernard

Professeure depuis 2015 à l'ENSP, elle a enseigné également à l'École supérieure d'arts appliqués (CEPV) de Vevey (Suisse). Docteure de l'université de Paris 8 en esthétique, sciences et technologies des arts, spécialité arts plastiques et photographie, elle est aussi professeure associée de l'École des arts visuels et médiatiques (EAVM) au sein de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM, Canada). Caroline Bernard a collaboré trois ans avec la compagnie suisse Think Thank Theatre. Dans ce cadre, elle a cosigné, en 2018, la ciné-performance *L'urgence* au Théâtre Saint-Gervais – Genève puis la pièce *Eromania*

(*History X*) en 2019. Par ailleurs, elle travaille avec le producteur radio David Collin sur Espace 2, pour l'émission *Le Labo* avec qui elle signe une adaptation radio de *L'urgence*. En juin 2019, Caroline Bernard réalise *Eromania* (*God Is A Dead Smoker*), une émission de radio sous la forme d'une installation en direct, elle travaille alors avec le cinéaste Fabrice Aragno et la musicienne Joell Nicolas alias Verveine. Elle forme avec Damien Guichard le collectif Lili range le chat depuis plus de vingt ans. Leurs oeuvres sont souvent le résultat d'un voyage ou d'une exploration du territoire sur place ou à distance. Elle vient de passer deux ans sur la création et la circulation des images sur les réseaux sociaux à travers un projet de recherche sur le buzz et la viralité financé par la Haute École d'art et de design à Genève (designviral.ch)

→ Marie Constant

Elle est diplômée de l'Institut des Arts de Diffusion, spécialité réalisation cinéma (IAD – Belgique), puis de l'ENSP en 2018.

Dès lors, elle assiste Lionel Genre au sein du Laboratoire numérique de l'ENSP où elle est notamment responsable du tirage jet d'encre. En charge d'initiations aux outils techniques et à la gestion des données, elle anime également un workshop autour de l'impression en risographie, en collaboration avec L'Atelier du Palais (Arles).

Sa démarche artistique s'articule autour des nouvelles technologies et de leurs conséquences sur les différents domaines de notre vie quotidienne. Son travail nous confronte à la manière dont de nouveaux objets génèrent de nouveaux rapports entre individus,

modifient nos habitudes quotidiennes et produisent de nouveaux comportements. Les smartphones, les surfaces tactiles, les réseaux sociaux ou les flux d'informations constituent ainsi la matière première d'une exploration de l'habitus contemporain.

→ Lionel Genre

Lionel Genre est né en 1970. Diplômé de l'ENSP en 1996, il travaille ensuite au Centre Interrégional de Conservation du Livre (CICL) sur la mise en place de nombreuses campagnes de numérisation d'images photographiques, notamment celles des collections de la BNF, ainsi qu'en tant que formateur pour les agents de la fonction publique sur les techniques de numérisation de collections. À l'ENSP depuis 1998, il est en charge du laboratoire numérique, de l'enseignement des techniques d'acquisition, de retouche, de stockage et de diffusion d'images (web, PAO).

→ Axelle Georges

Axelle Georges, technicienne d'art, diplômée de BTS audiovisuel option Cadre et Lumière, elle obtient le diplôme de l'ENSP en 2003.

En 2004, elle intègre l'équipe de l'ENSP comme assistante du Laboratoire couleur.

→ Nicolas Giraud

Nicolas Giraud développe une recherche artistique autour des mécanismes de construction et de circulation des images. Cette recherche emprunte des formes multiples, images, textes, objets, processus ou installation. Ses travaux sont exposés régulièrement et ont été montrés notamment au CNEAI, au FRAC Languedoc-Roussillon ou au Musée d'art contemporain

de Lyon. La dimension conceptuelle de son travail se prolonge dans des pratiques d'écritures, de commissariat et d'enseignement. Intervenant à Parsons Paris puis à la Sorbonne Paris I sur la théorie des Images, il est depuis 2014 professeur à l'École nationale supérieure de la photographie. Dans le champ critique, il a collaboré avec différentes revues et donné des conférences notamment sur le travail de Nam June Paik au Centre Pompidou ou autour des livres de Paul Graham au Bal. Il a travaillé comme commissaire sur plusieurs expositions dont *Le Musée caché* au FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, *L'image comme lieu* en 2015 et *Intrusions* en 2010 à la galerie Michèle Chomette. Nicolas Giraud est diplômé avec félicitations du Fresnoy, studio national des arts contemporains, de l'École nationale supérieure de la photographie et de l'École Supérieure de Commerce de Lille.

→ Christian L'Huillier

Né le 28 octobre 1961 à Cenon (33). Chimiste comme première formation, il bifurque vers la photographie à l'École Louis Lumière pour finir sa formation (diplômé en 1982). Homme des laboratoires, de la chimie photographique et de la technique, il intègre l'équipe de l'École nationale de la photographie d'Arles où il passera de l'enseignement des techniques de tirage en noir et blanc à celui de la couleur ainsi que la photographie en grand format. Amateur des techniques anciennes en photographie, il pratique ou a pratiqué la plupart des procédés du 19^{ème} siècle. Dans un désir constant de maîtrise des outils, il a reçu un enseignement en électronique et en éclairagisme. Il a aussi enseigné la sensitométrie, la technologie des surfaces sensibles et la photométrie à des classes de BTS

en photographie, pour l'IFROA et donné des stages d'initiation aux techniques de prise de vue à des conservateurs de musée et des stages de tirage sur procédé Cibachrome ainsi que des stages de tirage sur support argentique baryté en NB durant les Rencontres d'Arles (92/93) et dans des Écoles d'art. De 2006 à 2008, il a suivi un cursus de formation en maîtrise d'éclairage à l'AFE (Association Française de l'Éclairage).

→ **Patrick Massary**

Patrick Massary est né le 3 novembre 1964, après des études en science il obtient le diplôme de l'ENSL en 1989. Il intègre l'ENSP en 1990 pour l'enseignement de la photographie et de ses techniques. Il est aussi le responsable des ateliers noir et blanc et studio. Jusqu'en 1998, il participe à la logistique et technique des stages des Rencontres d'Arles, festival au sein duquel il est aussi maître de stage en 1995. À partir des années 2000, il suit une formation de directeur de photographie et de scénariste pour le cinéma.

→ **Franck Hirsh**

Né à Neuilly sur Seine en 1973, diplômé de l'Institut International de l'image et du son en 1998, il s'intéresse très vite à la matière sonore pour devenir ingénieur du son. Entre tournages et postproduction, il travaille sur un grand nombre de reportages et documentaires, de la captation au mixage. C'est en 2008, à la suite d'une formation en photographie aux Gobelins, qu'il s'intéresse de plus près aux métiers de l'image, naviguant entre la prise de vue caméra et l'usage des outils de traitement de l'image. Grâce à ces deux décennies de pratique sonore et visuelle, il peut aujourd'hui se confronter sereinement aux diverses nécessités dans la

conception et la mis en oeuvre de projets audiovisuels. Toujours en activité, présent sur des tournages, ce choix lui permet de veiller aux diverses mutations et innovations technologiques liées à son champ pédagogique.

→ **Tadashi Ono**

Tadashi Ono a intégré l'équipe pédagogique de l'ENSP en mars 2017, après avoir dirigé la section "Photography / Contemporary Art", au sein de la Kyoto University of Art and Design au Japon de 2011 à 2017. Suite à des études d'écologie et de botanique (Maîtrise en agronomie) à la Shinshu University à Nagano (Japon), il obtient le diplôme de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles en 1991. Il développe depuis un travail photographique qui se veut un questionnement sur la civilisation moderne à travers l'observation attentive de l'environnement urbain et naturel, et de son histoire. Il travaille notamment depuis 2011, sur la transformation du paysage de Tohoku, la région nord-est du Japon, dévastée par le tsunami, ainsi que sur la représentation d'espace public après l'événement politique en 2013 au Gezi Park à Istanbul. À partir de 2017, il développe le projet qui cherche à représenter le paysage de reconstruction du littoral à Tohoku, où se croisent diverses questions sur l'environnement, l'architecture, l'économie, la politique, l'histoire sociale et la représentation photographique. Ses travaux photographiques sont exposés principalement en Europe et au Japon, notamment à la Bibliothèque Nationale de France, au Museum of Modern Art, Tokyo et aux Rencontres d'Arles. Outre son travail d'artiste, il a participé, en tant que commissaire invité, à "Photoquai"

2009, la biennale des images du monde au Musée du Quai Branly, et en 2012, il a été nominateur commissaire du Prix Découverte aux 43^e Rencontres d'Arles. Il est lauréat (projet en duo avec Julien Guinand) et artisterésident de la Villa Kujoyama à Kyoto en 2017.

→ Gilles Saussier

Gilles Saussier enseigne à l'ENSP depuis 2013 et s'intéresse particulièrement aux enjeux des pratiques documentaires contemporaines et aux récits photographiques de territoire. Il coordonne également les résidences du Programme international de résidence de recherche et de création et les jurys de diplôme en Validation des acquis de l'expérience (VAE). Il a participé à la documenta 11 de Kassel (2002), aux expositions *Des Territoires* à l'ENSBA Paris (2001), *Covering the real* au Kunstmuseum de Bâle (2005), *L'archive universelle. La condition du document et l'utopie photographique moderne* au MACBA de Barcelone (2008), *The image of war* (Bonniers Konsthall Stockholm, 2017). Proche des pratiques artistiques de site-specific - telles que les définit l'historien d'art Hal Forster (recouvrer des histoires refoulées, activer des espaces culturels perdus, proposer des contre-mémoires historiques), Gilles Saussier a publié ses principaux livres aux éditions du Point du Jour : *Studio Shakhari bazar* (2006), *Le Tableau de chasse* (2010), *Spolia* (2018). Il est l'auteur de textes sur la question documentaire dont *Situations du reportage, actualité d'une alternative documentaire* (Communications n°71, Seuil-EHESS, 2001), *Retourner l'actualité, Photojournalisme et art contemporain* (Maison Rouge - Éditions des Archives contemporaines, 2008), *Le documentaire expérimental*

(Artpress: La photographie postdocumentaire, 2016).

→ Muriel Toulemonde

Muriel Toulemonde enseigne la vidéo à l'ENSP depuis 2006. Durant ses études à l'École des Beaux Arts de Paris, elle est marquée par les grandes figures de l'art vidéo des années 1980 et 1990. Elle ancre dès lors son travail dans une exploration du médium vidéo comme matériau temporel et dans une représentation du réel qui engage une perception dans la durée. Ses œuvres découlent de situations perçues au gré de ses activités et déplacements, de choses vues, qui pour elle font image de manière frappante, résistant à l'interprétation contextuelle que l'on peut en donner pour ouvrir au regard un champ autre. La vidéo permet de retenir dans un temps autonome ces visions premières, accorde au regard ses ralentissements, ses arrêts sur image, ménage des suspens dans le flux continu des événements. Ses œuvres sont régulièrement présentées dans le cadre d'expositions collectives ou personnelles. Ses vidéos sont projetées à l'occasion de manifestations spécifiques, notamment dans le cadre des rencontres internationales Paris-Berlin ou lors de la Nuit Blanche 2013.

→ Fabien Vallos

Fabien Vallos est théoricien, traducteur, éditeur, artiste et commissaire indépendant. Il est docteur de l'Université Paris 4 Sorbonne. Il enseigne la philosophie et l'histoire des images dans les Écoles d'art d'Arles et d'Angers. Il est responsable du Centre de Recherche Art et Image (CRAI) et du laboratoire Fig. à l'ENSP. Il est le fondateur et le directeur des éditions Mix. Son travail théorique

consiste en l'élaboration d'une généalogie du concept d'inopérative ainsi qu'à la préparation d'une philosophie critique de l'œuvre.

→ **Yannick Vernet**

Yannick Vernet est diplômé de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne (Licence d'Arts plastiques et sciences de l'art); de l'École Supérieure d'Art et de Design Marseille-Méditerranée (DNAP et DNSEP); de l'université d'Avignon (Master 2 en sciences de l'information et de la communication – spécialité Stratégie du développement culturel). Responsable du Fablab de l'ENSP, Yannick Vernet est en charge de La Cellule, la nouvelle unité de recherche au sein de l'École qui explore les relations entre le vivant et les images. De 2013 à 2020 il a été responsable des projets numériques et dans ce cadre, coordinateur scientifique de l'Observatoire des pratiques de création des images numériques (Obs/IN). Yannick Vernet est aussi enseignant vacataire à l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (M2); à l'IMT Mines Alès/CELSA Sorbonne Université (Master 2 CTN); formateur pour le Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale. Depuis 2017, il est membre du conseil scientifique de l'Institut International de la Marionnette à Charleville-Mézières. Il préside la Fabulerie à Marseille depuis 2013.

Les études à l'ENSP

Organisation des études

Concours d'entrée

L'admission à l'ENSP se faisant sur concours pour des candidat-e-s ayant validé quatre semestres d'enseignement supérieur dans le domaine artistique ou ayant bénéficié d'un avis favorable de la commission d'équivalence, les prérequis de l'enseignement dispensé sont ceux d'étudiant.e.s d'enseignement supérieur artistique de niveau bac +2.

Aucune entrée par équivalence au cours du cursus n'est possible à l'ENSP.

Programme pédagogique

Il se développe selon trois axes :

- **Une formation technique** donnant à chaque étudiant-e, dans le domaine de l'image fixe et en mouvement, une maîtrise suffisante des gestes, des outils et des procédures lui permettant de maîtriser le médium avec lequel il travaille. Les ateliers de photographie, argentique et numérique, noir et blanc, couleur, atelier de prise de vue, atelier vidéo sont les lieux de cette formation.
- **Des séances et sessions** (cours, séminaires critiques, entretiens individuels, ateliers de recherche et de création, workshops, conférences, rencontres avec des artistes et des professionnel.le.s) créant les conditions essentielles pour que chaque étudiant, par **l'enseignement de l'histoire des images** (photographie, vidéo, image numérique, etc.), par sa mise en relation avec **l'histoire de l'art**, par le dialogue et l'analyse, par des exercices en situation de commande, puisse penser sa pratique et la mettre dans une perspective historique, esthétique et artistique.
- **Un ensemble de connaissances théoriques et pratiques complémentaires** (graphisme, multimédia, apport d'informations juridiques et professionnelles, pratique des langues, etc.) permettant qu'une fois sorti-e de l'École, chaque étudiant-e, compte tenu de son parcours et de ses inclinations propres, puisse:
 - > soit poursuivre une formation complémentaire de 3^e cycle (doctorat de création de l'ENSP/AMU, post-diplômes des Écoles d'art, etc.),
 - > soit aborder directement la vie professionnelle en tant qu'artiste, ou bien s'orienter dans les

métiers artistiques et culturels de l'image
(commissaires, galeristes, responsables de fonds photographiques, éditeurs, enseignants, médiateurs)

- **Un enseignement par le projet et centré autour du projet de l'étudiant-e.** Ces trois années d'enseignement favorise la réalisation de projets à forte dimension collective (production, réalisation d'une exposition, édition collective) mais également tendre à une autonomie des étudiant-e-s dans la conception et la réalisation de leur propre projet leur permettant d'aller jusqu'au diplôme de master.

Organisation des études

Un master obtenu après trois années d'études

L'ENSP délivre un master obtenu au terme de trois années d'études. L'organisation des études est régie par le décret n°88 103 du 10 novembre 1988 portant *l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les Écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministère de la Culture*, complété par l'arrêté du 16 juillet 2013 portant *organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes*.

Après une première année propédeutique, la deuxième et la troisième année constituent l'enseignement de la phase projet, en vue de l'obtention du diplôme de grade master.

Chaque année, le cursus se déroule d'octobre à juin, et l'ensemble est composé de 6 semestres (allant du semestre 5 au semestre 10).

Année 1		Année 2		Année 3		Obtention du DNSEP Grade master 60+120 ects
Semestre 5	Semestre 6	Semestre 7	Semestre 8	Semestre 9	Semestre 10	
30 ects						

Progressivité des enseignements

Dès la première année et pendant toute la durée du cursus, la présence aux cours, travaux pratiques, séminaires critiques, workshops, ateliers de recherche et de création est **obligatoire**; l'engagement personnel de l'étudiant-e est **indispensable**.

La 1^{re} année accorde une place prépondérante à l'apprentissage des techniques dont la connaissance est nécessaire à la maîtrise du médium photographique. Elle aborde également l'enseignement de la vidéo, du son et de la création numérique. Les enseignements techniques sont complétés par des enseignements théoriques, ainsi que par des cours de pratique de la langue étrangère. Tout au long de l'année, des séminaires critiques permettent d'assurer le suivi des premiers éléments d'un travail personnel.

En 2^e année, les disciplines historiques et théoriques abordées en première année continuent d'être enseignées d'une manière diversifiée et le travail d'analyse mené en séminaire et en entretien s'approfondit. L'étudiant.e est amené.e à élaborer **son projet artistique personnel** qu'il ou elle développera tout au long des deux années de la phase projet. Dans le cadre d'ateliers de recherche et de création (ARC) et de workshops, chaque étudiant.e est régulièrement invité.e à expérimenter différentes approches artistiques, avec la présence d'artistes ou de professionnels invités. **Construisant son parcours, l'étudiant.e choisit certains de ses enseignements.** Aussi, en début d'année, les étudiant.e.s s'inscrivent **dans des projets pédagogiques**, projets collectifs menés autour porté par un ou plusieurs enseignant.e.s, tout au long de l'année, à partir d'un sujet déterminé, permettant une approche singulière, en vue d'une production ou d'une exposition. **La recherche** est une dimension qui traverse l'année: l'étudiant.e s'inscrit et s'engage dans un des laboratoires de recherche proposés au sein de l'École.

Les étudiant.e.s ont la possibilité d'effectuer le premier ou le deuxième semestre de la deuxième année dans un des établissements d'enseignement supérieur artistique partenaires de l'ENSP en Europe (programme Erasmus+) et dans le monde, ou un stage à l'étranger dans une structure étrangère. Pour ce faire, ils ou elles doivent dès la première année préparer **leur projet de mobilité d'études et/ou de stages**, qui est validé à la fois par l'équipe pédagogique de l'ENSP et par l'École d'accueil partenaire (cf page 58).

Les étudiant.e.s de 2^e année sont initiés à la méthodologie de recherche, dans le cadre de la préparation au mémoire.

De plus, à l'issue de leur 1^e année, durant l'été ou durant leur 2^e année en dehors du cursus, les étudiant.e.s doivent effectuer **un stage obligatoire d'une durée d'un mois minimum**, dans un contexte professionnel. Celui-ci peut se dérouler auprès de tous types de structures (associations, établissements publics, entreprises ou fondations privées) ou auprès d'artistes. Chaque stage fait impérativement l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant.e, l'organisme d'accueil et l'ENSP qui précise les missions de l'étudiant.e et les modalités de réalisation du stage. Tout engagement est soumis à l'accord préalable du coordinateur d'année et de la direction des études.

Entre la deuxième année et la troisième année, les étudiants peuvent demander **une année de césure**. Celle-ci leur permet de suspendre temporairement leurs études afin d'acquérir une expérience personnelle et /ou professionnelle de façon autonome ou au sein d'un organisme d'accueil.

La césure peut prendre la forme d'une formation, d'une expérience professionnelle sous le statut de stagiaire ou de personnel rémunéré, d'un engagement bénévole ou volontaire, de la création d'une activité, ou d'un projet personnel (recherche/création).

La demande de césure est motivée par l'étudiant.e et transmise à la direction des études avant la fin de la 2^e année. Cette demande est soumise à l'approba-

tion de la direction de l'établissement qui sollicite l'avis préalable de l'équipe pédagogique.

Lorsque la demande de césure est acceptée, une convention est établie ; elle fixe les objectifs pédagogiques et garantit à l'étudiant-e sa réintégration dans le cursus, en 3^e année, au terme de son année de césure.

La 3^e année place le travail personnel de chaque étudiant-e au centre du dispositif pédagogique à travers les pratiques de monstration, les entretiens individuels avec les membres de l'équipe pédagogique et le dialogue avec des intervenants extérieurs, dans la perspective de la préparation de l'épreuve plastique du diplôme.

Le travail de mémoire et de formalisation de la recherche, est également un des enjeux de cette année (soutenance à la fin du semestre 9).

En parallèle, un cycle de conférences et d'approches avec des professionnels de l'image prépare les étudiant-e-s à leur insertion professionnelle et des ateliers techniques les forment à la valorisation numérique de leur travail (site web, portfolios, instagram, etc.).

Des conférences, journées d'études et colloques offrent aux étudiant-e-s une grande diversité d'apports théoriques et d'approches artistiques tout au long de l'année.

L'encadrement pédagogique

Les professeurs permanents assurent **l'encadrement pédagogique**.

Au nombre de six, sous l'autorité de la directrice, en relation constante avec la directrice des études et de la recherche, ils sont collectivement responsables de la définition, de la qualité et de la cohérence des enseignements dispensés.

Quatre d'entre eux assurent **la coordination pédagogique**

de chacune des années du cursus et un-e enseignant-e est référent-e pour le diplôme de fin d'année.

Les responsables d'atelier, au nombre de quatre, assurent l'enseignement technique. Un responsable des projets numériques initie les étudiant-e-s aux environnements numériques et à la recherche au sein du Fablab

En complément de l'équipe pédagogique permanente, l'ENSP accueille chaque année en moyenne une quarantaine d'intervenant-e-s, issus du monde artistique et professionnel, qui permettent aux étudiant-e-s d'appréhender de manière concrète différentes approches artistiques et professionnelles.

Coordinateur·trice d'année

Le rôle du/de la coordinateur.trice d'année est déterminant dans l'orientation de l'année, l'organisation des études, le suivi et l'évaluation des étudiant-e-s.

Il/elle doit accompagner les étudiant-e-s. dans leur compréhension globale des enjeux de leur cursus et leur année. En collaboration avec la direction des études, il/elle est référent-e auprès des étudiant-e-s. et des délégué-e-s.

Il/elle organise et établit l'ordre de passage des bilans semestriels, en assure le bon déroulement, et fait le lien avec les étudiant-e-s. et le reste de l'équipe pédagogique.

Coordinateur de mémoire

Le coordinateur de mémoire accompagne la définition des sujets et des enjeux de la recherche menée par chaque étudiant-e, assure, avec l'équipe pédagogique et la direction des études, l'attribution des directeurs et directrices de mémoires à chaque étudiant-e, et est en charge de l'organisation des soutenances du mémoire.

Coordinateur·trice du diplôme

Le/la coordinateur·trice du diplôme accompagne les étudiant-e-s. dans le développement de leur projet plastique jusqu'à la réalisation concrète des travaux. Il assure l'interface avec le jury de diplôme et coordonne les passages des étudiant-e-s.

Coordinateurs.trices pédagogiques

1^e année

→ Caroline Bernard et Tadashi Ono

2^e année et étudiants Erasmus

→ Muriel Toulemonde

3^e année

→ Nicolas Giraud

coordinateur du mémoire

→ Fabien Vallos

coordinatrice du diplôme

→ Fabien Vallos

Voir Biographies p.42

Organisation des enseignements

Les **unités d'enseignements** sont composés des enseignements proposés au sein de l'ENSP, regroupés selon les approches qu'ils recouvrent.

Sont pris en compte **l'ensemble des activités pédagogiques** proposées dans le présent livret: cours, travaux dans les laboratoires et ateliers, séminaires critiques, workshops, ateliers de recherche et de création, entretiens individuels, stages, projets, création personnelle, etc. ainsi que tout ce qui en découle en termes de travail personnel.

Les formats d'enseignement

Le cours

Au-delà de la transmission des connaissances, les cours sont indispensables à l'appropriation des langages et des concepts de l'art. Ils permettent l'approche critique, la mise en perspective historique, le dialogue productif avec les œuvres, tout en favorisant l'échange, le débat, l'ouverture au monde.

Le cours-atelier

Spécifique à la 1^e année d'enseignement à l'ENSP, le cours atelier tend à la transmission de connaissances articulée avec des exercices pratiques.

Délivré par un ou deux enseignant-e-s, artistes et technicien-ne-s, le cours-atelier mène nécessairement à la réalisation d'un travail plastique conséquent, en alternant diverses phases théorique et pratique.

L'atelier technique

L'atelier technique est un temps d'apprentissage axé sur l'initiation à des techniques, la maîtrise d'outils développés au sein des laboratoires.

Sous la forme de travaux dirigés, ces séances permettent de mettre en œuvre les connaissances apprises pendant les cours théoriques ou d'introduire des notions nouvelles. Le travail se fait par petits groupes d'étudiant-e-s sous la responsabilité d'un-e enseignant-e technique.

L'atelier technique de perfectionnement est réservé aux enseignements des 2^e année.

Le workshop

Le workshop est une séquence de travail et de production intensif, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles. Le workshop a une durée courte et une jauge limitée, et demande une implication forte.

L'ARC

Les ARC sont animés par un-e ou plusieurs enseignant.e.s et sont constitués autour d'une problématique. S'y croisent différentes pratiques qui permettent d'ouvrir l'horizon des recherches, de multiplier les points de vue, de relancer son travail. Au sein des ARC, sont privilégiés les notions de transversalité, de pluridisciplinarité et d'expérimentation.

L'entretien individuel

Les étudiant.e.s s'inscrivent pour des entretiens individuels avec les enseignant-e-s de leur choix. Ils sont un moment privilégié pour aborder des points essentiels du travail personnel en cours et constater l'évolution. Ils sont pris en compte dans l'évaluation et l'attribution des crédits, au même titre que tous les enseignements.

Le séminaire critique

Les séminaires regroupent tous les étudiant-e-s d'une année autour d'une équipe de coordination, ainsi que des personnalités extérieures invitées à donner leur point de vue sur les travaux présentés. À chaque séance, les étudiant.e.s désigné.e.s présentent leur travail dans des conditions rigoureuses, mais aussi d'argumentation afin de rendre compte de la progression et de l'évolution de leurs travaux tout au long de l'année. La présence aux présentations est impérative. Elle est prise en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

Le séminaire de recherche

Le séminaire de la recherche est la réunion régulière d'un groupe d'étudiant-e-s, qui travaillent en commun avec un (ou plusieurs) enseignant-e-s, à l'interface de la pratique plastique et de l'élaboration discursive dans le cadre d'un programme de recherche préalablement déterminé.

Le bilan

À la fin de chaque semestre, le bilan constitue un temps d'évaluation collégiale (par plusieurs enseignant-e-s et responsables d'ateliers) du projet artistique de l'étudiant-e. Le bilan requiert un investissement fort dans la monstration et l'exposition du travail, ainsi que sa présentation orale.

La résidence pédagogique

Chaque année, l'ENSP accueille un-e artiste dans le cadre d'une résidence pédagogique. Cet.te artiste est invité.e à concevoir une œuvre au sein de l'École dans la perspective d'une exposition finale. Il/elle intervient régulièrement dans l'année auprès des étudiant-e-s soit sous la forme de workshops, d'ateliers ou de séminaires. Entre création et transmission, l'artiste en résidence co-construit son projet avec les étudiant-e-s impliqué-e-s.

En 2020-2021, l'artiste invité pour la première résidence pédagogique de l'ENSP a été Enrique Ramírez.

EN 2021-22, l'artiste invitée est Estefania Peñafiel Loaiza

<https://fragmentsliminaires.net/>

ECTS et modalités d'évaluation

Depuis septembre 2006, le contrôle et l'évaluation du travail des étudiant-e-s au cours de leur scolarité au sein de l'ENSP est régi par le système de crédits défini à l'échelle européenne: l'**ECTS** (European Credit Transfer and Accumulation System).

Ce mode de contrôle et d'évaluation qui vise notamment à favoriser la mobilité étudiante et la diversification des parcours au sein de l'Union Européenne peut être défini comme suit

- Le système de crédits ECTS est centré sur le parcours de l'étudiant-e. Son évaluation, suivant un rythme semestriel, est fondée sur l'activité globale à effectuer et sur la charge de travail à réaliser par l'étudiant.e afin d'atteindre les objectifs du programme définis en terme de compétences à acquérir;
- Un-e étudiant-e à temps plein doit obtenir annuellement **60 crédits**, chacun d'entre eux correspondant à un temps de travail estimé entre 25 et 30 heures, lesquelles correspondent d'une part à des cours, travaux dirigés ou tout autre type d'activités effectuées dans un cadre pédagogique mettant physiquement en présence enseignant-e-s et étudiant-e-s, d'autre part à un volume complémentaire correspondant au travail personnel de l'étudiant-e hors accompagnement pédagogique direct et hors présence physique de l'enseignant-e à ses côtés. Ces données restent évidemment indicatives et laissent place à une marge d'interprétation permettant de tenir compte de la variété des situations pédagogiques propres à chaque établissement;
- Les 60 crédits annuels que doit obtenir l'étudiant se subdivisent **en crédits semestriels** (30). Un étudiant effectuant en cours d'année un séjour dans un autre établissement peut exceptionnellement obtenir plus ou moins de crédits que cette moyenne, la variation devant alors être anticipée et approuvée sur le contrat d'études. En règle générale, les crédits obtenus dans un établissement d'accueil

lors d'un échange validé par l'équipe pédagogique s'imposent avec la même validité que ceux qui auraient été normalement obtenus pour la même période dans le cadre de l'établissement d'origine ;

- **Un semestre est acquis lorsque les 30 crédits sont obtenus. Les enseignements pour lesquels les crédits n'ont pas été obtenus font l'objet d'épreuves de rattrapage, en accord avec les enseignant.e.s et la direction des études, lors du semestre suivant. Toutefois un minimum de 24 crédits est nécessaire pour passer au semestre suivant.** À la fin de l'année, dans le cas de la non-obtention des 60 crédits, la directrice, sur proposition de l'équipe pédagogique, se réserve la possibilité d'un redoublement ou d'une exclusion.

Le redoublement est autorisé une fois pendant toute la durée du cursus à l'ENSP.

Motions ECTS

L'échelle de notation est la suivante :

A - Excellent travail

→ Notes entre 16/20 et 20/20 ;

B - Très bon travail

→ Notes entre 14/20 et 15/20 ;

C - Bon travail

→ Notes entre 12/20 et 13/20 ;

D - Travail satisfaisant

→ Note de 11/20 ;

E - Travail passable

→ Note de 10/20 ;

F - Travail insuffisant

→ Note inférieure à 10/20 et nécessite un travail supplémentaire pour l'attribution d'un crédit.

FX - Travail non rendu

Tout crédit non obtenu au 1^{er} semestre doit faire l'**objet d'un rattrapage** avant le bilan du 2^e semestre, au moyen d'un travail supplémentaire donné par l'enseignant.e ; tout crédit non obtenu au 2^e semestre doit faire l'objet d'un rattrapage au mois de juin, au moyen d'un travail supplémentaire donné par l'enseignant.e, pour permettre le passage en année supérieure.

Le mémoire

Selon la circulaire pédagogique 2015, en référence à l'arrêté du 16 juillet 2003 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques

Le mémoire de master est l'aboutissement d'un travail de recherche qui accompagne le projet plastique de l'étudiant-e. Même s'il n'est pas nécessairement en lien avec celui-ci, il peut en constituer un éclairage important.

La forme finale du mémoire n'est pas calquée sur un mémoire universitaire. La forme que cette recherche en art doit prendre demeure libre et selon les désirs de l'étudiant-e, avec l'accompagnement de son-sa directeur-trice de recherche. Ainsi différents registres d'écriture peuvent être mobilisés, des images, du son, etc. Toutes les formes plastiques sont autorisées. L'étudiant-e conçoit un objet dont les enjeux plastiques doivent être pensés au plus tôt (format, graphisme, maquette, série ..).

Quelque soit la forme finale, un texte de présentation doit préciser les enjeux de la recherche, ainsi qu'une bibliographie.

Aucun nombre de pages précis n'est demandé.

Les critères d'évaluation du mémoire retenus sont les suivants :

- la pertinence du choix du sujet
- la capacité de l'étudiant à adopter un point de vue critique
- la justesse des références bibliographiques et de leurs articulations au projet,
- la qualité du travail rédactionnel
- la qualité de l'entretien avec le jury.

La méthodologie de la recherche est transmise par le coordinateur de la recherche, et une fois le-la directeur-trice de mémoire déterminée, un suivi individuel se met en place selon les modalités discutées avec l'enseignant-e qui valide toutes les étapes de travail.

Il est également possible et encouragé d'aller rencontrer d'autres enseignant-e-s également.

La soutenance orale se déroule devant un jury composé du/ de la représentant-e de l'École et d'une des personnes qualifiées du jury de diplôme en tant que docteur-e.

À la fin de la présentation plastique du diplôme, lors de la délibération, le jury tient compte du rapport de soutenance de mémoire pour établir la note et l'attribution finales.

CALENDRIER

→ **Au semestre 7, l'étudiant-e doit :**

définir la problématique de la recherche, émettre des hypothèses, fournir un premier état de la recherche
procéder au choix du directeur.trice de mémoire

→ **Au semestre 8, l'étudiant-e doit :**

débuter la rédaction et/ou la production des formes de la recherche
rencontrer régulièrement son/ sa directeur.trice de mémoire pour lui montrer la progression
présenter lors du second bilan une ébauche conséquente du mémoire (plan de la recherche) en version papier imprimé.

→ **Au semestre 9, l'étudiant-e doit :**

finaliser, corriger et imprimer le mémoire (en 4 exemplaires)
remplir la clause de dépôt auprès de la Bibliothèque
préparer la soutenance orale.

→ **Au début du semestre 10 :**

présenter le mémoire lors de la soutenance et soutenir devant le jury

Lorsque l'étudiant-e est en échange international ou en stage, il doit continuer de travailler sur son mémoire, avec son-sa directeur.trice de mémoire et le coordinateur.trice. de la recherche.

Le temps de la recherche et l'écriture du mémoire s'étalant sur deux semestres, l'étudiant-e doit garder en tête les contraintes du travail à distance et organiser sa mobilité d'études en tenant compte.

L'étudiant-e doit rendre son mémoire en version papier en 4 exemplaires remis **le 5 décembre 2022**, destinés au directeur.trice de mémoire, au membre du jury, à la bibliothèque et un reste à la propriété de l'étudiant-e.

L'ENSP accompagne l'impression des mémoires en octroyant 350 unités d'impression par étudiant-e.

La clause de dépôt de mémoire doit impérativement être signée au moment de la remise des exemplaires, auprès de Marie Viguié à la Bibliothèque.

Contrat d'études et absentéisme

En début d'année, l'étudiant-e signe un contrat d'études par lequel il/elle s'engage à suivre tous les enseignements obligatoires ainsi que tous ceux auxquels il s'inscrit. L'étudiant-e se doit de respecter toutes les obligations des enseignements.

→ Le contrat d'études signé par l'étudiant-e devra être remis au service de la scolarité avant le 14 octobre 2021.
Aucune absence est tolérée au sein de l'ENSP à l'exception de raisons médicales et/ou pleinement justifiées.
Si des absences injustifiées sont constatées, l'étudiant-e peut se voir exclu-e de l'établissement sur décision de la directrice.

Pour toute difficulté-s rencontré-e-s ou situation-s particulière-s liée-s à une activité professionnelle, l'étudiant-e doit prendre rendez-vous avec la Direction des études en amont.

Le service pédagogique

Composé de :

- Delphine Paul, directrice des études | delphine.paul@ensp-arles.fr
- Véronique Louvriot, secrétaire pédagogique | secretariat@ensp-arles.fr
- Gwendoline Allain, responsable du développement international et de la professionnalisation | gwendoline.allain@ensp-arles.fr
- Laurence Canaux, secrétaire pédagogique de la recherche et de l'international | laurence.canaux@ensp-arles.fr

Le secrétariat du service pédagogique vous accueille de 14h30 à 17h30 tous les jours.

Delphine Paul et Gwendoline Allain vous reçoivent également mais uniquement sur rendez-vous.

Le diplôme de l'ENSP Grade Master

À la fin des trois années du cursus, les étudiants passent les épreuves d'un diplôme d'État spécifique, propre à l'institution, **le diplôme de l'ENSP**, enregistré au niveau 1 — le plus élevé — dans le Répertoire national des certifications professionnelles depuis 2005 (arrêté publié au Journal officiel du 18/11/2005) et **désormais homologué au grade de Master** (arrêté du 27 décembre 2010, renouvelé par l'arrêté du 20 septembre 2018).

En référence à l'arrêté du Ministère de la Culture du 16 juillet 2013, le passage du diplôme de l'ENSP est constitué désormais de deux épreuves :

- 1 | La soutenance d'un mémoire ;
- 2 | La soutenance d'un projet artistique.

Au cours de la soutenance du mémoire, qui a lieu à la fin du semestre 9, l'étudiant-e présente au jury les enjeux de sa recherche, à savoir l'originalité de son sujet de recherche et son inscription dans les champs de la critique et de la création contemporaine. À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit qui est communiqué aux membres du jury de diplôme.
cf page 55

Au cours de la soutenance du projet artistique, l'étudiant-e présente au jury un travail de création personnelle, ainsi qu'un ensemble de travaux réalisés durant le cursus, sélectionnés en fonction de leur relation avec ce qui fait l'objet de la présentation elle-même. Lors de la délibération, le jury dispose en outre des éléments nécessaires pour prendre connaissance des résultats de l'étudiant.e pendant les trois années de la scolarité qu'il vient d'accomplir à l'École.

Les membres du jury de soutenance du mémoire, sont :

- Un.e représentant-e de l'établissement choisi parmi les enseignant-e-s
- L'une des quatre personnalités qualifiées du jury de diplôme.
Le président du jury de mémoire est titulaire d'un doctorat.

Le jury du diplôme de l'ENSP, nommé par la directrice de l'établissement, est composé de cinq membres :

- Un.e représentant-e de l'établissement choisi parmi les enseignant-e-s ;

- Quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.
Le ou la président-e du jury est désigné par la directrice de l'établissement parmi les personnalités qualifiées. Pour chacun des membres permanents, un-e suppléant-e est désigné-e dans les mêmes conditions.
Le jury se réunit valablement si au moins quatre membres sont présents ou représentés.

Organisation pédagogique

→ Marta GILI
Directrice

→ Delphine PAUL
Directrice des études
et de la recherche

→ Véronique LOUVIOT
Secrétaire pédagogique

→ Gwendoline ALLAIN
Responsable du développement interna-
tional et de la professionnalisation

→ Laurence CANAUX
Secrétaire pédagogique de la
recherche et de l'international

Équipe pédagogique

→ Caroline Bernard
→ Nicolas Giraud
→ Tadashi Ono
→ Gilles Saussier
→ Muriel Toulemonde
→ Fabien Vallos
→ un.e enseignant.e en cours de
recrutement à la fin de l'équipe
pédagogique

Équipe technique

**Laboratoire informatique
et numérique**
→ Lionel Genre
responsable pédagogique

et technique du laboratoire
→ Marie Constant
assistante de laboratoire

Laboratoire couleur
→ Christian L'Huillier
responsable pédagogique
et technique du laboratoire
→ Axelle Georges
assistante de laboratoire

**Laboratoire
noir et blanc
Studio
Magasin de prêt**
→ Patrick Massary
responsable pédagogique
et technique du laboratoire
→ Alexis Bacot
assistant de laboratoire

Laboratoire audiovisuel
→ Franck Hirsch
responsable pédagogique
et technique du laboratoire

**Fablab et projets
multidisciplinaires**
→ Yannick Vernet
responsable pédagogique
et technique du fablab

Les intervenants 2021 – 2022

- Laïa Abril
photographe, plasticienne et écrivaine
- Damarice Amao
historienne de l'art
et attachée de conservation
- Pierre-Olivier Arnaud
artiste
- Noémie Arnoux
chargée de production sur le programme "Création en cours" des Ateliers Médicis et responsable des résidences implantées en PACA, Occitanie, Corse et Nouvelle Aquitaine
- Mathieu Asselin
artiste photographe
- Magali Avezou
curatrice
- Thorsten Baensch
éditeur
- Jean-Christophe Bailly
écrivain, docteur en philosophie
- Heidi Ballet
commissaire d'exposition
- Cécile Bargues
enseignante-chercheuse
- Carlos Barrantès
photographe
- Christine Barthe
commissaire d'exposition
- Pascal Beausse
responsable de la collection photographique du CNAP (Paris)
- François Bellabas
photographe
- Hélène Bellenger
photographe
- Marc Berdet
philosophe
- Margaux Bonopera
curatrice
- Anna Broujean
photographe
- Marc Buchy
artiste
- Christophe Catsaros
critique d'architecture
- Maura Carbone
docteur en histoire de l'art, enseignant en école d'art
- Jean-Baptiste Carobolante
docteur en histoire de l'art, enseignant en école d'art et critique
- Ismaël Chantoudis
vidéaste
- Sébastien Claude
graphiste
- Caroline Cournede
directrice de la Maison d'art Bernard Anthonioz, centre d'art de la Fondation des artistes
- Cédric De Veigy
photographe
- Georges Didi-Huberman
philosophe
- Benjamin Diguierher
éditeur
- Fany Dupêchez
directrice artistique, Art Photo Project

- Anne Favret
artiste
- Thomas Ferrand
artiste-chercheur
- Nina Ferrer-Gleize
artiste photographe
- Maria Finders
curatrice
- Vincent Gonzalvez
responsable des résidences à la Cité internationale des arts (Paris)
- Philippe Guilvard
artiste, tirage
- Valérie Jouve
photographe
- Anne Lacoste
directrice de l'Institut pour la photographie de Lille
- Thomas Lallier
réalisateur
- Marie-Pierre Lannelongue
directrice adjointe des rédactions de "M" le magazine du Monde (Paris)
- Sophie Lapalu
critique d'art, commissaire d'exposition
- Corentin Laplanche-Tsutsui
doctorant ENSP/AMU
- Géraldine Lay
photographe et éditrice pour la photographie et l'art contemporain
- Luce Lebart
historienne de la photographie et commissaire d'exposition
- Laure Ledoux
photographe
- Sunghee Lee
photographe
- Pierre Leguillon
artiste
- Delphine Manjard
photographe
- Guillaume Mansart
responsable artistique et directeur Documents d'artistes
- Patrick Manez
artiste
- Véronique Mauron
historienne de l'art
- Aurélien Mole
artiste et commissaire d'exposition
- Florence MOLL
agent d'artistes visuels
- Anne Morin
réalisatrice
- Jonathan Mourglia
photographe
- Fabienne Pavia
éditrice
- Estefania Peñafiel Loaiza
artiste
- Diane Pigeau
directrice artistique du centre d'art 3 bis f (Aix-en-Provence)
- Anna Planas
artiste
- Jérôme Poggi
galeriste, historien et critique d'art
- Gilles Pourtier
photographe

- Marine Riguet
poétesse et vidéaste
- Mathilde Roman
docteure en arts et sciences de l'art,
professeure et critique d'art
- Benjamin Roulet
photographe
- SMITH
artiste
- Sophie Solnychkine
maître de conférences en Arts
plastique
- Jérôme Sother
photographe
- Milène Tournier
dramaturge et poétesse
- Delphine Toutain
consultante en organisation et
optimisation du fonctionnement des
ateliers d'artistes
- Colette Tron
auteur et critique
- Diane Trouillet
artiste-chercheuse
- Ana Vaz
artiste
- Thibault Verdron
consultant audiovisuel

La Recherche

Le cycle de Master

L'ENSP, en tant qu'École d'art, est inscrite dans le processus de Bologne et à ce titre elle doit imaginer une « recherche » qui lui est propre : celle d'une École d'art et celle d'une spécialisation unique pour la photographie et les images.

L'École nationale supérieure de la photographie est en mesure de proposer à la fois un cycle Master (phase projet) et un doctorat de création.

Au terme des trois années de formation à l'ENSP, à l'issue d'une soutenance de mémoire et d'une soutenance de projet artistique, un diplôme spécifique à l'ENSP est délivré, conférant le grade de Master. Pour les étudiant.e.s de 2e (M1) et 3e année (M2), il s'agit de confirmer leurs savoir-faire techniques et de développer à la fois un travail de recherche (mémoire) et un projet artistique personnel.

Nous fondons les critères d'acquisition du niveau Master à partir de trois données :

- la capacité à énoncer un sujet de recherche singulier ;
- la capacité de produire un processus analytique ;
- la capacité à s'inscrire à la fois dans une « masse critique » et dans le contemporain.

La recherche (théorique et/ou par la pratique ou le projet) traverse l'ensemble du cursus de master, et se retrouve plus précisément au sein des projets de pratique collective, des ARC, séminaires, In séminaires ... et également au sein de nombreux enseignements et projets développés.

Le Centre de Recherche Art & Image (CRAI)

Dans la perspective du développement et de la structuration de ses activités de recherche, l'ENSP a ouvert en septembre 2015 un centre de recherche et de création intitulé le CRAI : Centre de Recherche Art & Image

Les enjeux du CRAI sont de :

→ coordonner l'ensemble des activités de recherche dans l'École et faciliter l'ensemble du travail des enseignant-e-s artistes chercheurs ;

→ rendre public l'ensemble des activités de recherche de l'École tant pour les artistes enseignant-e-s chercheurs que pour les étudiant-e-s chercheurs.

Le rôle primordial d'une unité de recherche est précisément dans sa capacité à rendre public les travaux des chercheurs (étudiant.e.s, enseignant.e.s et intervenant.e.s) ;

→ organiser des espaces de travail et de rencontres pour penser la question propre à cette unité de recherche, les relations entre art et images.

Fonctionnement, structures et dispositifs

Le CRAI est à la fois une structure technique de fonctionnement pour faciliter le travail des chercheurs et une structure de publication qui défend et promeut la diffusion publique des travaux des chercheurs de l'École. Le CRAI en tant qu'unité de recherche rassemble les artistes enseignant.e.s chercheur.ses et propose pour une durée de 3 à 4 ans un programme de recherche spécifique.

Le CRAI accueille des projets impliqués dans le programme de recherche. Le CRAI en tant qu'unité de recherche propose aux étudiants-chercheurs, ce que nous nommons des laboratoires comme plateforme pour rassembler l'ensemble des outils indispensables de la recherche (bibliographies, textes, index, etc.).

Le CRAI en tant qu'unité de recherche dispose des éléments suivants en vue de rendre public l'ensemble des activités de recherche de l'École :

Le carnet de recherche

Il permet d'informer d'une actualité, d'adresser une lettre d'information et surtout de publier l'ensemble des éléments de recherche nécessaires : actes de colloques, de journées d'études, vidéos de conférences, portfolios, articles

de chercheurs, articles réalisés à partir des mémoires des étudiant-e-s, bibliographie, corpus, index, etc.

Rédacteur en chef | Fabien Vallos

Rédacteurs | L'ensemble des enseignants et des étudiants chercheurs

La collection CRAIE

L'École s'est dotée dès 2015 d'une structure éditoriale, ENSP éditions, pour la publication de la revue et pour la création dès l'automne d'une collection de petits ouvrages imprimés par l'ENSP et le centre de recherche. Cette collection se nomme CRAIE.

La revue Infraince est une revue semestrielle (co-édition ENSP-Filigranes).

Rédaction | Nicolas Giraud et le **comité de rédaction** de l'ENSP

Les expositions

L'École dispose d'un espace d'exposition et développe des partenariats réguliers avec divers centres d'art et musées.

Les projets

Des projets ponctuels sont menés par les enseignants dans le cadre des ateliers de recherche et de création (ARC), des projets de recherche collective et des séminaires, et peuvent donner lieu à des expositions, conférences, interventions d'artistes ou de chercheurs invités.

Programme de recherche et laboratoires

L'ENSP a décidé de développer un programme de recherche sur plusieurs années, débuté en 2016, intitulé « Visibilité des images », qui inclut trois programmes :

→ **Prospectives de l'image (PI)** | dir. Caroline Bernard

→ **Figure, image, grammaire (FIG)** | dir. Fabien Vallos

et depuis 2020 :

→ **La cellule** | dir. Yannick Vernet

Le doctorat de création

Depuis 2013, dans le cadre de sa politique de développement de la création et de la recherche autour de la photographie et des images en général, l'École nationale supérieure de la photographie propose **un doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique »**. Cette discipline de thèse transdisciplinaire est offerte conjointement par l'ENSP et l'École doctorale 354 « Langues, Lettres et Arts » au sein du Collège doctoral d'Aix-Marseille Université (AMU).

Doublement encadrés par un-e artiste et un-e universitaire, les doctorant-e-s inscrit-e-s dans la discipline doivent satisfaire une double exigence artistique et académique. Pendant les trois années de thèse, ils s'impliquent dans une recherche bilatérale qui donnera lieu à la production et la soutenance d'un travail artistique problématisant une recherche aboutie et d'un travail écrit développant une réflexion problématisée en rapport avec leur pratique artistique. Pour ce faire, ils sont accueillis au sein des espaces de travail et de création de l'ENSP et de l'une des huit unités de recherche de l'École doctorale 354.

Les doctorant.e.s, autonomes dans la conduite de leur recherche, sont en contact régulier avec leurs co-directeurs-trices. Ils s'impliquent dans leurs activités de recherche et, à travers eux, dans celles développées par les unités de recherche qui l'accueillent.

Au sein de l'ENSP, l'encadrement doctoral comprend quatre jours de séminaire obligatoire par trimestre ainsi qu'un accompagnement personnalisé prenant la forme de rendez-vous individuels avec l'artiste enseignant qui codirige la thèse.

Le séminaire doctoral

Le séminaire doctoral a pour ambition de mettre en relation et de fédérer un réseau d'artistes et de penseurs qui interrogent les enjeux de la recherche création, dans le champ de la photographie et des images en général. Son organisation est le fruit du travail collectif des doctorants et doctorantes de l'École d'Arles, toutes années confondues. Le groupe de travail ainsi constitué se réunit tous les trimestres.

Les invité.e.s du séminaire sont des praticien.ne.s et non-praticien.ne.s, des universitaires et des chercheurs indépendants, des doctorant.e.es ou des professionnel.le.s du monde de l'art, sans distinction. Depuis son lancement en 2017, les doctorants ont eu l'occasion de présenter leurs travaux à des personnalités aux expériences et compétences variées telles que Arnaud Claass, Marielle Macé (2021), Max Pinckers, Arno Gisinger, Véra Léon, Nathalie Voarino, Alexis Guiller, etc. À leur manière, tous et toutes participent aux réflexions sur les façons dont peuvent s'articuler pratique et théorie dans le contexte de la recherche avec l'art.

Il n'y a pas de thématique imposée et le séminaire se nourrit et s'échafaude très largement au contact des recherches, des expériences et des intérêts des doctorant.e.s. Quelles que soient les disciplines ou les champs convoqués, le séminaire est un espace d'échanges et de débats au sein duquel la pratique artistique est conçue comme un moyen spécifique de production de connaissances.

Le séminaire est ouvert à l'ensemble des étudiant.e.s de master et de doctorat. Le séminaire doctoral se tient à l'ENSP, en présentiel, mais transitera en distanciel si nécessaire. .

Les modalités de recrutement

L'inscription au doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique » n'est pas de droit : tout candidat doit présenter un dossier qui est évalué successivement par l'équipe doctorale de l'ENSP et un comité de sélection constitué d'universitaires habilités à diriger des recherches (HDR) et de personnalités du monde littéraire et/ou artistique.

Ce doctorat s'adresse à des artistes titulaires d'un diplôme de Master 2 (ou conférant grade de Master 2) depuis plus de deux ans, sans limite d'âge. Le projet doit placer au premier plan le travail de création artistique et une attention particulière est portée aux candidats justifiant d'un parcours artistique reconnu, en France et/ou à l'étranger. En postulant, ils et elles manifestent leur désir d'articuler leur pratique photographique à une réflexion théorique et épistémologique.

L'équipe des doctorant.e-s

- Camille Ayme (ENSP - Centre Norbert Elias)
- Corentin Laplanche-Tsutsui (ENSP - Centre Norbert Elias)
- Alejandro León-Cannock (ENSP - Laboratoire d'étude en sciences des arts)
- Fanny Terno (ENSP - Laboratoire d'étude en sciences des arts)

L'ensemble des travaux des doctorant.e-s est à découvrir sur le [site Internet de l'ENSP](#).

Renseignements

→ Laurence Canaux pour l'ENSP
doctorat@ensp-arles.fr

→ Catherine Para pour AMU
ed354@univ-amu.fr

L'International

L'ouverture à l'international constitue une dimension essentielle de l'enseignement et du rayonnement de l'ENSP. L'établissement s'inscrit depuis sa création dans un vaste réseau de partenaires académiques, culturels et artistiques dédiés à la photographie et à l'image en Europe (Allemagne, Belgique, Finlande, Slovaquie, Suisse, Italie, Espagne, etc.) et dans le monde (Japon, Canada, Russie, Afrique du Sud etc.).

Cet enjeu fort se décline notamment à travers des invitations faites à des artistes et intervenants étrangers, que ce soit dans le cadre de l'enseignement en master, en doctorat, de la formation continue ou de la programmation culturelle. Un programme riche de conférences et de workshops donne chaque année l'opportunité aux étudiant.e.s et alumni d'échanger avec des personnalités importantes à l'international dans les domaines de la création artistique mais aussi de la recherche, du commissariat ou de l'édition, par exemple. Au gré des projets portés par ses étudiant.e.s, enseignant.e.s et des opportunités offertes par la politique de coopération, l'ENSP s'implique dans des programmes d'échange sans cesse renouvelés. De cette volonté d'ouverture, sont nés des programmes d'enseignement et de recherche en coopération avec des partenaires privilégiés tels que la Head Genève, l'Uqam à Montréal (Laboratoire PI, Au-delà des Images Opératoires) ou encore l'Université de Córdoba en Argentine (programme Innov'art).

Participant au programme Erasmus + depuis 2005 et ayant obtenu le renouvellement de sa charte pour l'enseignement supérieur en 2021, l'ENSP encourage fortement la mobilité entrante et sortante des personnels enseignants, administratifs et des étudiant.e.s dans le cadre du master et souhaite aussi développer cette mobilité au sein du doctorat de création. Ces échanges enrichissent la pratique artistique des étudiant.e.s ainsi que leurs compétences techniques, interculturelles et linguistiques. Ils contribuent également à enrichir les propositions pédagogiques de l'établissement.

Enfin, l'ENSP s'implique dans différents réseaux d'établissements d'enseignement supérieur artistique à l'échelle européenne avec Elia et le réseau européen informel des Écoles de photographie.

Candidater pour une mobilité internationale en 1^e année

Les étudiant.e.s de 1^e année sont invités à faire acte de candidature pour réaliser un séjour à l'étranger au cours de la 2^e année. Cette mobilité peut prendre la forme d'**un semestre d'études** dans un établissement d'enseignement supérieur artistique partenaire de l'ENSP ou d'**un stage professionnel long** (3 mois minimum).

Une réunion d'information est organisée en début d'année académique par le service des relations internationales afin de présenter les Écoles partenaires et les modalités de candidature à cette mobilité.

La liste des établissements d'enseignement partenaires pour la mobilité étudiante est régulièrement mise à jour sur le site internet de l'ENSP.

Les étudiant.e.s de 1ère année transmettent leurs candidatures au service des relations internationales dans le courant du mois de février. Celles-ci sont examinées par les enseignant.e.s coordinateurs et la direction des études. Elles sont ensuite adressées aux Écoles partenaires pour approbation définitive selon un calendrier spécifique à chaque établissement (entre avril et mai pour le semestre d'automne - entre octobre et novembre pour le semestre de printemps).

La réalisation de la mobilité est conditionnée à l'obtention de la totalité des crédits de 1^e année et au passage de l'étudiant.e en 2^e année.

Partir en mobilité internationale 2^e année

Les étudiant.e.s de 2^e année dont le projet de mobilité internationale a été approuvé en 1^{ère} année partent au premier ou au second semestre de l'année académique. Le départ est conditionné à la signature préalable d'**une convention d'études ou de stage** entre l'étudiant.e, l'ENSP et l'établissement d'accueil à l'étranger. Cette convention définit le programme d'études ou les missions confiées à l'étudiant.e dans le cadre d'un stage et précise les conditions de son accueil.

Pendant la durée de leur séjour à l'étranger, les étudiant.e.s restent inscrits à l'ENSP. Les étudiant.e.s en échange dans une École partenaire ne sont pas redevables des frais de scolarité dans cet établissement, cependant, selon les Écoles, des frais annexes peuvent être demandés.

La mobilité internationale des étudiant.e.s peut être soutenue à travers plusieurs programmes d'aide ; les principaux sont le programme Erasmus+ de l'Union européenne, le dispositif Prame de la région Sud, le programme AMI du Ministère de la culture, le dispositif de l'organisme franco-allemand OFAJ. Les aides à la mobilité sont versées sous la forme de bourses et ne couvrent qu'une partie seulement des frais de voyage et de résidence à l'étranger des étudiant.e.s.

Ces programmes ayant chacun leurs critères d'éligibilité, le service des relations internationales oriente les étudiant.e.s vers les dispositifs auxquels ils/elles sont éligibles et les accompagne également dans leur démarches administratives avant le départ (assurance, visa, etc.).

Au retour de sa mobilité, l'étudiant.e est tenu.e de remettre au service des relations internationales sa réponse au questionnaire de retour de mobilité ainsi que le relevé de notes délivré par l'établissement d'enseignement pour les séjours d'études ou l'attestation de stage signée par le responsable de stage. Selon la ou les bourses reçues, d'autres documents attestant de la période de mobilité peuvent être demandés à l'étudiant.e à son retour.

De plus, l'étudiant.e participe à un séminaire collectif de retour de mobilité au cours duquel il présente une restitution orale et en images de son expérience à

l'étranger.

La mobilité internationale donne lieu à l'obtention de crédits ECTS reconnus et intégrés au cursus de l'étudiant.e.

Calendrier

- **octobre** | réunion d'information sur la mobilité internationale et les stages pour les étudiants de 1^{ère} année
- **début février** | date limite de remise des candidatures pour la mobilité internationale pour les étudiants de 1^{ère} année

Renseignements

- Gwendoline ALLAIN
responsable du développement international et de la professionnalisation
gwendoline.allain@ensp-arles.fr
- Laurence Canaux
secrétaire pédagogique de la recherche et de l'international
laurence.canaux@ensp-arles.fr

Programme des cours

Septembre

1 j
2 v
3 s
4 d
5 l
6 m
7 m
8 j
9 v
10 s
11 d
12 l Rentrée An 1
13 m
14 m
15 j
16 v
17 s
18 d
19 l
20 m
21 m
22 j
23 v
24 s
25 d
26 l Rentrée An 2/3
27 m Séminaire An 2
28 m
29 j
30 v

Octobre

1 s
2 d
3 l Séminaires An 1 + An 3
4 m
5 m
6 j
7 v Choix Labos et projets An 2 + An 3
8 s
9 d
10 l
11 m
12 m
13 j
14 v Contrat d'études
15 s
16 d
17 l
18 m
19 m
20 j
21 v Inscriptions Workshops
22 s
23 d
24 l
25 m Formation Violences sexistes et sexuelles
26 m
27 j
28 v
29 s Ateliers Photo
30 d
31 l

Novembre

1 m Férié
2 m
3 j
4 v
5 s Ateliers Photo
6 d
7 l
8 m
9 m
10 j
11 v Férié
12 s
13 d
14 l Workshop AN 2/3
15 m
16 m
17 j
18 v
19 s
20 d
21 l
22 m
23 m
24 j
25 v
26 s
27 d
28 l
29 m Diplôme VAE
30 m

Décembre

1 j Diplôme VAE
2 v
3 s Ateliers Photo
4 d
5 l Rendu Mémoire
6 m
7 m
8 j
9 v
10 s Ateliers Photo
11 d
12 l
13 m
14 m
15 j
16 v
17 s
18 d
19 l Vacances de Noël
20 m
21 m
22 j
23 v
24 s
25 d
26 l
27 m
28 m
29 j
30 v
31 s

Janvier

1 d
2 l
3 m
4 m
5 j
6 v
7 s Ateliers Photo
8 d
9 l
10 m
11 m
12 j
13 v
14 s Ateliers Photo
15 d
16 l Bilans An 2
17 m
18 m
19 j
20 v
21 s
22 d
23 l Rentrée Mentorat
24 m
25 m
26 j
27 v
28 s
29 d
30 l Bilans An 3
31 m Inscriptions Workshops

Février

1 m Bilans An 3
2 j
3 v
4 s Ateliers Photo
5 d Fin 1 ^{er} semestre
6 l
7 m
8 m Bilans An 1
9 j
10 v
11 s Ateliers Photo
12 d
13 l Soutenance Mémoire
14 m
15 m
16 j
17 v
18 s
19 d
20 l Vacances d'hiver
21 m
22 m
23 j
24 v
25 s
26 d
27 l
28 m

Mars

1 m
2 j
3 v
4 s Ateliers Photo
5 d
6 l
7 m
8 m
9 j
10 v
11 s Ateliers Photo
12 d
13 l Workshop AN 1/2 Mentorés
14 m
15 m
16 j
17 v
18 s
19 d
20 l
21 m
22 m
23 j
24 v
25 s
26 d
27 l
28 m
29 m
30 j
31 v

Avril

1 s Ateliers Photo
2 d
3 l Restitution Mentorat
4 m
5 m
6 j
7 v
8 s
9 d
10 l Férié
11 m
12 m
13 j
14 v
15 s Ateliers Photo
16 d
17 l Vacances de printemps
18 m
19 m
20 j
21 v
22 s
23 d
24 l Bilans An 3
25 m
26 m
27 j
28 v
29 s
30 d

Mai

1 l Férié
2 m
3 m
4 j
5 v
6 s Ateliers Photo
7 d
8 l Férié
9 m Bilans An 2
10 m
11 j
12 v
13 s Ateliers Photo
14 d
15 l
16 m
17 m
18 j Férié
19 v
20 s
21 d
22 l Pré accrochage du diplôme
23 m
24 m
25 j
26 v
27 s
28 d
29 l Férié
30 m Pré accrochage du diplôme
31 m

Juin

1 j Pré accrochage du diplôme
2 v
3 s
4 d
5 l Diplôme
6 m
7 m
8 j
9 v
10 s
11 d
12 l Bilans An 1
13 m
14 m
15 j
16 v
17 s
18 d
19 l
20 m
21 m
22 j
23 v Fin 2 ^e semestre
24 s
25 d
26 l
27 m
28 m
29 j
30 v

1^e année

Tableau des crédits

Semestres

5 et 6

Coordinateurs

→ Caroline Bernard

→ Tadashi Ono

UE 1

Approches techniques
et cours-atelier

UE 2

Approches théoriques,
langue

UE 3

Approches critiques

UE	Enseignements	Référents	ECTS S5	ECTS S6
UE 1	<p>Les initiations</p> <ul style="list-style-type: none"> → Initiation au tirage jet d'encre → Initiation à la presse Konica → Initiation aux techniques d'accrochage → Initiation à la PAO InDesign → Initiation au tirage Noir et Blanc → Initiation à la recherche documentaire → Initiation au travail en argentique couleur et en numérique <p>Ateliers techniques (AT)</p> <p>Atelier : Pratiques du Noir et Blanc, Pratiques du studio</p> <ul style="list-style-type: none"> → Principes de physique appliquée à la photographie → AT #1 et #2 Technologie du matériel → AT #3 Pratiques du laboratoire noir et blanc → AT #4 Studio : prise de vue de l'objet à la chambre → AT #5 Le flash en reportage → AT #6 Procédés alternatifs - initiation <p>Atelier Pratiques de la couleur, prise de vue grand format</p> <ul style="list-style-type: none"> → Bases théoriques de la prise de vue en grand format - chambre photographique → AT #1 Initiation à la prise de vue grand format → Bases théoriques de la couleur → AT #2, #3, #4 Le tirage argentique couleur <p>Atelier infographie</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'image numérique → La numérisation → Traitement de l'image #1, #2, #3 et #4 → AT #5 et #6 PAO <p>Atelier audiovisuel</p> <ul style="list-style-type: none"> → AT #1 et #2 Initiation à la prise de vue et au montage vidéo → AT #3 Initiation à la prise de son et au montage son → Approche scénographique de l'image en mouvement 	<p>Marie Constant Marie Constant Olivier Vernhes Marie Constant Alexis Bacot Marie Vigié & Fabien Velasquez Axelle Georges</p> <p>Responsables d'ateliers et Intervenant-e-s</p>	12	10

UE	Enseignements	Référents	ECTS S5	ECTS S6
UE 1	→ Cours-atelier Arles Observatoire (dont La photographie comme expérience)	Tadashi Ono Gilles Saussier	2	2
UE 2	→ La photographie comme expérience → Philosophie de l'image I → Théorie du performatif et du poétique → Vocabulaire de la photographie → Histoire de la photographie → Histoire de la vidéo → Nouvelles pratiques de l'image et du photographique → L'image en mouvement	Gilles Saussier Fabien Vallos Nicolas Giraud Nicolas Giraud Damarice Amao Mathilde Roman Caroline Bernard Muriel Toulemonde	6	6
UE 2	Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires avec des intervenant-e-s	Intervenant-e-s	1	1
UE 2	Langues étrangères	Intervenant-e-s	1	1
UE 3	Entretiens individuels	Collège des enseignant-e-s	X	2
UE 3	Séminaires critiques	Coordinateurs Coordinatrices	2	2
UE 3	Bilans	Collège des enseignant-e-s et des responsables d'ateliers	6	6
Total par semestre			30	30

Les initiations en AN1

UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

AN 1

Quart de groupe ou Classe entière

Nombre d'heures associées

22 heures

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1

(12 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format

Présentiel

Initiation au tirage jet d'encre

(3h)

Travaux pratiques en quart de groupe

Intervenante

Marie Constant, assistante du laboratoire Infographie

Objectifs pédagogiques

→ Présenter, en début de cursus, les différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique dont l'impression jet d'encre.

Contenu

Les étudiant-e-s apportent un fichier photo numérique à imprimer sur trois supports différents (mats, semi-mats, brillants). Ils et elles seront initié-e-s à la technique d'impression en jet d'encre à travers plusieurs axes : préparation du fichier (profils, etc.), choix du support papier et ses conséquences sur le rendu, utilisation du pilote d'impression (Mirage), réception, finition (découpe) et emballage des tirages.

Initiation à la presse numérique Konica

(1h30)

Travaux pratiques en quart de groupe

Intervenante

Marie Constant, assistante du laboratoire Infographie

Objectifs pédagogiques

→ Présenter, en début de cursus, les différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique dont l'utilisation de la presse numérique.

→ Prévenir les dysfonctionnements dus à une mauvaise utilisation, connaître les manipulations spécifiques de la machine.

Contenu

Les étudiant-e-s apportent un fichier photo numérique à imprimer sur un support choisi parmi une sélection proposée. Ils et elles seront initié-e-s à la technique d'impression sur presse numérique à travers 3 axes : le choix du support papier et ses conséquences sur le rendu, le chargement du support sur la machine, l'utilisation du pilote d'impression (Fiery) sur l'ordinateur.

Initiation aux techniques d'accrochage

(3h)

Travaux pratiques

Intervenant

Olivier Vernhes, régisseur

Objectifs pédagogiques

→ Présenter les différentes possibilités de techniques d'accrochage afin de rendre l'étudiant-e autonome pour mettre au mur son travail artistique lors de séances collectives d'accrochage (bilan, séminaire, etc.)

Contenu

Olivier Vernhes présente les différentes techniques d'accroches:

→ savoir définir une hauteur, un emplacement et des écarts d'une œuvre ou d'une série

→ savoir définir le type d'accroche (vis, clous, tasseau, etc.)

→ savoir se servir des outils d'accroche (niveau laser, perceuse, etc.)

Initiation à la PAO InDesign

(3h)

Travaux pratiques en demi-classe

Intervenant

Marie Constant, assistante du laboratoire Infographie

Objectifs pédagogiques

→ Préparation aux ateliers PAO et donner les bases du logiciel pour préparer des documents simples.

→ Apprentissage des fonctions de base du logiciel Adobe InDesign en lien avec le texte et l'image.

→ Notion de format de document, de gabarit, de gestion des couleurs

→ Notion d'imposition et de préparation de documents multipages pour la reliure

Initiation au tirage Noir et Blanc

(6h)

Travaux pratiques en quart de groupe

Intervenant

Alexis Bacot, assistant du Laboratoire Noir et Blanc

Objectifs pédagogiques

→ Présenter les espaces du laboratoire Noir et Blanc, les différents agrandisseurs et leurs possibilités techniques, et les bases du tirage argentique NB.

→ Étape de départ pour suivre la formation AT3 du cursus

Contenu

→ Les étudiant-e-s apportent un film argentique noir et blanc et/ou des objets.

→ Initiation aux étapes du tirage NB (bouts d'essai, bande test, etc.)

→ Réalisation de photogrammes et/ou de tirages sur papier argentique RC de différentes surfaces (mats, semi-mats, brillants) et ses conséquences sur le rendu.

→ Introduction aux différents processus de lavage et de séchage du papier.

Initiation à la recherche documentaire

(3h)

Bibliothèque

Intervenant

Marie Viguié, bibliothécaire et Fabien Vélasquez, assistant bibliothécaire

→ présentation de la bibliothèque et du catalogue

→ présentation des usages possibles de la bibliothèque sur place et à distance

→ visite de librairies spécialisées à Arles

Initiation au travail en argentique couleur et en numérique

(1h)

Travaux pratiques en binôme

Intervenante

Axelle Geroges, assistante du
laboratoire couleur

Objectifs pédagogiques

→ Présentation de l'environnement

Prolab

→ Acquérir les connaissances du
logiciel Workstream

Atelier Pratiques du Noir et blanc, Pratiques du studio

→ Patrick Massary
assisté de
→ Alexis Bacot

UE 1
Approches techniques, ateliers (AT) et cours
AN 1
Classe entière, demi-groupe ou quart
de groupe
Nombre d'heures associées
78 heures réparties au semestre 5 et 6
Nombre de crédits
Cet enseignement fait partie de l'UE1
(12 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)
Format
Présentiel

COURS

**Physique appliquée
à la photographie I, II, III**
(6h) Deux séances à l'auditorium
Les principes et grandeurs physiques
utilisés pour la photographie

Évaluation
Des séries de questionnaires
à choix multiples en fin de semestre

AT #1

**Technologie du matériel argentique
et base de l'éclairage en studio** (12h)

Atelier en demi-groupe et quart de
groupe, en salle de cours et studio
→ Jour 1
cours (6h) sur les Principes de
fonctionnements des matériels
professionnels Découverte des studios
et de leur fonctionnement.
→ Jour 2
exercices en travaux dirigés réalisés
pour évaluer l'autonomie du groupe.

Objectifs pédagogiques
Avoir une base de connaissances
permettant à l'étudiant-e de com-

prendre le fonctionnement des
éléments qui composent une caméra
professionnelle et son utilisation
générale. Au studio, permettre à
chacun-e de connaître, comprendre
l'organisation et le fonctionnement des
espaces du studio.

Bibliographie et ressources
→ Supports pédagogiques:
série de diapositives disponibles
sur Moodle
→ *200 ans d'appareils photo :*
Histoire de la photographie
du daguerréotype au numérique,
Todd Gustavson, 2016
→ *100 boîtiers rétro :*
Le guide du collectionneur, John Wade
→ *Guide Michel Auer 2014-2018,*
Frederic Hoch, 2013

Évaluation
Évaluation continue et exercices de fin
de cours.

AT #2

**Technologie du matériel numérique
en studio de prise de vue** (15h)
En salle de cours et en studio

→ Jour 1

cours (3h) Présentation des matériels professionnels présents à l'École. Séries de petits exercices techniques pour acquérir de nouvelles compétences.

→ Jour 2

cours avec exercices pratiques en studio (6h) en mode connecté. Exercices à thèmes, réalisés à l'extérieur par petits groupes (4-5 étudiant-e-s)
À l'issue des cours, un travail collectif sous la forme d'un dossier technique au choix, sera demandé.

Objectifs pédagogiques

Connaître et comprendre l'usage du matériel de prises de vue numérique professionnel (caméra)
Cet atelier est un pré-requis pour le travail au studio menant aux ws de deuxième année.

Bibliographie et ressources

→ *Capture One: cours en ligne pour logiciel traitement des images*
→ *Studio: Plans d'éclairage pour la photo de portrait*, Andreas Bübl, 2018
→ Supports pédagogiques: Moodle

AT #3

Pratique tirage du Laboratoire N&B (18h)

Classe entière et quart de groupe. Il s'agit d'une initiation au matériel technique du laboratoire N/B et à la pratique du processus du tirage argentique N/B.
→ Cours d'introduction sur les spécificités techniques du matériel qui va être utilisé
→ Ateliers au laboratoire de tirage pour l'approche technique

Objectifs pédagogiques

Être capable de construire une séance

de tirage en autonomie, de faire un choix simple des surfaces et chimies mises à disposition. Durant les séances de tirage, savoir identifier les risques afin de pouvoir se protéger des risques associés au laboratoire.

Bibliographie et ressources

En continu et exercices.

Évaluation

Évaluation continue et restitution d'un dossier technique

AT #4

Studio : Prise de vue de l'objet à la chambre (15h)

Petit studio - quart de groupe
Travail au studio sur la reproduction d'un objet. Approche des techniques d'éclairage spécifique.

Objectifs pédagogiques

→ Acquisition des bases solides pour la réalisation de prises de vues d'objets.
→ Connaissance des rapports d'agrandissements compris entre 1/5 et 1, et initiation aux techniques d'éclairage. L'étudiant-e sera capable de comprendre et de réaliser en partie les différentes phases nécessaires au processus de fabrication de son image.

Bibliographie et ressources

→ *La Chambre Grand Format, un manuel selon le système SINAR*, Carl Koch et JJ et C Marchesi, 1990
→ *La Technique professionnelle de l'éclairage - Théorie de la lumière, mesure de l'exposition, technique des filtres*, Jost J. Marchesi, 1988

Évaluation

Continue et exercices de fin de cours

AT #5

Le flash en reportage (3h)

en demi-classe, salle de cours

Objectifs pédagogiques

→ Appréhender une histoire de la lumière brève, connaître la spécificité des sources de petite taille et les données techniques du flash.

→ Permettre à l'étudiant d'utiliser un flash accessoire en autonomie

Évaluation

Un exercice via Moodle

AT #6

Procédés alternatifs - Initiation (9h)

Laboratoire Procédés alternatifs - classe (3h) et quart de groupe (6h)

Sensibilisation à l'utilisation de procédés alternatifs simples.

Objectifs pédagogiques

→ Réaliser la chaîne de tirage du contretype à l'image d'un procédé.

→ Utiliser un procédé non argentique du type : cyanotype, ambrotype.

Évaluation

Présence active de l'étudiant-e
Contrôle continu

Atelier Pratiques de la couleur, Prise de vue grand format

→ Christian L'Huillier

assisté de

→ Axelle Georges

UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

AN 1

Classe entière, demi-groupe ou quart de groupe – obligatoire

Nombre d'heures associées

69 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1

(12 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format

Présentiel

COURS

Bases théoriques de la prise de vue en grand format - chambre photographique

(6h) Classe entière en auditorium en présentiel

→ Présentation du matériel et du vocabulaire technique concernant la chambre et les accessoires de prise de vue en grand format.

→ Les spécificités du travail à la chambre (décentrement, bascule, loi de Scheimpflug, etc.)

→ Notion de sujet (Lumière → Objet), mesure de la lumière. Le cadre, le point de vue (réel et projeté), la netteté (plan de netteté, profondeur de champ, hyper focale, etc.), la perspective et son contrôle.

Objectifs pédagogiques

Avoir les connaissances théoriques de base pour envisager une séance de prise de vue à la chambre en grand format. Montage d'une chambre pièce par pièce.

AT #1

Initiation à la prise de vue grand format (12h)

En quart de groupe

L'atelier 1 se déroule selon le programme suivant : une demi-journée de préparation, suivie d'une demi-journée d'exercices guidés en extérieur (Espace Van-Gogh à Arles ou équivalent) sans prise de vue (cadrage). Une journée de prise de vue est organisée dans un endroit à déterminer.

Objectifs pédagogiques

Acquérir l'autonomie et les gestes techniques en prise de vue grand format.

Cours

Bases théoriques de la couleur

(6h) Classe entière en auditorium

Seront appréhendés les sujets suivants : Qu'est-ce que la lumière ?

→ Notions de spectre.

→ Notions de couleur.

→ Vision des couleurs.

→ Reproduction des couleurs.

→ Défauts et maîtrise des couleurs en photographie numérique et argentique.

Objectifs pédagogiques

Acquérir les outils de compréhension pour maîtriser la couleur dans un processus créatif. Ce cours est un pré-requis indispensable aux enseignements en ateliers.

COURS

Atelier argentique N&B : le développement argentique

(3h) Classe entière en auditorium
"Cours pré-requis aux enseignements en atelier"

Ce cours explique le processus de développement d'une image latente argentique et des conditions optimales pour la conservation de cette image. Le cours commence par la théorie du développement puis reprend étape par étape le développement argentique d'un film ou d'un papier N&B. Il continue sur une partie très pratico-pratique accompagné de conseils pour éviter les déboires classiques. Il finit sur une description des bonnes pratiques pour conserver l'image.

Objectifs pédagogiques

Avoir les connaissances théoriques et pratiques pour maîtriser le développement argentique N&B

Évaluation

Questionnaires à choix multiples

AT #2

Initiation au travail argentique couleur, analogique et développement N&B

(18h) Cours et travaux pratiques au laboratoire en quart de groupe

→ Le traitement des films noir et blanc argentique (cours de 3h)

→ Le développement des films 4x5 inches en noir et blanc argentique (atelier de 3h)

→ L'utilisation, l'ergonomie du matériel du laboratoire couleur argentique analogique. Contact des films 4x5 inches couleur (atelier de 3h)

→ Utilisation du logiciel Workstream, création d'un ordre pour tirage sur imageur Argento numérique (atelier de 3h)

→ Exercice de balance des couleurs et de recherche de densité au laboratoire argentique analogique, avec confection d'un anneau de couleur atelier (atelier d'une journée entière).

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances liées au tirage argentique couleur. Savoir se servir du matériel de base.

AT #3

Atelier de tirage argentique analogique niveau I (12h)

Christian Lhuillier, atelier en quart de groupe.

→ Analyse des couleurs, comparatif des systèmes analogiques et numériques

Cet atelier consiste en un exercice de tirage d'une même image sur dix supports différents (dix surfaces de papier : brillant, satiné, lustré, ultra brillant, velours, toilé mat, toilé brillant, cuir brillant, lin brillant, mat) en analogique

Objectifs pédagogiques

Améliorer les capacités d'analyse des couleurs et la finesse de comparaison entre deux tirages. Point technique sur l'éclairage de monstration (1h, présentiel ou distanciel).

Évaluation

Les épreuves sont analysées au travers d'une grille comprenant la cohérence chromatique, la cohérence densitométrique, la conformité (marge,

retouche etc.)

AT #4

Atelier de tirage argentique analogique niveau II (12h)

Atelier en quart de groupe

Maîtriser le matériel de tirage et les
disparités des négatifs

Cet atelier consiste en un exercice de
tirage de trois images de même format
sur le même papier à partir de trois
négatifs fournis et de formats film
différents (4x5, 6x7, 24x36 mm) tirage
d'une épreuve en format 80x127cm sur
agrandisseur horizontal d'autre part.

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les disparités des négatifs et
apprendre à se servir d'un agrandis-
seur horizontal et à manipuler des
grands formats de papier, acquérir une
plus grande rigueur dans les
méthodes de travail.

Évaluation

L'évaluation se fait uniquement sur les
3 tirages avec négatifs fournis (3
formats films) selon une grille avec 4
critères fixés au sein du cahier des
charges.

Atelier Infographie

→ Lionel Genre
assisté de
→ Marie Constant

UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

AN 1

Classe entière, demi-groupe ou quart de groupe – obligatoire

Nombre d'heures associées

96 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (12 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format

Présentiel

COURS

L'image numérique (6h)

Classe entière

- Définitions et techniques, terminologie
- Les notions de résolution, définition, quantification.
- Introduction aux espaces colorimétriques, gestion des couleurs.
- Notion de flux de travail.

Évaluation

Questionnaires à choix multiples

AT NUM

La numérisation (12h)

Ateliers en quart de groupe en salle de numérisation

Cours et séance de travaux pratiques

- Maîtriser les techniques de numérisation d'images argentiques sur des scanners professionnels
- Présentation des différents types de numériseurs films
- Logiciels et pilotes
- Apprentissage des méthodologies
- Exercices individuels avec matériels

argentiques apportés par l'étudiant-e
→ Études de cas

Évaluation

Participation active de l'étudiant.e

AT #1 et #2

Traitement de l'image Adobe

Photoshop (24h)

Classe entière

Salle Infographie

Objectifs pédagogiques

Apprentissage des fonctions de base du traitement d'images numériques sur le logiciel Adobe Photoshop.

Les différentes étapes sont :

- Fonctions de gestions des couleurs, d'épreuve écran ;
- Diagnostic d'image, traitement des densités, des contrastes, de la chromie ;
- Acquisition de méthodologie de correction ;
- Métadonnées

AT #3 et #4

Traitement de l'image Adobe Photoshop (24h)

Classe entière
Salle Infographie

Objectifs pédagogiques

Apprentissage des fonctions de base du traitement d'images numériques sur le logiciel Adobe Photoshop.

Les différentes étapes sont :

- Approfondissement des procédures
- Fonctions de sélection, de masquage
- Notion de flux de travail avec fichiers raw

Évaluation AT #1 et #2 #3 et #4

Examen final : exercices de retouches (3h)

AT #5

PAO #1 (12h)

Classe entière
Salle Infographie

Objectifs pédagogiques

- Examen des fonctions principales du logiciel Adobe InDesign
- Paramétrages du logiciel
- Notions de blocs, de styles, de gabarits
- Gestion du texte, intégration d'images. Méthodologie
- Approfondissement des notions : les gabarits, les styles imbriqués, la notion d'imposition.
- Mise en œuvre des acquis de la première session;
- Réalisation et impression d'un livre de photographie broché ou dos carré-collé basé sur les travaux réalisés dans le cadre d'Arles Observatoire

Évaluation

Participation et assiduité

AT #6

PAO #2 (18h)

en lien avec Arles Observatoire
cf p.98

Objectifs pédagogiques

→ Savoir concevoir une maquette de livre de photographies selon un cahier des charges, et réaliser un suivi d'impression et de fabrication.

Évaluation

Rendu d'une production dans le cadre d'Arles Observatoire.

Atelier Audiovisuel

→ Franck Hirsch
Intervenant
→ Thomas Lallier,
réalisateur

UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

AN 1

Classe entière, demi-groupe ou quart
de groupe – obligatoire

Nombre d'heures associées

48 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1
(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format

Présentiel

AT #1 et #2

Initiation à la prise de vue et au montage vidéo (27h)

Ateliers en quart de groupe

Objectifs pédagogiques

Acquérir les fondamentaux dans la
pratique de la prise de vue vidéo et du
montage (sur Premiere CC)

Le déroulé est le suivant :

→ **PRISE DE VUE** (12h)

Ateliers en quart de groupe

Partie théorique

→ Apprentissage des bases de la
grammaire cinématographique : les
échelles de plans ; les principaux
mouvements de caméra ; les notions
de champ et hors champ ; le contre
champ (règle des 180°) ; focales et
profondeur de champ.
→ Assimilation des différents aspects
techniques en vidéo : le signal vidéo
(les formats et ratios, la cadence, le
débit et la compression), assimilation
du triangle d'exposition en vidéo
(exposition, sensibilité, shutter) ; les
capteurs et coefficients multiplicateurs,
choix des zooms et focales en vidéo

Ateliers pratiques

→ Apprentissage du maniement des
caméras légères et DSLR : mise en
œuvre, paramétrages basiques des
caméras, axe de prise de vue et
cadrage, mise au point et «peaking »,
balance des blancs, gestion de la
lumière et de l'exposition (zébra et
histogramme), plans fixes et en
mouvements, sur pieds et «à l'épaule»,
les prises de vue spécifiques (time
lapse, ralenti, stop motion, etc.).

→ **MONTAGE** (15h)

Ateliers en quart de groupe

Ateliers pratiques

→ Acquisition des fondamentaux du
logiciel de montage Premiere CC
→ Paramétrages du logiciel : Interface,
préférences, etc.
→ Gestion des formats SD, HD, 4K
→ Acquisition des différents média
→ Montage : IN, OUT, insérer, rempla-
cer, extraire, cut, raccord, magné-
tisme, etc. - Montage Images fixes
(diaporama)
→ Gestion des exports et compres-
sions (codecs et formats)

Évaluation

Exercices de montage d'un film court, questionnaire à choix multiple et analyse technique des images et du montage réalisé

AT #3

Initiation à la prise de son et au montage son (18h)

Ateliers en quart de groupe

Il s'agit d'un atelier d'initiation au son : enregistrement et montage.

Objectifs pédagogiques

Sensibilisation et initiation aux outils sonores ; être en capacité d'utiliser le matériel de prise de son en toute autonomie et de pouvoir utiliser le logiciel de montage audio (Fairlight) afin de faire un montage simple mais abouti.

Partie théorique

→ Le son, ses caractéristiques (hauteur, intensité, durée et timbre), réflexion et espace sonore, transformation d'une onde mécanique en signal électrique, la notion de « chaîne du son », les microphones (caractéristiques et directivités), conversion analogique/numérique, etc.

Atelier pratique prise de son

→ Apprentissage du maniement de la mixette et des enregistreurs audio. Découverte des différents outils sonores de l'École.
→ Mise en situation dans plusieurs contextes (intérieur, extérieur), savoir déterminer les bons types de microphones, les spécificités d'une prise de voix et d'une ambiance sonore, etc.

Atelier pratique montage son

→ Prise en main du logiciel Fairlight (Resolve): présentation et configuration, création d'un nouveau projet, les principaux modes de sélections et

outils de montage, lecture et enregistrement audio, importation de fichier, édition, raccourcis clavier, notions de mixage, etc.

Évaluation

Réalisation d'une bande sonore de format court

COURS

Approche scénographique de l'image en mouvement (3h)

Classe entière

Intervenant : Thomas Lallier, réalisateur

Objectifs pédagogiques

→ Sensibiliser aux différents dispositifs d'images en mouvement utilisés en scénographie
→ Appréhender l'ensemble des techniques et outils audiovisuels susceptibles d'être utilisés dans un contexte d'exposition, d'un projet artistique photo/vidéo
→ Étudier les stratégies de production et de diffusion in situ, hors les murs, pérenne, éphémère et en ligne.
→ Notion de flux de travail.

Contenu

→ État des lieux sur la généralisation des techniques audiovisuelles numériques dans les stratégies de monstration en général (arts vivants, communication visuelle, muséographie), et dans les problématiques d'exposition en particulier ;
→ Réflexion sur les évolutions technologiques et les potentiels créatifs qu'elles induisent dans la production et la diffusion d'images en mouvement (écran, projection, théâtre optique, vidéo mapping)
→ Discussion autour d'un dispositif de monstration in situ incluant la vidéo et intégrant la notion d'écriture scénographique, de mise en espace d'œuvre

Arles Observatoire

- Tadashi Ono
- Gilles Saussier
- accompagnés de
- Lionel Genre
- intervenant-e-s

UE 1

AN 1

Classe entière - obligatoire

Nombre d'heures associées

15 séances de 6h réparties sur l'année (dont 6 séances pour *La photographie comme expérience*)

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1
(10 ECTS au S5 et 12 ECTS au S6)

Format

Présentiel

Ce cours-atelier de première année aborde les notions d'observation (artistique et scientifique), d'expérience photographique, d'enquête, d'enregistrement dans la pratique photographique contemporaine. Les cours-ateliers se déroulent sur un mode dialogique, alternant selon les semaines un cours commun, un cours de Gilles Saussier, un cours de Tadashi Ono, et des intervenants extérieurs.

Tadashi Ono s'attache plus particulièrement aux approches pluri-disciplinaires de la notion de fieldwork (ou field research) en rapport avec des questions liées au paysage, au territoire et à l'environnement. Il aborde également l'histoire du point de vue photographique en Asie et plus particulièrement au Japon.

Gilles Saussier, à travers des exemples empruntés à l'histoire des avant-gardes du XXe siècle, à la tradition photographique documentaire, aux écrivains-voyageurs, à l'anthropologie visuelle traite des conditions d'une pratique photographique expérimentale.

Objectifs pédagogiques

→ Apprendre à voir car comme le dit

Maurice Merleau-Ponty "voir c'est toujours voir plus qu'on ne voit". La vue convoque l'expérience, l'objectivation, la mémoire, l'investigation.

→ Apprendre à se placer et à interagir avec le réel à différentes échelles urbaines et territoriales (paysage, portrait, nature morte).

→ Renforcer les qualités d'attention et de concentration des étudiants (économie de l'attention).

→ Se familiariser avec la méthodologie et l'art de l'enquête en croisant les approches disciplinaires (scientifique, journalistique, anthropologique, artistique).

→ Apprendre à construire une série photographique par l'invention de dispositifs et de protocoles de prise de vue.

→ S'initier au design graphique et à la mise en page par l'édition d'un portfolio photographique.

→ Renforcer la cohésion et la dynamique de groupe des promotions de première année.

→ Se familiariser avec le territoire arlésien et son environnement.

Contenu et méthode

Les matinées sont consacrées aux

présentations, lectures et discussions. Les après-midis consistent en des sorties photographiques collectives pour explorer méthodiquement le proche territoire arlésien et réaliser des prises de vues, accompagnées des professeurs. Chacun.e à sa manière collecte des signes, des formes, des informations reflétant ses centres d'intérêt, ses rencontres, ses interrogations.

À intervalle régulier, le cours-atelier et les séminaires critiques des coordinateurs d'année 1 permettent de faire un retour sur les photographies réalisées et sur le processus permettant de construire une série photographique (prises de vue, dispositifs, editing, montage, portfolios).

En fin d'exercice, chaque participant.e imprime et met en page un portfolio individuel relié en collaboration avec le laboratoire numérique et Lionel Genre. L'ensemble des portfolios sont archivés par la bibliothèque de l'ENSP et constitue une mémoire visuelle du territoire arlésien.

Évaluation

Participation de l'étudiant-e
Réalisation finale

Bibliographie

Elle sera donnée au fur et à mesure

La photographie comme expérience

→ Gilles Saussier

UE 1

Dans le cadre du cours-atelier Arles Observatoire

AN 1

Classe entière - obligatoire

Nombre d'heures associées

6 séances réparties aux semestres 5 et 6

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1

(2 ECTS au S5 et 2 ECTS au S6)

Format

Présentiel

À travers des exemples empruntés à l'histoire des avant-gardes du XXe siècle, à la tradition photographique documentaire, aux écrivains-voyageurs, à l'anthropologie visuelle, ce cours explore les conditions d'une pratique photographique expérimentale, et la nécessaire dimension d'expérience de tout processus artistique.

Sont abordées de manière critique et pluridisciplinaire les notions d'observation (artistique et scientifique), d'expérience, d'enquête, de témoignage, d'enregistrement, d'altérité, de réciprocité dans la pratique photographique documentaire. Trop souvent réduite à un acte solitaire d'expression personnelle, la photographie est ici envisagée en tant que pratique auto-réflexive et collaborative, influencée par les conditions sociales et matérielles d'un terrain, les rencontres, le hasard, la manière dont sont accueillies et comprises la présence et la démarche du photographe.

Objectifs pédagogiques

→ Apprentissage critique de l'histoire de la photographie documentaire en

relation aux avant-gardes artistiques du XXe siècle, à la littérature, aux sciences humaines.

→ Penser les notions d'expérience, d'observation, d'enquête, de témoignage, d'enregistrement, d'altérité, de réciprocité dans la pratique photographique du réel.

→ Poser la photographie en tant qu'acte et pratique et non pas seulement en qualité d'objet ou d'image.

Contenu et méthode

→ **Cours 1 | Pédagogie et photographie expérimentale**

John Dewey; Le Black Mountain College; Le couple Annie & Joseph Albers; Raoul Hausmann

→ **Cours 2 | Médiation documentaire**

Le dernier portrait; Eugène Atget; Berenice Abbot; Walker Evans; la figure du chiffonnier de l'histoire

→ **Cours 3 | Photographie & ready-made**

Marcel Duchamp; la Farm security administration; Les portraits de compensation; Les arrangements inconscients

→ **Cours 4 | L'art de la collection**

Albert Renger-Patzsch; Karl Blossfeldt; Bernd & Hilla Becher; Walker Evans

→ Cours 5 | Livre d'artistes, livres de photographes

Les pratiques artistiques de collecte; Hans Haacke; Marcel Broodthaers ; Vito Acconci; Ed Ruscha

→ Cours 6 | L'usage du monde

Nicolas Bouvier; Photographie et enregistrement; Tristes tropiques; Lothar Baumgarten

→ Cours 7 | Portrait de l'artiste en ethnographe

L'enquête de terrain; La grande famille des hommes; Hal Forster; Allan Sekula

→ Cours 8 | Anti-topographie

Le grand tour; Les missions photographiques; Robert Smithson; Paysage, territoire, site

→ Olivier Lugon, *Le style documentaire*, d'August Sander à Walker Evans, 1920-1945, Macula, 2002

→ *Le parti pris du document, littérature, photographie, cinéma et architecture au XX^e siècle*, Communications no 71, EHESS / Seuil, 2001

Évaluation

Participation active de l'étudiant-e
Réalisation finale

Bibliographie

→ Walter Benjamin, *Expérience et pauvreté*, 1933, Petite bibliothèque Payot / Philosophie, 2011

→ Nicolas Bouvier, *L'usage du Monde*, librairie Droz, 1963, réédition Petite bibliothèque Payot / Voyageurs, 2001

→ Bertolt Brecht, *Kriegsfiel* ; *War Primer* (1955), Éd. John Willett, London (1998)

→ Serge Daney, *Itinéraire d'un ciné-fils*, dvd vidéo, Éd. Montparnasse, 2004

→ John Dewey, *L'art comme expérience*, *Œuvres philosophiques III*, Université de Pau, Éd. Farrago, 2005

→ Hal Forster, *Le retour du réel, Situation actuelle de l'avant-garde*, La lettre volée, 2006

→ Monica Haller, *Riley and His Story : Me and My Outrage. You and Us*, Onestar Press (2009)

→ Mondher Kilani, *L'invention de l'autre : essais sur le discours anthropologique*, Éd. Payot, Lausanne, 1994

→ Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Librairie Plon, coll. Terre Humaine (1955)

Philosophie de l'image I

→ Fabien Vallos

UE 2

Approches théoriques

AN 1

Classe entière - obligatoire

Nombre d'heures associées

10 séances de 3h réparties aux semestres 5 et 6

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 6 ECTS

Format

Présentiel

Le cours *Philosophie de l'image I* retrace pour les étudiant-e-s une histoire à la fois politique, esthétique, théorique et formelle de l'image, de sa réception et de sa production. Le cours commence avec l'Antiquité et s'achève en 1755 avec le tremblement de terre de Lisbonne.

Objectifs pédagogiques

Acquisition d'une histoire critique du concept d'image et d'œuvre.

Évaluation

→ Évaluation écrite au premier semestre et orale au second semestre.

→ Évaluation sur la participation et la présence de l'étudiant-e

Bibliographie

Un syllabus est donné à chaque cours. La bibliographie est donnée durant le cours.

Théorie du performatif et du poétique

→ Fabien Vallos

UE 2

Approches théoriques

AN 1 & AN 2

Classes entières

Nombre d'heures associées

2 séances de 2h aux semestres 5/7 et 6/8

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 6 ECTS

Format

Présentiel

Ce cours a pour objectif une initiation à l'interprétation des pratiques dites "poétiques" et des pratiques du "performatif" depuis les années 1950.

Objectifs pédagogiques

Acquisition d'une histoire critique du poétique et du performatif.

Évaluation

Évaluation sur la participation et la présence de l'étudiant-e

Bibliographie

Un syllabus est donné à chaque cours.
La bibliographie est donnée durant le cours.

Vocabulaire de la photographie

→ Nicolas Giraud

UE 2

Approches théoriques

AN 1

Classe entière

Nombre d'heures associées

12h au semestre 6

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 6 ECTS

Format

Présentiel

Chaque nouvelle image se construit à partir des précédentes. L'image requiert donc un corpus visuel, à partir duquel l'on pourra raffiner, encore, l'expression de quelque chose par le moyen de la photographie.

Objectifs pédagogiques

- Donner à voir et à saisir un ensemble d'images pour leur capacité à servir de référence ou de contrepoint dans la construction d'une recherche personnelle.
- Culture de l'image
- Développer la capacité d'analyse des images.

Contenu et méthode

Commentaires et analyses d'images

Évaluation

Engagement et participation de l'étudiant-e

Bibliographie

La bibliographie sera donnée en début de séances.

Histoire de la photographie

→ Damarice Amao,
intervenante

UE 2

Approches théoriques

AN 1

Classe entière

Nombre d'heures associées

8 séances (24h)

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 6 ECTS

Format

Présentiel

Biographie

Damarice AMAO est historienne de la photographie et docteure en histoire de l'art (Université Paris Sorbonne). Spécialisée en photographie des avant-gardes du XX^{ème} siècle, elle a été entre-autres co-commissaire des expositions : *Eli Lotar* (Jeu de Paume, 2017), *Photographie, arme de classe* (Centre Pompidou, 2018) et *Dora Maar* (2019). Elle a assuré la direction des catalogues édités à cette occasion et est l'auteur de plusieurs contributions sur la photographie de l'entre-deux-guerres. En dehors de ses charges d'enseignements à la Sorbonne, elle est attachée de conservation au Cabinet de la photographie du Musée national d'art moderne/Centre Pompidou.

Présentation

Du XIX^{ème} siècle à nos jours, le cours « Femme et photographie : une histoire » se propose d'envisager l'histoire de la photographie à travers le prisme du genre en étudiant plus particulièrement le parcours de femmes photographes, de théoriciennes, d'artistes, d'entrepreneuses, ou encore de modèles, en France et à

l'étranger. Cette traversée historique et transdisciplinaire sera l'occasion d'aborder l'évolution et la diversification des récits de l'histoire de la photographie depuis plusieurs décennies mais aussi de mettre en évidence les conditions économiques, sociales et culturelles ayant favorisé la pratique et l'usage de la photographie chez plusieurs figures marquantes ayant fait du médium leur moyen privilégié d'expression, de création et de réflexion intellectuelle.

Chaque cours favorisera l'échange autour d'extraits de textes, de documents audiovisuels et iconographiques, envoyés au préalable ou diffusés au moment de la session.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les évolutions historiques majeures des techniques ainsi que des pratiques culturelles et artistiques de la photographie du XIX^{ème} à nos jours
- Identifier des travaux, des pratiques et des photographes significatifs vus lors du cycle
- Utiliser le vocabulaire technique et analytique spécifique
- Aborder l'histoire de la photographie selon une approche critique (interdisci

plinarité, féminisme, critique post-coloniale)

→ Échanger à l'oral sur des idées, des questions soulevées pendant le cours.

Bibliographie

→ Christian Bouqueret, *Les femmes photographes de la Nouvelle Vision en France, 1920-1940*, cat. expo., Paris, Marval, 1998.

→ Abigail Solomon-Godeau, *Chair à canons. Photographie, discours et féminisme*, Paris, Textuel, 2016.

→ Catherine Gonnard, Elisabeth Lebovici, *Femmes artistes, artistes femmes*, Paris, Hazan, 2007.

→ Griffith, Bronwyn, A.E. (dir.), *Les Ambassadrices du progrès : photographies américaines à Paris (1900-1901)*, cat. expo., Giverny, musée d'art américain, Adam Biro, 2001.

→ Liz Heron, Williams Val (dir.), *Illuminations. Women Writing on Photography from the 1850s to the Present*, New York, Londres, Tauris, 1996.

Histoire de la vidéo

→ Mathilde Roman,
historienne de l'art,
commissaire d'exposition,
et critique d'art

UE 2
Approches théoriques
AN 1
Classe entière
Nombre d'heures associées
4 conférences au semestre 6
Nombre de crédits
dans le cadre de l'UE2, 6 ECTS
Format
Présentiel

Biographie

Après des études de philosophie, Mathilde Roman obtient un doctorat en arts et sciences de l'art, Univ. Paris 1 Sorbonne. Elle est l'auteur de plusieurs essais : *Habiter l'exposition. L'artiste et la scénographie*, Manuella ed. 2020, *On stage. La dimension scénique de l'image vidéo*, éd. LEGAC PRESS, 2012 et *Art vidéo et mise en scène de soi*, éd. L'Harmattan, 2008. Elle a aussi co-dirigé l'ouvrage *Corps et images. Œuvres, dispositifs et écrans contemporains*, aux éditions Mimésis en 2017. Elle enseigne au Pavillon Bosio Monaco, Art&Scénographie, depuis 2006. Critique d'art, elle collabore régulièrement avec l'Art Môme, 02, est conseillère éditoriale de Switch (onPaper) et a collaboré dans le passé avec Mouvement, Artpress, lacritique.org. Elle fait partie d'AICA France et a rejoint le bureau d'AICA International en tant que trésorière en 2016. Elle participe à des programmes universitaires, colloques, journées d'étude et publications.

Elle mène aussi des projets de commissariat : *Danse, Danse, Danse*, Nouveau Musée National de Monaco,

2016; Plein écran, La Station, Nice, 2016; MOVIMENTA, Biennale de l'image en mouvement à Nice, 2017; Performance TV, Maison d'Arts Bernard Antoniaz, Nogent-sur Marne, 2018.

Présentation

Thèmes des 4 conférences

- Le corps, ses images, l'autofilmage
- Militantisme critique et infiltration des médias
- Expériences du temps et des récits
- L'image et ses dispositifs scénographiques

Évaluation

Participation active de l'étudiant-e

Bibliographie

Elle sera donnée en début de séance.

Nouvelles pratiques de l'image et du photographique

- Caroline Bernard
- Intervenant-e-s

UE 2

Approches théoriques

AN 1

Classe entière

Nombre d'heures associées

5 séances de 6h réparties aux semestres 5 et 6

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 6 ECTS

Format

Présentiel

Le cours se concentre sur une pratique étendue du photographique en analysant les champs de l'art contemporain, du cinéma et des nouveaux médias. La mise en réseau des images ou encore le développement planétaire des caméras transforment nos modèles de représentation du monde. Le cours est à la fois théorique et pratique.

Objectifs pédagogiques

- Le temps théorique permet de prendre connaissance du travail de théoriciens et d'artistes qui questionnent de façon singulière la nature et la polarité de l'image.
- Le temps pratique permet à l'étudiant-e de formuler une proposition personnelle en se positionnant au sein de ces nouveaux usages du photographique.

Contenu et méthode

- Cinq journées de cours
- Discussion collective suite à l'écoute des podcasts, avec un exposé par groupe
- Constitution de groupes d'étudiants pour la réalisation de propositions communes
- Discussions en visio par groupe

- Organisation d'une journée d'études

Évaluation

Évaluation de la proposition commune et de ses étapes

Bibliographie

La bibliographie évoluera en fonction des propositions des étudiant-e-s. Elle est ici indicative.

- *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Dominique Cardon, éditions du Seuil et La République des Idées, octobre 2015
- *Faux Raccords, la coexistence des images*, Elie During, Actes Sud, Villa Arson, Nice, 2010
- *L'Économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ?*, Yves Citton, La Découverte, 2014
- *Reading Writing Interfaces, From the Digital to the Bookbound*, Lori Emerson, University Of Minnesota Press, 2014
- *L'appétit des géants : Pouvoir des algorithmes, ambitions des plateformes*, Olivier Ertzscheid, C&F Éditions, Caen, 2017

- *Manières de faire des mondes*, Nelson Goodman, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1992
- *La Perspective du diable, Figurations de l'espace et philosophie de la Renaissance à Rosemary's Baby*, Patrice Maniglier, Actes Sud, Villa Arson, 2010
- *Aby Warburg et l'image en mouvement*, Philippe-Alain Michaud, Macula, Paris, 1998
- *Bending the Frame*, Fred Ritchin, Aperture, New-York, 2013
- *Des Écrits 1958-2001*, Jean-Michel Bouhours, Jacinto Lageira, Michael Snow, ed. Centre Pompidou, École nationale supérieure des Beaux-Arts, collection écrits d'artistes, Paris, 2002

L'image en mouvement

→ Muriel Toulemonde

UE 2

Approches théoriques

AN 1

Classe entière

Nombre d'heures associées

4 séances de 3h réparties (12h) au semestre 5

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 6 ECTS

Format

Présentiel

Le cours aborde l'image en mouvement dans sa filiation aux arts plastiques par une approche transversale : art vidéo, cinéma expérimental, pratiques documentaires.

Il souligne comment le film d'artiste tend à explorer et interroger les spécificités du médium (enregistrement, montage, matérialité, diffusion, etc.) pour en dégager le potentiel critique, conceptuel, narratif, plastique.

Objectifs pédagogiques

L'objectif du cours, à travers un parcours mettant en avant les expérimentations formelles des artistes dans la construction du film, est de transmettre les fondamentaux de la pratique de l'image en mouvement. Le rendu demandé pour l'évaluation finale est un court film basé sur les axes du cours.

Contenu et méthode

Le cours s'appuie sur la présentation et la projection d'une sélection d'œuvres emblématiques

I Généalogie

A - Cadre / séquence / évènement : Les Frères Lumières
B - Montage / rythme : Walter Rut-

mann

C - Dans la matière : post-productions : Robert Cahen / Rybzcinski

II Figures contemporaines

A - Le dispositif filmique comme

scénario : Mark Lewis / Cécile Paris

B - Le jeu de la grammaire cinématographique mot / son / image : John Smith

C - Le temps fixé : David Claerbout

III La parole filmée, l'adresse

A - « Trouver sa voix » Ross Mc Elle

B - Du je au Tu : Claudio Paziienza

C - Le filmeur : Jonas Mekas, Alain Cavalier

IV Visionnage des rendus des étudiants / évaluation collective /

Évaluation

Le rendu demandé pour l'évaluation finale est un court film basé sur les axes du cours.

Bibliographie

Ouvrages

→ *Sur le film*, Philippe-Alain Michaud, Editions Macula, 2016

→ *Vidéo : un art contemporain*, Françoise Parfait, Ed. du regard, 2001

- *Notes sur le cinématographe*, Robert Bresson, Folio Gallimard, 1975
- *Acheminement vers l'image*, Fernand Deligny, L'arachnéen, 1982
- *Une certaine tendance du cinéma documentaire*, J.L. Comolli, Verdier, 2021

Articles conférences

- *Qu'est-ce que l'acte de création ?*, Gilles Deleuze, Trafic 27, 1998
- *Trouver sa voix*, Ross McElwee, Trafic 15, été 1995
- *Comme un polonais*, J.P. Fargier, Cahiers du cinéma 405, mars 1988
- *Cadre de vies. Le cinéma de Claudio Paziienza*, J.P. Curnier, Texte livret du coffret « Claudio Paziienza – Fragments d'une œuvre »,

Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires

- Enseignant-e-s
- Intervenant-e-s

UE 2

Approches théoriques

AN 1

Classe entière

Nombre de crédit

Cet enseignement fait partie de l'UE2
(1 ECTS au S5 et 1 ECTS au S6)

Format

Présentiel

Tout au long de l'année, sont organisées des conférences à l'ENSP dans l'auditorium.

Ces invitations faites à des artistes, professionnel-le-s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant-e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou en présentiel), de discussions, de rencontres ouvertes au public, certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en petits groupes permettant d'approfondir les échanges (sur inscription préalable).

Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant-e-s et la participation est obligatoire.

Langues étrangères

→ Intervenant-e-s

UE 2

Approches théoriques

AN 1

Groupe de niveaux

Nombre d'heures associées

21h réparties aux semestres 5 et 6

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 1 ECTS

Format

Présentiel

La pratique d'une langue étrangère est indispensable à l'inscription du parcours de l'étudiant-e dans un environnement académique ouvert à l'international ; elle participe aussi à sa professionnalisation.

Les cours de langue sont obligatoires en 1^{ère} année. Les étudiant-e-s, selon leurs projets photographiques et/ou professionnels, choisissent une langue étrangère en début d'année entre l'anglais ou l'espagnol. Des cours de français langue étrangère peuvent être proposés aux étudiant.e.s non francophones ou souhaitant approfondir leur maîtrise de cette langue.

Les cours de langue sont dispensés à l'ENSP par l'organisme de formation [Arles à la carte](#)

Contenu et méthode

Après un test de niveau de langue en début d'année, les étudiant-e-s suivent les cours organisés en petits groupes (12 maximum). Les cours mettent particulièrement l'accent sur la maîtrise de l'expression orale en lien avec le travail artistique des étudiant-e-s.

Objectifs pédagogiques

Les cours de langue doivent permettre aux étudiants d'acquérir une aisance dans la présentation à l'oral et l'analyse de leur propre travail artistique devant un public.

Évaluation

L'évaluation tient compte de la participation active des étudiants aux cours et s'appuie sur une présentation orale devant le groupe à la fin de chaque semestre.

Entretiens individuels

→ Collège
des enseignant-e-s

UE 3
Approches critiques
AN 1
Séance individuelle
Nombre de crédits
2 ECTS au S6
Format
Présentiel

Un entretien individuel d'un-e enseignant-e avec un-e étudiant-e se déroule à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.

À partir du second semestre, chaque étudiant-e doit prendre **deux rendez-vous individuels** avec au minimum deux enseignant-e-s différent-e-s : Caroline Bernard, Nicolas Giraud, Tadashi Ono Gilles Saussier, Muriel Toulemonde et Fabien Vallos. L'étudiant-e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

Objectifs pédagogiques

- Vérifier le degré d'assimilation des connaissances ;
- Déterminer avec chaque étudiant-e la méthodologie et les références du projet photographique ;
- Dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

Contenu et méthode

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard

des résultats déjà obtenus et des intentions énoncées. La situation d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant-e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

Évaluation

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant-e au terme de l'entretien.

Séminaires critiques

- Caroline Bernard
- Tadashi Ono
- Intervenant-e-s

UE 3

Approches critiques

AN 1

Groupe de niveaux

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE3, 2 ECTS

Format

Présentiel

Les séminaires critiques constituent des entretiens et des temps de rencontres avec un groupe d'étudiant-e-s, dont la taille peut varier, lors desquels l'étudiant-e est amené-e à présenter l'état d'avancement de son travail et ses étapes de recherche. Il prend également part aux débats ayant lieu après la présentation des travaux de ses condisciples. L'étudiant-e est amené-e à participer à **deux séminaires critiques** dans l'année scolaire, ainsi qu'un séminaire de rentrée.

Objectifs pédagogiques

Réflexion méthodique avec l'étudiant-e afin de favoriser le développement de son, ou de ses projets artistiques, en l'aidant, par ailleurs, à clarifier les enjeux de son travail.

Résultats attendus

- Élaborer progressivement un positionnement au sein de l'art et du champs photographique.
- Développer la nécessité d'un engagement de tous les instants au sein de la pratique qui doit se concrétiser et s'affirmer au fil des séances
- Acquérir une certaine aisance à

commenter et argumenter son travail
→ Construire et développer à la fois les sources critiques et iconographiques afin d'engager un véritable dialogue avec son propre travail et les préoccupations qui le traversent.

Évaluation

Contrôle continu : prise en compte de l'évolution du travail, de la recherche, de l'expérimentation et de l'accompagnement référentiel.

Bibliographie

Individualisée, en fonction de la nature du travail développé.

Bilans

→ Collège
des enseignant-e-s
et des responsables
d'ateliers

UE 3

Approches critiques

AN 1

Un bilan à chaque fin de semestre

Nombre de crédits

6 ECTS au S5 et 6 ECTS au S6

Format

Présentiel

Évaluation semestrielle et collective de l'ensemble du travail.

Objectifs pédagogiques

Lors de cette récapitulation et vérification des acquis, la pluralité des interlocuteurs favorise un travail critique à la fois d'analyse et d'appréciation des potentialités ainsi que des orientations discernables dans le travail présenté par l'étudiant.

Contenu

L'étudiant-e doit présenter les exercices réalisés pendant le semestre écoulé ainsi que des travaux récents témoignant d'une première orientation d'un travail personnel. L'étudiant-e procède d'abord à la présentation formelle du travail réalisé avant de répondre ensuite aux questions qui lui sont posées.

Évaluation

Les critères d'évaluation, transversaux pour les 3 années sont :

- la progressivité par rapport aux enseignements
- l'assiduité de l'étudiant-e
- son engagement au sein de l'École

À ce premier temps de bilan, il s'agit de : savoir fabriquer une image (dans ses dimensions technique et réflexive) et être en capacité de produire des images. Sont alors spécifiquement prises en compte les qualités technique, plastique, d'élaboration, d'expérimentation, d'engagement et de réflexivité (distance critique).

Le second bilan conditionne fortement le passage en 2^e année. Il est attendu de l'étudiant-e qu'il/elle soit en capacité de présenter un ensemble ou une série d'images mais aussi les travaux connexes qui nourrissent le travail. Sont alors spécifiquement pris en compte : la progression et l'implication depuis le premier bilan, l'investissement dans les cours et le cursus et son lien avec la proposition, la capacité à dégager des pistes de travail et les références qui les accompagnent, la qualité de présentation et de fabrication des images (choix du format, tailles des images, etc.) et enfin une esquisse de mise en forme, de mise au mur.

2^e année

Tableau des crédits
Semestres
7 et 8
Coordinatrice
→ Muriel Toulemonde

UE 1
Approches techniques
et workshops
UE 2
Approches théoriques,
langue et méthodologie
du mémoire
UE 3
Approches profession-
nelles & recherche
UE 4
Approches critiques

UE	Enseignements	Référents	ECTS S7	ECTS S8
UE 1	<p>Les initiations +</p> <ul style="list-style-type: none"> → Initiation à l'encadrement → La gestion des données → Initiation à l'utilisation des outils audiovisuels <p>Ateliers techniques de perfectionnement 1 atelier à choisir par semestre</p> <ul style="list-style-type: none"> → ATP #1 Prise de vue de nuit à la chambre → ATP #2 Prise de vue connectée en studio → ATP #3 Retouche avancée sur Adobe Photoshop → ATP #4 Le tirage d'exposition → ATP #5 L'éclairage pour l'objet en studio → ATP #6 Studio : Les bases de l'éclairage en fiction → ATP #7 Atelier production et post production → ATP #8 Atelier : investir un espace d'exposition → ATP #9 La matière sonore dans un lieu d'exposition → ATP #10 Usage des procédés anciens 	<p>Olivier Vernhes Marie Constant Franck Hirsch</p> <p>Responsables d'ateliers et Intervenant-e-s</p>	5	5
UE 1	<p>Workshops 2 sessions par an</p>		2	2
UE 2	<ul style="list-style-type: none"> → Philosophie de l'image II → Théorie du performatif et du poétique → Vocabulaire de la photographie → Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires avec des intervenant-e-s extérieur-e-s → Langues étrangères (optionnel) 	<p>Fabien Vallos Fabien Vallos Nicolas Giraud Intervenant-e-s</p>	6	6
UE 2	<p>Mémoire</p> <ul style="list-style-type: none"> → Méthodologie du mémoire → Approfondissement de la recherche documentaire → Séances individuelles avec le-la directeur-trice de mémoire 		2	2

UE	Enseignements	Référents	ECTS S7	ECTS S8
UE 3	Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles 1 projet au choix		3	3
UE 3	Séminaires et laboratoires de recherche et de création Participation à 1 séminaire minimum		2	2
UE 3	Stage et/ou projet professionnel - obligatoire		X	X
UE 4	Monstration		4	4
UE 4	Entretiens individuels	Collège des enseignant-e-s		
UE 4	Bilans	Collège des enseignant-e-s et des responsables d'ateliers	6	6
Total par semestre			30	30

Dans le cas d'une mobilité internationale d'études aux semestres 7 ou 8, l'étudiant-e obtient les crédits du semestre dans l'École partenaire. Les crédits sont définitivement reconnus à l'ENSP après restitution de l'expérience sous la forme d'un rapport et de la participation à un séminaire collectif.

Les initiations +

UE 1

Ateliers techniques de perfectionnement

AN 2

Sur inscription, jauge limitée

Nombre d'heures associées

9 heures

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1

(5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format

Présentiel

Initiation à l'encadrement

(4h)

Travaux pratiques - présentiel

Intervenant

Olivier Vernhes, régisseur

Atelier de finition

Cet atelier propose une initiation aux techniques d'encadrement, en petit groupe (sur inscription), dans l'atelier de production

Objectifs pédagogiques

Connaître les principes techniques d'encadrement et comprendre les choix esthétiques: celui d'un contre-collage simple, à un encadrement avec baguette, avec rehausse, verre, en montage simple ou flottant, en caisse américaine. Les étudiant-e-s auront la possibilité de fabriquer par eux/elles-mêmes un encadrement spécifique.

La gestion des données : cataloguer, archiver et sauvegarder ses fichiers numériques

(3h)

En présentiel & classe entière à l'auditorium

Intervenante

Marie Constant, assistante du laboratoire Infographie

Objectifs pédagogiques

Donner des méthodes et initier aux outils permettant de cataloguer, archiver et sauvegarder les fichiers numériques

Contenu

→ Présentation des différents types de sauvegarde pour les fichiers numériques

→ Présentation des différents outils de sauvegardes en ligne (Drive, Cloud,...) et en matériel (disque dur, ...)

→ Méthode de sauvegarde en toute sécurité

→ La récupération de données

Initiation à l'utilisation des outils audio-visuels

(2h)

en demi-groupe, en salle de monstration et galerie

Intervenant

Franck Hirsch, responsable Laboratoire audiovisuel

Présentation du matériel audiovisuel dédié au lieux de monstration.
(vidéo projection, tv, lecteur multimedia...)

LES ATP ateliers techniques de perfectionnement

UE 1

Ateliers techniques de perfectionnement

AN 2

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1
(5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format

Présentiel

Sur inscription préalable

**Chaque étudiant.e doit en choisir un
par semestre obligatoirement**

ATP #1 Prise de vue de nuit à la chambre

(3 jours)

salle de visualisation & extérieur

Intervenants

Christian L'huillier
et Jonathan Mourglia

Stage de prise de vue en 4x5 en
extérieur avec projet et suivi de ce
projet et de sa réalisation par un
artiste-photographe professionnel

Objectifs pédagogiques

Se confronter au matériel et à la réalité
des conditions de prise de vue en
situation de commande.

Contenu et méthode

- 1 journée prise de connaissance et de présentation de l'artiste et de son travail. Construction du projet.
- 2 nuits de prise de vue et de première exploitation des travaux.
- journée de tirage et de restitution du travail.

Évaluation

Engagement et forte participation de
l'étudiant.e, résultats.

Ressources et Bibliographie
Seront donnés en amont de l'Atelier.

ATP #2 Prise de vue connectée en studio

En Studio

Intervenants

Lionel Genre et Patrick Massary

Comment réaliser des prises de vue
avec traitement en direct via un logiciel
de capture.

Objectifs pédagogiques

Apprentissage de la technique de prise
de vues en studio simultanée au
traitement d'images

Contenu

- Établissement d'un système de prise de vue en studio, avec éclairage et liaison appareil numérique/ordinateur
- Appréhension de la méthodologie de capture connectée

- Application de paramètres de développement des fichiers bruts
- Séparation du travail et dialogue entre opérateur de prise de vue et assistant numérique.
- Apprentissage des logiciels de capture : Capture One, Lightroom, Phocus
- Méthodologie de sauvegarde

Évaluation
Exercice noté

ATP #3 **Retouche avancée** **sur Adobe Photoshop**

(3 jours) Atelier Infographie,
max 7 étudiant·e·s

Intervenant
Benjamin Roulet, retoucheur

Approfondissement des techniques de retouche numérique

Objectifs pédagogiques
Maîtrise des procédés avancés sur Photoshop

Contenu et méthode
Intervention d'un professionnel/retoucheur

Évaluation
Participation active et exercice noté

ATP #4 **Le tirage d'exposition**

(3 jours et demi) labo noir&blanc
max 7 étudiant·e·s

Intervenants
Carlos Barrantes

Travail de tirage
Travail sur les différentes techniques de laboratoire

Méthodologie

L'intervenant présente les enjeux techniques qui permettent l'accomplissement du travail en laboratoire. Une série non exhaustive de tirage pourra être produite.

Contenu

- Rapport entre le photographe et le tireur
- Présentation du travail de l'intervenant
- Analyse des travaux et mise en place de la séance au laboratoire
- Technique de finition pour exposition
- Synthèse de fin de stage

Évaluation

Participation active de l'étudiant·e et production

Bibliographie

- Les grands maîtres du tirage de [Dominique Gaessler](#) (Auteur)
- [Galerie-photo.com](#)

ATP #5 **L'éclairage pour l'objet en studio**

(3 jours) studio
max 7 étudiant·e·s

Intervenants
Patrick Massary
et un·e intervenant·e

Objectifs pédagogiques
Approfondissement des outils et des ressources dédiés à l'éclairage pour la réalisation de projet mettant en scène des objets.

Contenu et méthode

L'étudiant·e se verra confier la réalisation d'exercices ciblés visant à traiter au mieux les problématiques objets/lumières, au sein d'une scénographie.

Pré-requis

Avoir suivi une formation de pratique au studio durant la 1ère année ou équivalent dans une autre structure.

Évaluation

Contrôle continu sur les critères d'engagement et ponctualité durant la formation.

ATP #6

Studio : les bases de l'éclairage en fiction

(2 jours) Studio & extérieur

Intervenants

Franck Hirsch

Patrick Massary

Objectifs pédagogiques

- Développer une autonomie dans l'utilisation des sources lumineuses sur un plateau et en extérieur
- Être à même de bien choisir le matériel d'éclairage selon ses ambitions techniques et artistiques
- Organisation de la mise en œuvre, tenant compte des moyens, des espaces et du temps imparti

Contenu et méthode

- Présentation des différents type de matériel (sources lumineuses et accessoires)
- Explication des différents rendus selon les sources : quantitatifs et qualitatifs
- Mélange des sources et point d'équilibre chromatique, hi-key et low-key
- Nature et propagation de la lumière naturelle (réflexion, diffusion, axes, sources)
- Préparation technique et esthétique d'un tournage d'une scène simple
- Discussion collective des choix et de la cohérence de la scène à éclairer.
- Construction d'une scène éclairée, tournée et montée (simplement)

Compétences acquises

- Savoir dissocier les types de lumières
- Savoir contrôler et diriger les sources
- être capable de travailler en situation d'équipe

Évaluation

- Visionnages et analyses critiques
- Présence permanente et implication de l'étudiant-e dans l'atelier

ATP #7

Atelier Production et post-production

(3 jours)

Intervenants

Franck Hirsch

Thomas Lallier, réalisateur

Sur inscription préalable avec une note d'intention accompagné d'un corpus de visuels

Objectifs pédagogiques

- Concevoir et préparer technique-ment des vidéos destinées à la diffusion dans un espace d'exposition : formats classiques et hors format en prise de vue et en post-production
- Pratiquer le flux de postproduction avec Premiere Pro CC : montage multi-écran, colorimétrie, exports
- Appréhender les différents outils de diffusion in situ : écrans, projecteurs, supports, formats

Contenu et méthode

- Étude des techniques de pré-production : repérage et prérequis divers (cotes, échelles, répartitions des espaces, alimentation électrique, positionnement des dispositifs de diffusion audio et vidéo).
- Panorama et spécificités des outils et formats de prise de vue vidéo et

Évaluation

Implication de l'étudiant-e dans l'atelier

ATP #8

Atelier Investir un espace d'exposition

(4 jours)

Intervenants

Franck Hirsch

Thomas Lallier, réalisateur

→ En priorité avoir participé à l'ATP # production et post-production

Objectifs pédagogiques

→ Développer une approche scénographique de la monstration d'œuvres audiovisuelles

→ Investir un espace d'exposition éphémère avec des vidéos existantes ou réalisées ad hoc, en tirant parti des contraintes du lieu

→ Élaborer des scénari d'agencement de l'espace, déterminer les moyens techniques et logistiques à mettre en œuvre

→ Réaliser une présentation publique et immersive d'œuvres personnelles

Contenu et méthode

→ Discussion collective des choix et de la cohérence de l'ensemble des œuvres proposées au visiteur

→ Organisation de la mise en œuvre tenant compte des contraintes du lieu, du temps imparti et des spécificités du parc matériel à disposition.

→ Construction du parcours d'exposition avec les productions des étudiant-e-s (partage d'un lieu commun).

→ Répartition et cohésion des espaces, réglages de l'éclairage, réglages des dispositifs de diffusion image et son

Évaluation

Implication de l'étudiant-e dans l'atelier

ATP #9

La matière sonore dans un lieu d'exposition

(3 jours)

Intervenants

Franck Hirsch

Thibault Verdron, ingénieur et designer sonore

Objectifs pédagogiques

→ Comprendre l'intérêt de scénographier le son dans un espace d'exposition.

→ S'adapter aux contraintes acoustiques d'un lieu d'exposition.

→ Comprendre comment gérer la coexistence de plusieurs pièces sonores dans un même espace.

→ Acquérir les compétences nécessaires afin de sélectionner le matériel sonore adapté à sa pratique.

Contenu et méthode

→ Panorama et spécificités des outils et formats de diffusion sonore

→ Présentation des différents types de matériels, "la chaîne de diffusion sonore" (source, amplificateur, enceinte...)

→ Description des différents rendus sonore selon les sources : puissance, directivité, équilibre spectral, espace sonore....

→ Nature et propagation du son selon les notions de réflexion, diffusion, et absorption.

→ Exercices de mise en pratique

Compétences acquises

Pouvoir imaginer la spatialisation du son dans sa pratique.

→ Savoir dissocier les types d'enceintes

→ Savoir contrôler et diriger les sources

→ Savoir installer le matériel de diffusion sonore.

Évaluation

Implication de l'étudiant-e dans l'atelier

ATP #10

Usage des procédés anciens

(4 jours)

Intervenants

Patrick Massary

Carlos Barrantes

Objectifs pédagogiques

Acquérir une connaissance approfondie d'un procédé alternatif permettant sa reproductibilité dans le cadre d'un projet technique et/ou artistique.

Contenu et méthode

L'étudiant.e procédera aux étapes de fabrication d'un contretypage numérique puis aux étapes de fabrication de l'émulsion sensible et du tirage artistique.

Évaluation

Contrôle continu sur les critères d'engagement et ponctualité durant la formation.

Workshops

UE 1

Cours

AN 2

2 sessions par an

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 2 ECTS au S7 et 2 ECTS au S8)

Format

présentiel ou distanciel

Le workshop est une séquence de travail et de production intensif, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles.

Le workshop a une durée courte et un nombre limité de participant-e-s. Il demande une implication forte de l'étudiant-e.

Lors de chaque semestre, une semaine banalisée est dédiée aux workshops. Les propositions sont données aux étudiant-e-s au minimum 15 jours en amont de la tenue du workshop (sur inscription). Le nombre de places étant limité, certains workshops nécessitent des pré-requis ou une sélection préalable opérée par son/sa référent-e pédagogique.

L'évaluation porte sur l'engagement et la participation de l'étudiant-e.

Une restitution est généralement organisée le dernier jour du workshop.

Calendrier 2022-2023

→ Semaine du 14 novembre 2022 - commune aux Écoles du réseau de l'École(s) du sud

→ Semaine du 13 mars 2023

Philosophie de l'image II

→ Fabien Vallos

UE 2

Approches théoriques

AN 2

Classe entière, auditorium

Nombre d'heures associées

10 séances réparties aux semestres 7 et 8

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 6 ECTS

Format

Présentiel

Le cours *Philosophie de l'image II* est une analyse du concept d'image à partir de la modernité et d'une succession de crises de la pensée, de la technique et de l'art. Ce cours prend en charge l'apparition de la photographie comme modèle exemplaire d'une crise paradigmatique. Ce cours commence en 1755 avec le tremblement de terre de Lisbonne et s'achève avec une analyse des théories critiques de l'œuvre contemporaine.

Objectifs pédagogiques

Acquisition d'une pensée critique sur l'histoire moderne et contemporaine de l'image.

Acquisition des processus dialectique.

Contenu et méthode

Les 10 cours magistraux de 3h s'accompagnent d'une vingtaine de podcast.

Évaluation

→ Évaluation écrite au premier semestre.

→ Évaluation orale au second semestre.

→ Évaluation sur la participation et la présence de l'étudiant-e

Bibliographie

Un syllabus est donné à chaque cours. La bibliographie est donnée durant le cours.

Théorie du performatif et du poétique

→ Fabien Vallos

UE 2

Approches théoriques

AN 1 & AN 2

Classes entières

Nombre d'heures associées

2 séances aux semestres 5/7 et 6/8

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2

Format

Présentiel

Ce cours a pour objectif une initiation à l'interprétation des pratiques dites "poétiques" et des pratiques du "performatif" depuis les années 1950.

Objectifs pédagogiques

Acquisition d'une histoire critique du poétique et du performatif.

Évaluation

Évaluation sur la participation et la présence de l'étudiant-e

Bibliographie

Un syllabus est donné à chaque cours.
La bibliographie est donnée durant le cours.

Économie de l'image

→ Nicolas Giraud

UE 2

Approches théoriques

AN 2

Classe entière, auditorium

Nombre d'heures associées

4 séances de 3h soit 12h au semestre 7

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2

Format

Présentiel

Il s'inscrit dans une réflexion élargie sur la production et la circulation des images dans le champ artistique et médiatique. Il envisage les images dans leurs dimensions techniques, économiques et politiques.

Objectifs pédagogiques

Compréhension des enjeux théoriques et pratiques de la circulation et de la présentation des images.

→ *L'image tactique*, Revue Inframince n.12

→ *L'image comme monnaie*, Revue Inframince n.14

→ WJT Mitchell, *Que veulent les images ? Une critique de la culture visuelle*, Les Presses du réel

Contenu

Ce cours comprend quatre modules sur :

- la question de l'accrochage
- la question de l'édition
- l'instrumentalisation des images
- l'élaboration d'une économie des images

Évaluation

Engagement et participation de l'étudiant-e

Bibliographie

→ Paul Virilio, *La machine de vision*, 1988

→ Allan Sekula, *Écrits sur la photographie 1974 - 1986*, 2013

→ *Image, pouvoir et politique*, Revue Inframince n.10

Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires

→ Enseignant-e-s
→ Intervenant-e-s

UE 2
AN 2
Classe entière
Nombre de crédits
dans le cadre de l'UE2, 1 ECTS
Format
Présentiel

Tout au long de l'année, sont organisées des conférences à l'ENSP dans l'auditorium.

Ces invitations faites à des artistes, professionnel-le-s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant-e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou en présentiel), de discussions, de rencontres ouvertes au public.

Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant-e-s et la participation est obligatoire.

Certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en **petits groupes** permettant d'approfondir les échanges en favorisant les interactions entre l'invité-e et les étudiant-e-s.

Les sujets abordés sont divers et dépendent des recherches des invité-e-s. Les séminaires ayant une jauge réduite, ils sont accessibles sur inscription préalable.

À titre d'exemple, le philosophe

Georges Didi-Huberman a tenu un séminaire en février 2022, ou encore Jean-Christophe Bailly, et l'artiste Enrique Ramirez.

Ces invitations sont régulières, au cours de l'année universitaire et les informations des invitations sont transmises aux étudiants au fur et à mesure sur le tableau d'affichage en ligne et/ou par email.

Langues étrangères

→ Intervenant-e-s

UE 2

Cours et séances individuelles

AN 2

Groupe de niveaux - optionnel

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2

Format

Présentiel

Sessions individuelles de mentoring

Nombre d'heures associées

3h au semestre 7 et 3h au semestre 8

Format

Distanciel

En 2e année, les étudiant.e.s peuvent bénéficier de sessions individuelles de "mentoring", en anglais ou en espagnol, dans le cadre de de leur préparation professionnelle. Les étudiant.e.s intéressé.e-s par cet accompagnement doivent en faire la demande au début de chaque semestre.

Les sessions individuelles de "mentoring" sont dispensées par l'organisme de formation Arles à la carte.

Contenu et méthode

Les étudiant.e-s préparent, en amont des séances, les documents professionnels rédigés en anglais ou espagnol (CV, lettres de candidatures, portfolio, etc.) sur lesquels ils souhaitent avoir un retour ciblé. Les sessions peuvent également servir à préparer un entretien professionnel à l'oral. Les sessions individuelles de mentoring se déroulent en ligne. Selon

les besoins de l'étudiant.e, une à trois séances de 1h peuvent être proposées par semestre et par étudiant.e.

Objectifs pédagogiques

Accompagner les étudiant.e-s dans la préparation de leurs documents et entretiens professionnels avec des interlocuteurs anglophones ou hispanophones.

Évaluation

Engagement et participation active de l'étudiant.e aux sessions.

Cours de langues

Nombre d'heures associées

12h au semestre 7 et 12h au semestre 8

Format

Présentiel

Les cours de langue sont optionnels en 2e année. Les étudiant.e-s, selon leurs projets photographiques et/ou professionnels, choisissent une langue étrangère en début d'année entre l'anglais ou l'espagnol. Des cours de français langue étrangère peuvent être proposés aux étudiant.e.s non francophones

ou souhaitant approfondir leur maîtrise de cette langue en vue de la rédaction de leur mémoire.

Les étudiant-e-s souhaitant poursuivre l'enseignement d'une langue étrangère doivent en exprimer le souhait au début de l'année académique.

Les cours de langue sont dispensés par l'organisme de formation Arles à la carte.

Contenu et méthode

Après un test de niveau de langue en début d'année, les étudiant-e-s suivent les cours organisés en petits groupes (12 maximum). Les cours mettent particulièrement l'accent sur la maîtrise de l'expression orale en lien avec le travail artistique des étudiant-e-s.

Objectifs pédagogiques

Les cours de langue doivent permettre aux étudiant-e-s d'acquérir une aisance dans la présentation à l'oral et l'analyse de leur propre travail artistique devant un public.

Évaluation

L'évaluation tient compte de la participation active des étudiant-e-s aux cours et s'appuie sur une présentation orale devant le groupe à la fin de chaque semestre.

Mémoire

→ Coordinateur du mémoire
Fabien Vallos
→ Directeur.trice.s de mémoire
→ Marie Viguié, responsable de la bibliothèque

UE 2
Cours
AN 2
Séances collectives et individuelles
Nombre de crédits
cet enseignement fait partie de l'UE2 (2 ECTS au S7 et 2 ECTS au S8)
Format
Présentiel et/ou distanciel

Méthodologie du mémoire

(3h) Auditorium, Fabien Vallos

Objectifs pédagogiques

Acquérir les fondements de la méthodologie de la recherche et de la rédaction ou réalisation de leur propre mémoire.

Contenu

Lors des séances du cours « Philosophie de l'image » les étudiant.e.s seront en mesure de comprendre les grands modèles méthodologiques qui ont construit ce que nous nommons recherche en art, en esthétique et en théorie des arts. À partir de cela, ils seront capables de l'appliquer à la détermination du sujet de leur recherche et à la construction d'un processus analytique et critique. Le suivi se fait lors des rendez-vous individuels avec le/la directeur.trice de mémoire.

Approfondissement de la recherche documentaire

Bibliothèque (3h)
Marie Viguié, bibliothécaire

et Fabien Velasquez, assistant bibliothécaire

Objectifs pédagogiques

Connaître les ressources documentaires de la bibliothèque et la méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre du mémoire

Contenu

→ Présentation des ressources documentaires physiques et numériques présentes à la Bibliothèque.
→ Méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire de niveau Master : veille documentaire, sélection de sites Internet et de références documentaires spécialisées, élaboration de la bibliographie, notes de bas de pages, citations.

Séances individuelles avec le/la directeur.trice de mémoire

Une fois le/la directeur.trice de mémoire déterminé.e, l'étudiant.e prend des rendez-vous réguliers et constructifs avec celui ou celle-ci. Chaque rendez-vous doit être impérativement préparé en amont. Si des éléments en amont sont transmis,

il convient de laisser un temps nécessaire à leur lecture. L'étudiant.e peut également se rapprocher d'autres enseignants de l'École selon la direction de ses recherches. Les enseignant.e-s et directeur.trice.s de mémoire ont chacun leur méthode de suivi des travaux des étudiant.e.s. Certaines séances pourront être collectives, par petits groupes.

Ressources

Tous les mémoires des années précédentes sont consultables à la bibliothèque et sur le site du [CRAI](#). Les étudiant.e-s seront invité.e-s à une présentation - discussion, des recherches des doctorants inscrits dans le doctorat de pratique et de théorie de la création ENSP-AMU.

Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles

→ un·e ou deux référent·e·s par projet

UE 3

Approches professionnelles et Recherche

AN 2

Obligatoire pour les AN2, optionnel pour les AN3

Nombre d'heures

Variable selon le projet

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE3 (3 ECTS au S7 et 3 ECTS au S8)

Format

Présentiel

1 projet au choix

Afin de se familiariser avec les pratiques professionnelles et les projets de recherche qui impliquent un travail en groupe, sur un temps long, en vue d'une production (exposition, publication) ou une présentation, les étudiant·e·s de 2^e année doivent **participer à au moins un des projets proposés.**

Les projets se construisent souvent en lien avec des intervenant·e·s et en association avec des partenaires culturels. Ils portent souvent un enjeu fort de la photographie et de la création contemporaine. **Il est donc demandé un investissement et une implication importants à l'étudiant·e afin qu'il/elle participe en co-construisant également le projet.**

Le choix du projet s'effectue par l'étudiant·e en début d'année scolaire, **après une présentation des enjeux et des contenus de chacun**, ainsi que des modalités de sélection des candidat·e·s s'il y en a (texte, images, motivation, etc.), le nombre de participants au projet est limité, pour permettre l'efficacité et la réalisation

concrète.

Le déroulé, le calendrier et l'organisation des séances de travail sont définis en début d'année, chaque projet ayant sa temporalité propre.

Chaque référent·e propose les modalités d'**évaluation** du projet, le suivi et l'engagement de l'étudiant·e dans le projet demeurant les critères principaux.

Séminaire des laboratoires de recherche et de création

UE 3

Approches professionnelles et Recherche

AN 2

Obligatoire

Nombre d'heure

42h réparties sur l'année

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE3 (2 ECTS au S7 et 2 ECTS au S8)

Format

Présentiel et/ou distanciel

1 séminaire de recherche au choix parmi les 3 suivants

Séminaire du laboratoire FIG. Figure Image Grammaire

Coordination

Fabien Vallos

Le séminaire de recherche porté par le laboratoire Fig. portera (pour l'année 2022-2023) sur **l'interprétation des processus d'ingestion de l'image et de l'iconophagie.**

Un colloque sera organisé à l'ENSP. Les étudiant.e.s du séminaire sont fortement impliqué.e.s dans son organisation.

Toute l'archive du séminaire se trouve sur laboratoirefig.fr

Déroulé

→ Construction du séminaire : une séance tous les quinze jours en présentiel

→ Rédaction et diffusion d'un texte pour chaque séance

→ le texte est commenté lors d'une pré-séance sur le drive.

→ publication du texte commenté dans sur le site du Fig. et dans un ouvrage collectif

→ co-organisation du colloque et interventions

→ publication des actes du colloque

Objectifs pédagogiques

Recherche, mise en partage et publication.

Évaluation

Engagement et participation active de l'étudiant-e

Bibliographie

Sera donnée au fur et à mesure du séminaire.

Séminaire du laboratoire Prospectives de l'image (PI)

Coordination

Caroline Bernard

Le séminaire de recherche est consacré à la prospective des images, à savoir la façon dont leurs fabrications et leurs usages dessinent nos mondes contemporains et ses futurs. Aujourd'hui, les

usages dessinent nos mondes contemporains et ses futurs. Aujourd'hui, les images sont un outil de mesure et de modélisation des activités humaines aussi bien dans des applications civiles ou militaires. Elles permettent de nouvelles descriptions du monde à partir desquelles on peut par exemple, imaginer de nouvelles géographies. Ce séminaire revient sur la relation parfois tendancieuse que l'image entretient avec l'algorithme et la machine (par exemple : surveillance de masse, modélisation de pandémie, et décisions politiques subséquentes). Les contributions des étudiant-e-s ainsi que celles des invité-e-s pourront être programmées dans le cadre du projet radio de l'ENSP.

Objectifs pédagogiques

- Approche réflexive et conceptuelle
- Méthodologies de la recherche
- Production de contenus audio

Contenu et méthode

Le séminaire est partagé entre les contributions de Caroline Bernard et celles des étudiant-e-s. Alternant séances de travail collectives, ressources virtuelles (podcasts), discussions individuelles, et travail en autonomie pour l'étudiant-e. L'échange de documentation est régulier entre les participant-e-s.

Évaluation

Évaluation des contributions et de la participation

Bibliographie

La bibliographie évoluera en fonction des propositions des étudiant-e-s. Elle est ici indicative.

→ Vagelis Athanassopoulos, *Quand le discours se fait geste, regards croisés sur le conférence performance*, Les Presses du réel, collection Figures, Paris, 2018

→ Yann Beauvais, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), *Monter Sample, l'échantillon généralisé*, éditions Centre Pompidou, Scratch Projection, Paris, 2000

→ Marcel Beyer, *Études des Nuages*, Spector, 2011

→ Jean-Louis Boissier, *La Relation comme forme, l'interactivité en art*, MAMCO, Genève, 2004

→ Dominique Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, éditions du Seuil et La République des Idées, octobre 2015

→ Grégoire Chamayou, *Théorie*, La Fabrique Éditions, 2013

→ Gilles Clément, *Manifeste du tiers paysage*, éditions Sujet/Objet, Paris, 2003

→ Elie During, *Faux Raccords, la coexistence des images*, Actes Sud, Villa Arson, Nice, 2010,

→ Olivier Ertzscheid, *L'appétit des géants : Pouvoir des algorithmes, ambitions des plateformes*, C&F Éditions, Caen, 2017

→ Nelson Goodman, *Manières de faire des mondes*, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1992

→ David Harvey, *Géographie de la domination, Capitalisme et production de l'espace*, éditions Amsterdam, Paris, 2018

→ Tim Ingold, *Une brève*, Zones sensibles éditions, Bruxelles, 2011

→ Annette Michelson, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), Hollis Frampton, *L'Écliptique du savoir*, film photographie vidéo, traduction Jean-François Cornu, Centre Georges Pompidou, Paris, 1999

→ Sarah Schulman, *Le conflit n'est pas une agression, rhétorique de la souffrance, responsabilité collective et devoir de réparation*, éditions B42-148, 2021

→ Paul Virilio, *La Machine de Vision*, éditions Gallilée, Paris, 1988

Séminaire du laboratoire La Cellule

Coordination

Yannick Vernet
& Chercheur·cheuse·s associé·e·s
à La Cellule
lacellule.ensp-arl.es.fr

Matériauologie des images

Object de la recherche

L'enjeu de cette recherche est d'aborder l'image (sa conception, sa fabrication, sa capacité réflexive) par l'angle matériauologique : c'est à dire d'essayer de la (re-)penser à partir des substances imageantes que sont les matériaux du monde (matériaux physiques purs ou composites comme la terre, le minéral, le végétal, mais aussi processus biologiques ou chimiques comme l'oxydation, la moisissure, etc.).

Dans ce projet, les matériaux sont placés au cœur de la réflexion ; ils sont compris comme possédant une puissance d'agir. Il s'agit donc d'expérimenter les propriétés formelles des matériaux et d'appréhender leurs puissances à l'œuvre dans les images. Cette perspective engage une toute autre manière de penser les images et invite à chercher, au plus proche des éléments du monde, de nouvelles manières de les fabriquer.

Objectifs

Ce projet de recherche se situe à l'intersection de deux problématiques très discutées à l'heure actuelle dans le domaine de la théorie des images : la vie des images (Warburg, Bredekamp, Mitchell) et l'écologie des images (Szendy, Durafour). Il s'agira pour nous d'expérimenter le versant pratique de ce débat, en questionnant les rapports mutualistes de co-constitution des images avec d'autres formes d'existants, les éléments du

monde physique. Cette recherche se propose, en ce sens, d'appréhender l'image comme un « autre vivant » par lequel des formes de vie adviennent, et par là, d'étudier les interrelations entre les images et leurs milieux.

Axes de recherche

Dans cette visée, il s'agit d'opérer un décentrement, passant d'un regard anthropocentré à un regard écocentré, attentif aux relations entre les êtres et les milieux, ainsi qu'aux relations entre les formes, les images et les supports. Il s'agit plus particulièrement d'étudier et d'expérimenter la manière dont les matériaux du monde font image, et façonnent, ce faisant, des formules de subjectivité.

Les axes de recherche sont les suivants :

→ Questionner les puissances d'agir des matériaux (en opérant une sélection de quatre éléments à étudier et à expérimenter : la terre, la pierre, le végétal, l'eau).

→ Explorer la manière dont il est possible, à partir de chacun de ces matériaux, de développer une pensée de l'image spécifique, et une création d'images (techniques, processus, dispositifs) singulière.

L'une comme l'autre de ces entrées questionnent la capacité des non-humains à faire image et doivent permettre de mettre en lumière leurs puissances expressives propres.

Résultats attendus

Véritable recherche par l'art, il s'agit ici d'inventer d'autres modalités de recherche entre travail de terrain (que nous préférons qualifier de "relation au monde"), forte interdisciplinarité, savoirs situés et expérimentations plastiques. Chacun des modules développés durant ce projet est conçu comme un travail d'exploration, de réflexion et de création à partir d'un

matériau. Pour chaque matériau et à partir de lui, il s'agit d'élaborer des pistes de recherche et de création singulières, qui répondent aux enjeux actuels de la définition de ce que peut être une "recherche par l'art".

Sur deux ans, nous souhaitons produire une quinzaine d'œuvres de recherche ; documenter cette recherche ; publier sur cette recherche et exposer les résultats lors d'événements culturels et scientifiques d'envergure.

De même qu'une méthodologie de recherche en art très singulière est déployée pour structurer et développer ce projet, les modalités de restitution auront elles aussi des formes originales qui seront imaginées en cohérence avec les recherches menées.

Modalités de cette recherche-crédation

Ce projet de recherche se fera en étroite collaboration avec des étudiant.e.s et doctorant.e.s de l'université de Toulouse - Jean Jaurès.

Les séances se dérouleront à Arles et Toulouse

- 1 journée de lancement à Toulouse pour permettre aux membres du groupe de faire connaissance et co-organiser le séminaire.
- 2 jours de séminaire à Arles pour poser les bases théoriques et artistiques de l'exploration matériologique en détaillant les objets de recherche et en structurant le projet de l'année.
- 2 inséminaires dans 2 lieux différents pour étudier le corpus matériologique
- 1 workshop à Arles pour expérimenter en termes de démarche de création et de conception le corpus matériologique et prototyper des œuvres de recherche.
- une journée d'études ENSP/ Université de Toulouse Jean-Jaurès et

la Sorbonne.

Il est attendu de ce projet de recherche que les étudiant.es ne viennent pas simplement piocher de la matière permettant de nourrir leur travail mais bien de s'engager dans une recherche collective, par binôme ou petit groupe.

Stage et/ou projet professionnel

UE 3

Approches professionnelles et Recherche

AN 2

Obligatoire

Avant la fin de la 2^e année, les étudiant-e-s doivent effectuer, en dehors des périodes de cours, **un stage professionnel obligatoire d'une durée minimum d'un mois**, soit l'équivalent de 154h. Ce stage peut être effectué en continu pendant les congés d'été, entre la 1^e et la 2^e années, ou en discontinu tout au long de la 2^e année.

Le stage peut se dérouler en France ou à l'étranger, dans des organismes culturels ou artistiques (musées, galeries, centre d'art, etc.), en entreprise (graphisme, production, etc.) ou auprès d'artistes. Il doit permettre à l'étudiant-e d'acquérir une plus grande autonomie dans sa démarche artistique et d'approfondir les connaissances et les compétences acquises dans le cadre de sa formation à l'ENSP.

Il revient à chaque étudiant-e de définir son projet de stage, en lien avec les enseignant-e-s coordinateur-trice-s, et de trouver un organisme d'accueil. **Le contenu du stage obligatoire est examiné et soumis à l'accord préalable des enseignant-e-s**

coordinateur-trice-s de l'année et de la direction des études.

Une fois identifiée la structure d'accueil et les missions du stagiaire, une demande de convention de stage doit être transmise par l'étudiant-e à la direction des études/service de la professionnalisation au moyen d'un formulaire dédié au moins trois semaines avant le début du stage.

Aucun stage ne peut commencer avant la signature de la convention.

Après son stage, l'étudiant-e remet un **rapport de stage** à la direction des études/service de la professionnalisation. **Un temps d'échange collectif** pourra être organisé au cours de l'année académique afin de partager les retours d'expériences des étudiant-e-s stagiaires.

Le stage est parfaitement intégré au cursus de l'étudiant-e, et est inscrit dans le supplément au diplôme.

À la place du stage, un-e étudiant-e qui serait engagé-e dans **un projet à dimension collective, ayant donné lieu à des réalisations effectives**

dans un contexte professionnel

(l'organisation d'expositions, une édition, etc.) et qui a nécessité un investissement mesurable pourra faire valoir cette expérience, en accord avec son coordinateur-trice de l'année et la direction des études.

Une fois accordé, ce projet donnera lieu à **un rapport et l'étudiant-e**.

Mi-novembre | une réunion d'information sur les stages sera organisée.

Contacts

→ laurence.canaux@ensp-arles.fr

→ gwendoline.allain@ensp-arles.fr

Monstration

- Enseignant-e-s
- Intervenant-e-s libre
- libre étudiant-e-s en autonomie

UE 4

Approches critiques

AN 2

Obligatoire

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE4 (soit 4 ECTS au S7 et 4 ECTS au S8)

Format

Présentiel

Cet atelier de recherche et de création est un espace de travail plastique et critique pour les étudiant-e-s de 2^e et 3^e année. Construits selon un format ouvert de une, deux ou trois journées, ils sont un temps de discussion au sujet du travail en cours, qu'il s'agisse de projets collectifs ou du travail mené par chaque étudiant-e.

Des invité-e-s (artistes, théoriciens, écrivains, etc.) interviennent dans le courant des ateliers afin d'apporter la singularité de leur regard au processus de recherche et de création.

Au cours de l'année, les étudiant-e-s d'AN2 doivent proposer **deux présentations collectives de leurs travaux au minimum.**

Entretiens individuels

→ Collège
des enseignant-e-s

UE 4

Approches critiques

AN 2

Séance individuelle

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE4 (soit 4
ECTS au S7 et 4 ECTS au S8)

Format

Présentiel et/ou distanciel

Un entretien individuel d'un-e enseignant-e avec un-e étudiant-e se déroule à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.

À titre indicatif, chaque étudiant-e doit prendre **quatre rendez-vous individuels (soit deux par semestre)** avec au minimum deux enseignant-e-s différent-e-s : Caroline Bernard, Nicolas Giraud, Tadashi Ono Gilles Saussier, Muriel Toulemonde et Fabien Vallos. L'étudiant-e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

Objectifs pédagogiques

Vérifier le degré d'assimilation des connaissances ; déterminer avec chaque étudiant-e la méthodologie et les références du projet photographique ; dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

Contenu et méthode

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard des résultats déjà obtenus et des

intentions énoncées. La situation d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant-e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

Évaluation

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant-e au terme de l'entretien.

NOUVEAU EN 2022-2023

Les monstrations et les entretiens individuels sont des modalités différentes de présentation du travail et d'échanges avec les enseignant-e-s.

L'étudiant.e peut choisir la modalité qui lui conviendra le mieux, monstrations et/ou entretiens. Il est impératif que le travail soit mis en discussion au cours des semestres 7 et 8, à plusieurs reprises.

Bilans

→ Collège
des enseignant-e-s
et des responsables
d'ateliers

UE 4

Approches critiques

AN 2

Un bilan à chaque fin de semestre

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE4 (soit 6
ECTS au S7 et 6 ECTS au S8)

Format

Présentiel

Évaluation semestrielle et collective de
l'ensemble du travail.

Objectifs pédagogiques

Lors de cette récapitulation et
vérification des acquis, la pluralité des
interlocuteurs favorise un travail
critique à la fois d'analyse et d'appré-
ciation des potentialités ainsi que des
orientations discernables dans le
travail présenté par l'étudiant.

Contenu

L'étudiant-e doit présenter les exer-
cices réalisés pendant le semestre
écoulé ainsi que des travaux récents
témoignant d'une première orientation
d'un travail personnel. L' étudiant-e
procède d'abord à la présentation
formelle du travail réalisé avant de
répondre ensuite aux questions qui lui
sont posées.

Évaluation

Les critères d'évaluation, transversaux
pour les 3 années sont :

- la progressivité par rapport aux
enseignements
- l'assiduité de l'étudiant-e
- son engagement au sein de l'École

Les attendus propres à la 2^e année

sont les suivants : savoir situer son
travail dans le contexte historique et
les champs photographiques et

artistiques contemporains.

L'amorce d'un travail sur un projet de
recherche artistique, doit se dessiner.
Des choix sont effectués sur la mise en
espace, les tirages et les formats. La
capacité à formuler les pistes de
recherche, à penser l'image par
rapport à l'espace (d'exposition,
éditorial, numérique ou performatif) et
enfin la cohérence entre projet et
qualité des moyens techniques mis en
œuvre sont spécifiquement pris en
compte.

Le bilan du second semestre conditionne le passage en troisième année, sous réserve d'obtention des crédits nécessaires.

Il s'agit de présenter un travail
permettant de dégager **le projet de
recherche artistique qui sera
développé l'année suivante**. Une
rigueur est attendue dans la réalisation
(la dimension technique est acquise).
La qualité est au rendez-vous dans les
réalisations présentées.

Il est demandé lors de ce deuxième
bilan que le travail du mémoire soit
largement amorcé (problématique
déterminée, différentes étapes de la
recherche posées, et travail de
rédaction amorcé). Une version sera
imprimée et présentée lors du bilan.

3^e année

Tableau des crédits

Semestres
9 et 10

Coordinateur
→ Nicolas Giraud
Coordinateur
du mémoire
→ Fabien Vallos
Coordinateur
du diplôme
→ Fabien Vallos

UE 1
Méthodologie
de la recherche
UE 2
Mise en forme
du projet personnel
plastique

UE	Enseignements	Référents	ECTS S9	ECTS S10
UE 1	Méthodologie de la recherche et du mémoire → Recherche documentaire → Atelier de mise en page et édition du mémoire → Entretiens individuels		10	
UE 1	Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles 1 Projet au choix - optionnel Séminaires et laboratoires de recherche et de création 1 Séminaire au choix			
UE 1	Monstration & ARC Accrochage Entretiens individuels	Collège des enseignant-e-s	6	
UE 1	→ Workshops → Conférences, journées d'étude, séminaires → Approches professionnelles / création de site internet → Langues étrangères		4	
UE 2	Bilans	Collège des enseignant-e-s et des responsables d'ateliers	10	
	Diplôme 1 Soutenance du mémoire			5
	Diplôme 2 Soutenance du travail plastique			25

Total par semestre

30

30

Méthodologie de la recherche et du mémoire

UE 1

AN 3

Séances collectives et individuelles

Nombre d'heures

Variables

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 ECTS au S9 et au S10)

Format

Présentiel et/ou distanciel

En troisième année, l'étudiant-e chercheur-chercheuse est invité-e à développer et formaliser ses propres recherches en :

→ présentant son travail (dans le cadre des séminaires, des ARC et des projets, des expositions et des invitations)

→ prenant en charge les modalités de sa présentation (contributions aux laboratoires de recherche, publication d'articles, publication de portfolios, réalisation d'expositions, etc.)

→ achevant la rédaction de son mémoire et à en faire une présentation lors d'une soutenance publique.

→ Présentation des mémoires des années précédentes

Contenu

→ Présentation des ressources documentaires physiques et numériques présentes à la Bibliothèque.

→ Méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire de niveau Master : veille documentaire, sélection de sites Internet et de références documentaires spécialisées, élaboration de la bibliographie, notes de bas de pages, citations.

La recherche documentaire pour le mémoire

(3h) Bibliothèque

Marie Viguié, bibliothécaire et Fabien Velasquez, assistant bibliothécaire

Objectifs pédagogiques

→ Connaître les ressources documentaires de la bibliothèque et la méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre du mémoire

Atelier de mise en page et édition du mémoire

(3h) demi-groupe, Salle Infographie

Lionel Genre

Objectifs pédagogiques

Mise en page et édition du mémoire de niveau Master.

Contenu

Les étudiant-e-s ont commencé l'écriture du mémoire à cette période

de l'année et la séance propose un accompagnement plus personnalisé.
→ Récapitulatif des techniques d'importation de textes longs vers un logiciel PAO, de mise en forme, de gestion des sections, de la pagination, des styles, des tables de matières.
→ Techniques d'optimisation d'impression

Séances individuelles avec le·la directeur·trice de mémoire

Dans la perspective du rendu de son mémoire, l'étudiant·e prend des rendez-vous réguliers et constructifs avec son directeur·trice de mémoire. Chaque rendez-vous doit être impérativement préparé en amont. Si des éléments sont transmis, il convient de laisser un temps nécessaire à leur lecture. L'étudiant·e peut également se rapprocher d'autres enseignant·e·s de l'École selon la direction de ses recherches.

Les enseignant·e·s directeur·trice·s de mémoire ont chacun.e leur méthode de suivi des travaux des étudiant·e·s. Certaines séances pourront être collectives, par petits groupes.

Calendrier

→ 9 décembre 2022

Rendu des mémoires

→ janvier 2023

une préparation à la soutenance est organisée

→ 13 > 17 février 2023

Soutenance

Ressources

Tous les mémoires des années précédentes sont consultables à la bibliothèque et sur le site du [CRAI](#).

Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles

→ un-e ou deux
référent-e-s par projet

UE 1
Projet
AN 3
Optionnel, par groupe avec AN2
Nombre d'heures
Variable selon le projet
Nombre de crédits
Cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 ECTS
au S9)
Format
Présentiel

1 projet au choix

Afin de se familiariser avec les pratiques professionnelles et les projets de recherche qui impliquent un travail en groupe, sur un temps long, en vue d'une production (exposition, publication) ou une présentation, les étudiant-e-s de 3^e année doivent **participer à au moins un des projets proposés.**

Les projets se construisent souvent en lien avec des intervenant-e-s et en association avec des partenaires culturelles. Ils portent souvent un enjeu fort de la photographie et de la création contemporaine. **Il est donc demandé un investissement et une implication importants à l'étudiant-e afin qu'il/elle participe en co-construisant également le projet.**

Le choix du projet s'effectue par l'étudiant-e en début d'année scolaire, **après une présentation des enjeux et des contenus de chacun**, ainsi que des modalités de sélection des candidat-e-s s'il y en a (texte, images, motivation, etc.), le nombre de participants au projet est limité, pour

permettre l'efficacité et la réalisation concrète.

Le déroulé, le calendrier et l'organisation des séances de travail sont définis en début d'année, chaque projet ayant sa temporalité propre.

Chaque référent-e propose les modalités d'**évaluation** du projet, le suivi et l'engagement de l'étudiant-e dans le projet demeurant les critères principaux.

Séminaire des laboratoires de recherche et de création

UE 1

AN 3

Obligatoire

Nombre d'heure

42h réparties sur l'année

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 ECTS au S9)

Format

Présentiel

1 séminaire de recherche au choix parmi les 3 suivants

Séminaire du laboratoire FIG. Figure Image Grammaire

Coordination

Fabien Vallos

Le séminaire de recherche porté par le laboratoire Fig. portera (pour l'année 2022-2023) sur **l'interprétation des processus d'ingestion de l'image et de l'iconophagie.**

Un colloque sera organisé à l'ENSP. Les étudiant.e.s du séminaire sont fortement impliqué.e.s dans son organisation.

Toute l'archive du séminaire se trouve sur laboratoirefig.fr

Déroulé

→ Construction du séminaire : une séance tous les quinze jours en présentiel

→ Rédaction et diffusion d'un texte pour chaque séance

→ le texte est commenté lors d'une pré-séance sur le drive.

→ publication du texte commenté dans sur le site du Fig. et dans un ouvrage collectif

→ co-organisation du colloque et interventions

→ publication des actes du colloque

Objectifs pédagogiques

Recherche, mise en partage et publication.

Évaluation

Engagement et participation active de l'étudiant-e

Bibliographie

Sera donnée au fur et à mesure du séminaire.

Séminaire du laboratoire Prospectives de l'image (PI)

Coordination

Caroline Bernard

Le séminaire de recherche est consacré à la prospective des images, à savoir la façon dont leurs fabrications et leurs

usages dessinent nos mondes contemporains et ses futurs. Aujourd'hui, les images sont un outil de mesure et de modélisation des activités humaines aussi bien dans des applications civiles ou militaires. Elles permettent de nouvelles descriptions du monde à partir desquelles on peut par exemple, imaginer de nouvelles géographies. Ce séminaire revient sur la relation parfois tendancieuse que l'image entretient avec l'algorithme et la machine (par exemple : surveillance de masse, modélisation de pandémie, et décisions politiques subséquentes). Les contributions des étudiant-e-s ainsi que celles des invité-e-s pourront être programmées dans le cadre du projet radio de l'ENSP.

Objectifs pédagogiques

- Approche réflexive et conceptuelle
- Méthodologies de la recherche
- Production de contenus audio

Contenu et méthode

Le séminaire est partagé entre les contributions de Caroline Bernard et celles des étudiant-e-s. Alternant séances de travail collectives, ressources virtuelles (podcasts), discussions individuelles, et travail en autonomie pour l'étudiant-e. L'échange de documentation est régulier entre les participant-e-s.

Évaluation

Évaluation des contributions et de la participation

Bibliographie

La bibliographie évoluera en fonction des propositions des étudiant-e-s. Elle est ici indicative.

→ Vagelis Athanassopoulos, *Quand le discours se fait geste, regards croisés sur le conférence performance*, Les Presses du réel, collection Figures, Paris, 2018

→ Yann Beauvais, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), *Monter Sample, l'échantillon généralisé*, éditions Centre Pompidou, Scratch Projection, Paris, 2000

→ Marcel Beyer, *Études des Nuages*, Spector, 2011

→ Jean-Louis Boissier, *La Relation comme forme, l'interactivité en art*, MAMCO, Genève, 2004

→ Dominique Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, éditions du Seuil et La République des Idées, octobre 2015

→ Grégoire Chamayou, *Théorie*, La Fabrique Éditions, 2013

→ Gilles Clément, *Manifeste du tiers paysage*, éditions Sujet/Objet, Paris, 2003

→ Elie During, *Faux Raccords, la coexistence des images*, Actes Sud, Villa Arson, Nice, 2010,

→ Olivier Ertzscheid, *L'appétit des géants : Pouvoir des algorithmes, ambitions des plateformes*, C&F Éditions, Caen, 2017

→ Nelson Goodman, *Manières de faire des mondes*, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1992

→ David Harvey, *Géographie de la domination, Capitalisme et production de l'espace*, éditions Amsterdam, Paris, 2018

→ Tim Ingold, *Une brève*, Zones sensibles éditions, Bruxelles, 2011

→ Annette Michelson, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), Hollis Frampton, *L'Écliptique du savoir*, film photographie vidéo, traduction Jean-François Cornu, Centre Georges Pompidou, Paris, 1999

→ Sarah Schulman, *Le conflit n'est pas une agression, rhétorique de la souffrance, responsabilité collective et devoir de réparation*, éditions B42-148, 2021

→ Paul Virilio, *La Machine de Vision*, éditions Galilée, Paris, 1988

Séminaire du laboratoire La Cellule

Coordination

Yannick Vernet
& Chercheur·euse·s associé·e·s
à La Cellule
lacellule.ensp-arles.fr

Matériauologie des images

Object de la recherche

L'enjeu de cette recherche est d'aborder l'image (sa conception, sa fabrication, sa capacité réflexive) par l'angle matériauologique : c'est à dire d'essayer de la (re-)penser à partir des substances imageantes que sont les matériaux du monde (matériaux physiques purs ou composites comme la terre, le minéral, le végétal, mais aussi processus biologiques ou chimiques comme l'oxydation, la moisissure, etc.).

Dans ce projet, les matériaux sont placés au cœur de la réflexion ; ils sont compris comme possédant une puissance d'agir. Il s'agit donc d'expérimenter les propriétés formelles des matériaux et d'appréhender leurs puissances à l'œuvre dans les images. Cette perspective engage une toute autre manière de penser les images et invite à chercher, au plus proche des éléments du monde, de nouvelles manières de les fabriquer.

Objectifs

Ce projet de recherche se situe à l'intersection de deux problématiques très discutées à l'heure actuelle dans le domaine de la théorie des images : la vie des images (Warburg, Bredekamp, Mitchell) et l'écologie des images (Szendy, Durafour). Il s'agira pour nous d'expérimenter le versant pratique de ce débat, en questionnant les rapports mutualistes de co-constitution des images avec d'autres formes d'existants, les éléments du

monde physique. Cette recherche se propose, en ce sens, d'appréhender l'image comme un « autre vivant » par lequel des formes de vie adviennent, et par là, d'étudier les interrelations entre les images et leurs milieux.

Axes de recherche

Dans cette visée, il s'agit d'opérer un décentrement, passant d'un regard anthropocentré à un regard écocentré, attentif aux relations entre les êtres et les milieux, ainsi qu'aux relations entre les formes, les images et les supports. Il s'agit plus particulièrement d'étudier et d'expérimenter la manière dont les matériaux du monde font image, et façonnent, ce faisant, des formules de subjectivité.

Les axes de recherche sont les suivants :

→ Questionner les puissances d'agir des matériaux (en opérant une sélection de quatre éléments à étudier et à expérimenter : la terre, la pierre, le végétal, l'eau).

→ Explorer la manière dont il est possible, à partir de chacun de ces matériaux, de développer une pensée de l'image spécifique, et une création d'images (techniques, processus, dispositifs) singulière.

L'une comme l'autre de ces entrées questionnent la capacité des non-humains à faire image et doivent permettre de mettre en lumière leurs puissances expressives propres.

Résultats attendus

Véritable recherche par l'art, il s'agit ici d'inventer d'autres modalités de recherche entre travail de terrain (que nous préférons qualifier de "relation au monde"), forte interdisciplinarité, savoirs situés et expérimentations plastiques. Chacun des modules développés durant ce projet est conçu comme un travail d'exploration, de réflexion et de création à partir d'un

matériau. Pour chaque matériau et à partir de lui, il s'agit d'élaborer des pistes de recherche et de création singulières, qui répondent aux enjeux actuels de la définition de ce que peut être une "recherche par l'art".

Sur deux ans, nous souhaitons produire une quinzaine d'œuvres de recherche ; documenter cette recherche ; publier sur cette recherche et exposer les résultats lors d'événements culturels et scientifiques d'envergure.

De même qu'une méthodologie de recherche en art très singulière est déployée pour structurer et développer ce projet, les modalités de restitution auront elles aussi des formes originales qui seront imaginées en cohérence avec les recherches menées.

Modalités de cette recherche-création

Ce projet de recherche se fera en étroite collaboration avec des étudiant.e.s et doctorant.e.s de l'université de Toulouse - Jean Jaurès.

Les séances se dérouleront à Arles et Toulouse

- 1 journée de lancement à Toulouse pour permettre aux membres du groupe de faire connaissance et co-organiser le séminaire.
- 2 jours de séminaire à Arles pour poser les bases théoriques et artistiques de l'exploration matériologique en détaillant les objets de recherche et en structurant le projet de l'année.
- 2 inséminaires dans 2 lieux différents pour étudier le corpus matériologique
- 1 workshop à Arles pour expérimenter en termes de démarche de création et de conception le corpus matériologique et prototyper des œuvres de recherche.
- une journée d'études ENSP/ Université de Toulouse Jean-Jaurès et

la Sorbonne.

Il est attendu de ce projet de recherche que les étudiant.es ne viennent pas simplement piocher de la matière permettant de nourrir leur travail mais bien de s'engager dans une recherche collective, par binôme ou petit groupe.

Monstration

- Enseignant-e-s
- Intervenant-e-s
- Libre, étudiant-e-s en autonomie

UE 1

AN 3

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (6 ECTS au S9)

Format

Présentiel

Cet atelier de recherche et de création est un espace de travail plastique et critique pour les étudiant-e-s de 2^e et 3^e année. Construits selon un format ouvert de une, deux ou trois journées, ils sont un temps de discussion au sujet du travail en cours, qu'il s'agisse de projets collectifs ou du travail mené par chaque étudiant-e.

Des invité-e-s (artistes, théoriciens, écrivains, etc.) interviennent dans le courant des ateliers afin d'apporter la singularité de leur regard au processus de recherche et de création de l'étudiant-e.

ARC Accrochage

UE 1

AN 3

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (6 ECTS au S9)

Format

Présentiel

L'ARC accrochage a pour objectif de permettre à chaque étudiant de confronter un état avancé de sa recherche.

La dimension de mise en espace est importante. L'aspect collectif de ce temps de travail est également primordial selon le protocole suivant : il s'agit de demander aux étudiants du groupe de travail de proposer une lecture critique de la proposition plastique de leurs camarades, la parole des enseignants n'intervenant dans la discussion que dans un second temps.

Nous attendons de cette réflexion collective menée dans des conditions de travail particulières, qu'elle puisse aider à dégager, en fin de cursus, les enjeux des travaux des étudiants et la pertinence de leur mise en forme et en espace

.

Entretiens individuels

→ Collège
des enseignant-e-s

UE 1
AN 3
Séance individuelle
Nombre de crédits
cet enseignement fait partie de l'UE1 (6 ECTS au
S9)
Format
Présentiel

Un entretien individuel d'un-e enseignant-e avec un-e étudiant-e à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.

Chaque étudiant-e doit prendre **quatre rendez-vous individuels (deux par semestre)** avec au minimum deux enseignant-e-s différent-e-s : Caroline Bernard, Nicolas Giraud, Tadashi Ono Gilles Saussier, Muriel Toulemonde et Fabien Vallos. L'étudiant-e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

Objectifs pédagogiques

Vérifier le degré d'assimilation des connaissances ; déterminer avec chaque étudiant-e la méthodologie et les références du projet photographique ; dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

Contenu et méthode

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard des résultats déjà obtenus et des intentions énoncées. La situation

d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant-e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

Évaluation

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant-e au terme de l'entretien.

Workshops

UE 1

AN 3

Participation à la session 1 de Workshop

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4 ECTS au S9)

Format

Présentiel

Le workshop est une séquence de travail et de production intensif, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles.

Le workshop a une durée courte et un nombre limité de participant-e-s. Il demande une implication forte de l'étudiant-e.

Lors de chaque semestre, une semaine banalisée est dédiée aux workshops. Les propositions sont données aux étudiant-e-s au minimum 15 jours en amont de la tenue du workshop (sur inscription). Le nombre de places étant limité, certains workshops nécessitent des pré-requis ou une sélection préalable opérée par son/sa référent-e pédagogique.

L'évaluation porte sur l'engagement et la participation de l'étudiant-e.

Une restitution est généralement organisée le dernier jour du workshop.

Calendrier 2022-2023

→ Semaine du 14 novembre 2022 - commune aux Écoles du réseau de l'École(s) du sud

Conférences, journées d'étude, séminaires

→ Intervenant·e·s

UE 2

AN 3

Classe entière

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4

ECTS au S9)

Format

Présentiel

Tout au long de l'année, sont organisés des conférences à l'ENSP dans l'auditorium.

Ces invitations faites à des artistes, professionnel·le·s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant·e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou en présentiel), de discussions, de rencontres ouvertes au public.

Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant·e·s et la participation est obligatoire.

Certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en **petits groupes** permettant d'approfondir les échanges en favorisant les interactions entre l'invité·e et les étudiant·e·s.

Les sujets abordés sont divers et dépendent des recherches des invité·e·s. Les séminaires ayant une jauge réduite, ils sont accessibles sur inscription préalable.

À titre d'exemple, le philosophe Georges Didi-Huberman a tenu un

séminaire en février 2022, ou encore Jean-Christophe Bailly, et l'artiste Enrique Ramírez.

Ces invitations sont régulières, au cours de l'année universitaire et les informations des invitations sont transmises aux étudiants au fur et à mesure sur le tableau d'affichage en ligne et/ou par email.

Approches professionnelles

→ Enseignant-e-s
→ Intervenant-e-s

UE 1

AN 3

Conférences et ateliers

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4 ECTS au S9)

Format

Présentiel et/ou distanciel

Ateliers et rencontres avec des artistes, professionnel-le-s de l'art, de la culture et de l'image

Conférences et ateliers pratiques

Objectifs pédagogiques

Préparer les étudiant-e-s à leur future insertion professionnelle et à une bonne connaissance de l'écosystème de l'art

Contenu

Ce cycle vise à préparer les étudiant-e-s aux conditions concrètes de l'après École et à l'exercice de l'activité d'artiste. Une formation sur les différents aspects juridiques et économiques de l'exercice de l'activité d'artiste est dispensée. Il s'agit également de sensibiliser les étudiant-e-s aux différents métiers de l'image.

Dans cette perspective, les étudiant-e-s seront accompagné.e.s dans la réalisation de cas pratiques - réaliser un dossier d'artiste pour candidater à une résidence, répondre à une commande photographique, participer à une exposition et à un catalogue, travailler avec un commissaire d'exposition, etc. - et bénéficieront de rencontres et de discussions avec des professionnel-le-s exerçant dans des domaines d'activité très variés (édition, commis-

sariat, presse, institutions muséales, etc.).

Création de site Internet

Intervenant

Sébastien Claude,

Accompagné de Benoit Martinez

3jours

maximum 8 étudiants

Salle infographie et en virtuel

Biographie de l'intervenant

Le travail de Sébastien Claude s'oriente sur une communication globale aux entreprises. Créateur d'identités visuelles, de graphismescmultimédias et facilitateur de développementcde projets, il apporte cohérence et impact à la communication de ses clients. Il intervient depuis plusieurs années à l'ENSP, accompagne les participants aux développement de leur identité sur le web, à la diffusion et à la visibilité de leurs portfolios.

Formation › Diplômé de l'École des Beaux Arts / option Communication

Objectifs pédagogiques

→ Création d'un site (ou reprise d'un site existant)

→ Réflexion sur la monstration de photographies(ou vidéos) en ligne

→ Élaboration d'une interface optimisée.

Contenu et méthode

Journée 1

- Découverte de l'environnement web
- Introduction aux langages du web
- Présentation de différents CMS disponibles
- Acquisition d'un nom de domaine et d'un serveur
- Transformer WordPress en portfolio

Journée 2

- Présentation des fonctionnalités et des extensions de WordPress
- Application des fonctionnalités en autonomie en lien avec son projet de site
- Création de séries via des page WordPress en accompagnement tutoré

Journée 3

- en entretien individuel
- Identité et personnalisation de son site en accompagnement tutoré
 - Diffusion du site web et optimisation de son référencement
 - Adaptation du site selon les enjeux de diffusion
 - Restitution en groupe des sites créés lors de la formation

Après la formation, un rendez-vous individuel de suivi du projet de site internet de l'étudiant-e est assuré par Sébastien Claude.

Évaluation

Participation de l'étudiant-e, réalisation finale du site.

Langues étrangères

→ Intervenant-e-s

UE 1

AN 3

Optionnel

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE1, 4 ECTS au S9

Sessions individuelles de mentoring

Nombre d'heures associées

6h

Format

Distanciel

En 3e année, les étudiant.e.s peuvent bénéficier de sessions individuelles de "mentoring", en anglais ou en espagnol, dans le cadre de de leur préparation professionnelle. Les étudiant-e-s intéressé-e-s par cet accompagnement doivent en faire la demande au début de chaque semestre.

Les sessions individuelles de "mentoring" sont dispensées par l'organisme de formation Arles à la carte.

Contenu et méthode

Les étudiant-e-s préparent, en amont des séances, les documents professionnels rédigés en anglais ou espagnol (CV, lettres de candidatures, portfolio, etc.) sur lesquels ils souhaitent avoir un retour ciblé. Les sessions peuvent également servir à préparer un entretien professionnel à l'oral. Les sessions individuelles de mentoring se déroulent en ligne. Selon les besoins de l'étudiant-e, une à trois

séances de 1h peuvent être proposées par semestre et par étudiant-e.

Objectifs pédagogiques

Accompagner les étudiant-e-s dans la préparation de leurs documents et entretiens professionnels avec des interlocuteurs anglophones ou hispanophones.

Évaluation

Engagement et participation active de l'étudiant-e aux sessions.

Cours de langues

Nombre d'heures associées

12 séances de 2h tout au long de l'année

Format

Présentiel

Les cours de langue sont optionnels en 3^e année. Les étudiant-e-s, selon leurs projets photographiques et/ou professionnels, choisissent une langue étrangère en début d'année entre l'anglais ou l'espagnol. Des cours de français langue étrangère peuvent être proposés aux étudiant.e.s non francophones francophones ou souhaitant approfondir leur maîtrise de cette langue en vue

de la rédaction de leur mémoire.
Les étudiant-e-s souhaitant poursuivre l'enseignement d'une langue étrangère doivent en exprimer le souhait au début de l'année académique.
Les cours de langue sont dispensés par l'organisme de formation Arles à la carte.

Contenu et méthode

Après un test de niveau de langue en début d'année, les étudiant-e-s suivent les cours organisés en petits groupes (12 maximum). Les cours mettent particulièrement l'accent sur la maîtrise de l'expression orale en lien avec le travail artistique des étudiant-e-s.

Objectifs pédagogiques

Les cours de langue doivent permettre aux étudiant-e-s d'acquérir une aisance dans la présentation à l'oral et l'analyse de leur propre travail artistique devant un public.

Évaluation

L'évaluation tient compte de la participation active des étudiant-e-s aux cours et s'appuie sur une présentation orale devant le groupe à la fin de chaque semestre.

Bilans

→ Collège
des enseignant-e-s
et des responsables
d'ateliers

UE 2

AN 3

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE2 (10 ECTS
au S9)

Format

Présentiel

Évaluation semestrielle et collective de
l'ensemble du travail.

Objectifs pédagogiques

Les bilans de 3^e année constituent des
moments de finalisation intermédiaire
importants.

Contenu

Chaque étudiant-e doit soumettre au
regard et à l'appréciation des partici-
pant-e-s au bilan les œuvres réalisées,
accompagnées éventuellement d'une
documentation sur des projets
antérieurs, et les projets de développe-
ment ultérieur.

Évaluation

Les critères d'évaluation, transversaux
pour les 3 années sont :

- la progressivité par rapport aux
enseignements
- l'assiduité de l'étudiant-e
- son engagement au sein de l'École

Les attendus propres à la 3^e année
sont véritablement liés au projet de
recherche artistique de l'étudiant-e. En
effet, le terrain de son travail de
diplôme doit être bien identifié et il
existe assez de matière pour le

préciser.

**Le projet de recherche artistique
est à ce stade suffisamment dense
et varié pour constituer la matière
du diplôme.**

La qualité des réalisa-
tions et de leur mise en espace, la
pertinence formelle et conceptuelle du
projet ainsi que la justesse de la
présentation (orale et formelle) sont
spécifiquement pris en compte.

**Le second bilan (fin avril 2022)
conditionne la diplomabilité de
l'étudiant-e.**

Elle résulte de la décision des ensei-
gnants sur la base de critères d'éva-
luation du diplôme.

Ces critères d'évaluation sont :

- La présentation formelle et critique
des travaux
- L'évaluation des phases de la
recherche et de la production
- L'inscription culturelle du travail
(pertinence des références et diversité
des connaissances)
- La qualité des réalisations

Diplôme

AN 3

Nombre de crédits

Soutenance de mémoire : 5 ECTS

Soutenance du projet artistique : 25 ECTS

Diplôme 1

Soutenance du mémoire devant un jury

Durée de la soutenance
30 minutes

Le jury de soutenance du mémoire comprend les responsables de la direction du mémoire et une personnalité extérieure qualifiée, membre du jury de diplôme.

Objectif
Évaluer le mémoire en vue de l'obtention du grade de Master.

Contenu
Au cours de la soutenance du mémoire, qui a lieu au mois de février, l'étudiant-e présente au jury les enjeux de sa recherche, à savoir l'originalité de son sujet de recherche et son inscription dans les champs de la critique et de la création contemporaine.

Évaluation
L'évaluation portera sur les attendus du mémoire :
→ singularité et originalité de la

réflexion (pertinence du sujet et des enjeux de la recherche)
→ singularité de la méthode de recherche (présentation de l'argument, établissement du corpus, sélection des grands interprétants, processus argumentatif et constitution d'une bibliographie)
→ singularité du processus critique de l'étudiant-chercheur (du travail de référence au travail bibliographique à la capacité à inscrire un projet de recherche dans l'histoire moderne et contemporaine des formes et de la théorie).

Sera aussi prise en compte, lors de l'oral de soutenance, la capacité de l'étudiant-e à transmettre les enjeux de sa recherche et à dialoguer avec le jury.

À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit qui est communiqué aux membres du jury de diplôme.

Langue utilisée pour la soutenance
Français

Diplôme 2

Soutenance du travail plastique, entretien avec un jury

Durée du passage devant jury
40 minutes

Le jury de diplôme comprend un professeur-e de l'ENSP et quatre personnalités qualifiées extérieures.

Le diplôme est l'aboutissement de trois années passées à l'ENSP. L'étudiant-e doit présenter un projet personnel, le soutenir et le défendre devant le jury. L'étudiant-e doit avoir obtenu au préalable 150 ECTS sur trois années.

Le jury du diplôme attend que le projet ainsi que sa présentation soient marqués par la justesse et la cohérence, et que l'une et l'autre soient, en particulier, perceptibles dans le rapport que la forme entretient avec son contenu.

Le jury évalue le travail en fonction d'une grille d'évaluation communiquée par le Ministère de la Culture et comportant quatre registres d'appréciation distincts :

- Présentation des travaux (formelle et critique)
- Origine et évolution du projet (évaluation des phases de la recherche et de la production)
- Inscription culturelle du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- Qualité des réalisations

L'obtention du diplôme suppose que soit attribuée une note d'au moins 10/20.

Les mentions sont attribuées à partir de 14/20, les félicitations à partir de 16/20.

Les notes ne sont pas communiquées aux candidat-e-s, qui peuvent cependant les obtenir postérieurement au passage du diplôme en formulant leur demande par écrit auprès de la directrice de l'ENSP.

Langue utilisée pour la soutenance
Français

La vie étudiante

La vie étudiante

Les représentant·e·s étudiant·e·s

Les délégué·e·s

Chaque promotion choisit, pour la durée de l'année académique, deux représentant·e·s et deux suppléant·e·s qui participent aux bilans semestriels et ont un rôle consultatif auprès de la direction de l'École.

Les représentant·e·s

Les étudiant·e·s sont également représenté·e·s au sein du Conseil d'Administration de l'École (CA) et de la Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CRPVE).

Les élections ont lieu en début d'année scolaire. Chaque étudiant·e est inscrit·e sur une liste électorale et peut se porter candidat·e.

- 20 octobre 2022 | Informations par email
- 9 novembre 2022 | Dépôt des candidatures
- 18 novembre 2022 | Scrutin pour les 2 instances (CA et CRPVE)

L'association des étudiant·e·s

Le bureau des l'association des étudiant·e·s (AEENSP) est renouvelé chaque année. Il est un centre d'initiative pour divers types de manifestations : Journée Portes Ouvertes, Ventes publiques de photographies, Exposition WIP (Work In Progress) présentent chaque année une sélection de travaux des étudiant·e·s., événements ponctuels liés au calendrier des manifestations de la Culture.

Contact | aeensp@ensp-arles.fr

Site internet | www.aeensp-arles.com

Facebook | AE Ensp

Instagram | aeensp

Les frais d'inscription

Pour l'année scolaire 2022-2023 le montant des frais d'inscription s'élève à 438€ (décision par arrêté du Ministre de la culture). Dès la rentrée, ces frais seront à

régler en ligne via l'espace étudiant.
Les étudiant-e-s boursier-e-s sont exonéré-e-s du paiement de ces frais.

La CVEC (Contribution à la vie étudiante et de campus)

Qui est concerné ?

Chaque étudiant-e en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'en acquitter avant de s'inscrire dans son établissement. L'attestation de paiement qui vous sera délivrée devra être envoyée comme justificatif d'acquittement à votre établissement.
Les étudiants boursiers en sont exonérés.

Pourquoi faire ?

Les sommes collectées bénéficient aux étudiant-e-s. Cette contribution est destinée à " favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant(e)s et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention" - article L.841-5 du code de l'éducation.

Combien et où payer ?

Le montant de la contribution s'élève à 92€ pour l'année 2021/2022 via la [plateforme dédié CVEC](#)

Justificatif de paiement à renvoyer à

→ Véronique Louviot
secretariat@ensp-arles.fr

Les aides financières

L'aide ponctuelle

(gestion par le Crous)

est en faveur de l'étudiant-e qui rencontre des difficultés ponctuelles.

Vous devez prendre impérativement RDV avec les services sociaux du Crous pour exposer votre situation via le lien ci-dessous :

Les étudiant-e-s boursier-e-s et non boursier-e-s peuvent solliciter une aide ponctuelle.

L'aide ponctuelle ne confère pas le statut de boursier.

La bourse d'enseignement supérieur

(gestion par le Crous)

s'adresse aux étudiant.e.s confronté.e.s à des difficultés matérielles ne leur permettant pas d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures. Pour une 1ère inscription les étudiant.e.s doivent être âgé.e.s de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année universitaire. Les revenus ainsi que les charges de la famille sont pris en compte pour déterminer le taux de la bourse fixé en application d'un barème national. La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant (DSE), par voie

électronique, en se connectant au [portail numérique](#) rubrique « [messervices.etudiant.gouv.fr](#) ».

L'ASAAC - "L'Aide Spécifique d'allocation annuelle Culture"

(gestion par le Ministère de la Culture et le Crous).

L'Asaac remplace le FNAUAC et permet de répondre à certaines situations ne pouvant donner lieu à l'attribution et au versement de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux.

L'étudiant doit effectuer au préalable une demande de bourse auprès du CROUS de son académie dans le cadre du dossier social étudiant (DSE), en expliquant sa situation particulière.

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

Un premier examen permettra alors de l'orienter vers la saisie d'un dossier spécifique d'allocation annuelle culture qui devra être retourné au CROUS accompagné des pièces justificatives mentionnées en annexe au dossier et correspondant à sa situation et (notamment un courrier de demande motivée, une photocopie de la carte d'étudiant, les justificatifs de revenus, une pièce d'identité et un relevé d'identité bancaire).

Les demandes sont étudiées par les services sociaux du CROUS et un entretien préalable est organisé entre le demandeur de l'allocation annuelle et un.e assistant.e de service social du CROUS afin d'évaluer la situation globale de l'étudiant au regard notamment de son parcours universitaire et des difficultés qu'il rencontre.

Les demandes sont ensuite examinées par une commission. Le dossier est présenté de façon anonyme à la commission. Sauf cas particuliers, pour l'année universitaire 2021-2022, **les demandes des étudiants** relevant du Ministère de la Culture pourront être soumises aux commissions sociales des CROUS se réunissant entre **septembre et décembre 2021**. Toute demande transmise après la dernière commission sociale du Crous tenue en décembre ne pourra être examinée qu'au regard d'un changement récent de situation.

Après examen du dossier, la commission émet un avis d'attribution ou de non-attribution de l'ASAAC et propose au directeur du CROUS le montant de l'aide susceptible d'être accordée. Le directeur du CROUS décide du montant de l'aide attribuée et notifie la décision à l'étudiant. La décision de la commission ne peut faire l'objet de contestation.

Conditions d'attribution et modalités de versement à demander au secrétariat pédagogique.

Les assurances

Chaque étudiant.e est tenu.e de contracter une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile à l'intérieur de l'établissement ou lors d'un déplacement en France ou à l'étranger (voyage d'étude, stage programmé par l'École, etc.).

La sécurité sociale

Les étudiant.e.s s'inscrivant dans un établissement d'enseignement supérieur conservent leur régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de leurs frais de santé ; ils/elles restent affilié.e.s en tant qu'assuré.e.s autonomes à leur régime actuel de protection sociale. La sécurité sociale ou assurance maladie rembourse 70% d'une consultation médicale si un médecin traitant a été déclaré en amont.

La mutuelle

Afin de couvrir les 30% restant de vos frais de santé, il est fortement conseillé de choisir une complémentaire santé (ou mutuelle) auprès de l'organisme de votre choix (payant) ou auprès de la CMU-C qui est une protection complémentaire de santé gratuite (pour conditions se renseigner sur le site www.ameli.fr

Pour les étudiant.e.s boursier.e.s, il existe une aide à la complémentaire santé par la région PACA

→ <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/pass-mutuelles>

Cellule de signalement

Cellule d'écoute anonyme et gratuite, mise en place par le Ministère de la Culture pour les étudiant.e.s qui souhaitent être accompagné.e.s sur une situation ressentie comme une discrimination ou du harcèlement, dont il ou elle ferait l'objet ou serait témoin. Des avocats spécialisés ainsi que des psychologues répondent à vos questions.

Pour toute communication, rappeler le code d'accès suivant : 1959

Par courriel

→ signalement-culture@conceptrse.fr

Par téléphone

→ 0801 90 59 10 (numéro vert)
du lundi au vendredi de 9h à 13h

Sur le site internet

→ <https://conceptrse.fr/signalement-culture/>

Par courrier postal

→ Cabinet Concept RSE
Pôle tertiaire ECO WORK
2 ZI Chartreuse Guiers
38380 Entre-deux-Guiers

Adresses utiles à Arles

- **Centre hospitalier Joseph Imbert** | Quartier Fourchon : 04 90 49 29 29
- **Urgences dentaire** | 0892 56 67 66
- **Permanence médicale généraliste 7/7 jours** | 11, Avenue de Stalingrad. 04 90 52 36 65
- **Maison Départementale de la solidarité** | 11, Rue Romain Rolland, qui propose :
 - des consultations en gynécologie** les Mercredi après-midi de 14h à 16h, contactez le 04 13 31 78 63
 - des Dépistages MST** (anonyme et gratuit) tous les jeudis de 15h30 à 18h, sur rdv au 04 90 18 21 57).
- **En cas de symptômes COVID 19** aggravés Samu : 15
- **Pompiers** | 18 ou 112

Restauration

Un restaurant universitaire, situé à 10 minutes à pied de l'ENSP, dans l'espace Chiavary, Boulevard Emile Zola est accessible aux étudiants de 11h30 à 13h45 du lundi au vendredi du 1er septembre au 30 Juin. La vente de cartes a lieu au 12 boulevard Emile Zola les lundis et jeudis de 12h à 13h30.

Le tarif du ticket pour l'année 2021-2022 est de 3,30 € sur présentation de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité et de 1€ sur présentation de la notification de bourse pour les étudiants boursiers.

Sport et culture

Les étudiant.e.s qui souhaitent pratiquer un sport pendant leurs études peuvent s'adresser :

- à **l'Office des sports de la ville d'Arles** | Stade Fournier, Rue Ferdinand de Lesseps.
- à **la Maison de la Vie Associative** | Boulevard des Lices -
ou sur <http://www.arlesasso.fr/associations/office-des-sports-darles>

L'ensemble des informations sur la vie culturelle de la ville se trouve sur le site de la ville. <https://www.ville-arles.fr>

Adresses vie étudiante

- **La gare routière** | Avenue Paulin-Talabot - 13200 Arles (à la sortie de la gare SNCF).
- **La boutique des transports** | (renseignements et ventes titres de transport) - 24, boulevard Clémenceau ou sur <https://www.tout-envia.com/fr/ou-acheter-son-titre/36/la-boutique-en-ligne-44>
- **La carte Zou** | (pour les trajets régionaux) - <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/zou-etudes>

- **Le bureau de la vie étudiante** | pour l'aide à l'insertion des étudiants dans la ville, la recherche de logements, d'emploi ou petits jobs, l'aide aux projets pour les associations d'étudiants... - Espace Van Gogh, 2ème étage, Place Félix-Rey 04 90 49 37 42 ou sur <https://www.ville-arles.fr/education/enseignement-superieur/vie-etudiante/le-bureau-de-la-vie-etudiante.php>
- **CAF point d'accueil** | 1, Rue Jean Giono - sur RDV <https://www.caf.fr/allocataires/caf-des-bouches-du-rhone/points-d-accueil/arles>
- **Le site de la région PACA** | pour toutes les aides étudiants - <https://www.maregionsud.fr/jeune>

Les vacances scolaires 2022-2023

→ Rentrée

1^{ère} année : lundi 12 septembre 2022

2^e et 3^e années : lundi 26 septembre 2022

→ Noël

Du vendredi 16 décembre 2022 au soir au lundi 3 janvier 2023 au matin

→ Hiver

Du vendredi 17 février au soir au lundi 27 février 2023 au matin

→ Printemps

Du vendredi 14 avril au soir au lundi 24 avril 2023 au matin

Les jours fériés 2022-2023

- Le mardi 1er novembre 2022
- Le vendredi 11 novembre 2022
- Le lundi 10 avril 2023
- Le lundi 1er mai 2023
- Le lundi 8 mai 2023
- Le jeudi 18 et le vendredi 19 mai 2023
- Le lundi 29 mai 2023

Et après ?

Et après?

Au terme des trois années qu'ils passent à l'ENSP, la plupart **des étudiant-e-s optent pour l'entrée dans la vie active.**

Les connaissances acquises pendant leur cursus arlésien permettent aux jeunes diplômé.e.s de trouver des emplois dans les très nombreux métiers requérant des compétences en matière d'images fixes ou animées. Cela ne signifie pas qu'ils ou elles renoncent pour autant à poursuivre la maturation d'un travail personnel, laquelle débouche, pour certains, sur une reconnaissance, nécessairement progressive, par les milieux artistiques et professionnels.

L'École leur reste alors ouverte pendant encore 3 années supplémentaires à l'issue de leur diplôme afin de les accompagner dans cette nouvelle vie. Ils/elles peuvent ainsi bénéficier des équipements, d'un accès au matériel, d'emprunt d'équipement (sous réserve) et des conseils des équipes pour des projets précis et motivés.

La réservation des espaces se fait via le lien suivant :

→ <https://extranet.ensp-arles.fr/anciens.php>

L'École met en place des **partenariats avec différentes institutions permettant aux diplômé-e-s d'obtenir des Bourses** pour soutenir financièrement des projets en cours ou en développement. L'École effectue également une veille des appels à projets, candidature ou concours qui pourraient permettre à ces jeunes diplômé-e-s de faire connaître leur travail.

En 2020, avec le soutien de Neuflyze OBC, l'ENSP réalise **une plateforme en ligne**, bilingue présentant les diplômé.e.s de l'ENSP des 5 dernières promotions. Cet espace donne une visibilité à leur travail de l'image, tout médium confondu.

→ <https://alumni.ensp-arles.fr/>

Depuis 2020, sont organisés par l'ENSP **une série de rendez-vous en ligne et/ou en présentiel avec des professionnels du monde de l'art**, galeristes, critiques, artistes qui les accompagnent dans leur insertion professionnelle par des conseils et un regard sur le travail artistique. Ce tutorat permet au-x diplômé-e-s une relation personnalisée avec un accompagnement sur mesure. En 2021-2022, ils pourront rencontrer :

→ Jérôme Poggi et Claire Brechignac, galerie POGGI

→ Sophie Lapalu, critique d'art, commissaire d'exposition

- SMITH, artiste
- Jérôme Sother, Directeur du centre d'art Gwinzegal de Guingamp & éditeur
- Heidi Ballet, commissaire indépendante
- Anne Lacoste, Directrice de l'Institut pour la photographie de Lille
- Anna Planas, commissaire indépendante spécialisée dans l'édition

Compte tenu des orientations professionnelles qui sont les leurs, d'autres étudiant-e-s souhaitent s'engager dans une formation complémentaire. Lorsque tel est le cas, les institutions d'accueil les plus fréquemment choisies sont les sections postdiplôme des Écoles supérieures d'art, le Studio national des arts contemporains du Fresnoy et depuis la rentrée 2013, le doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique » en partenariat avec l'Université d'Aix Marseille (cf page 54).

Les métiers, emplois et professions accessibles aux diplômés de l'École relèvent, pour l'essentiel, du secteur artistique (création, diffusion, production, médiation), du journalisme et des médias, de l'enseignement et de la recherche (lycées, universités, Écoles d'art), du graphisme, de l'infographie, de l'édition, de la conservation et de la restauration (médiathèques, photothèques, musées, secteur privé) ainsi que de la direction artistique des institutions culturelles (centres d'art, Écoles d'art, musées).

AAENSP

En juillet 2012, à l'occasion des 30 ans de l'ENSP, a été créée l'Association des anciens étudiants de l'ENSP (AAENSP) qui a pour vocation de valoriser et de soutenir les anciens étudiants de l'ENSP et d'accompagner l'insertion professionnelle des nouveaux diplômés.

En septembre 2021, un nouveau bureau a été élu. Il se compose de :

- Florent Basiletti
- Nicolas Havette
- Luce Lebart

Contact | aaensp@alumni.ensp-arles.fr

Site | www.aaensp.org

Facebook | [AaEnsp](https://www.facebook.com/AaEnsp)

Formation professionnelle continue

Depuis 2007, l'ENSP propose une offre complète de formation continue aux professionnels des métiers de l'image et de la communication, aux artistes ainsi qu'aux passionnés de photographie.

La programmation pédagogique s'organise autour d'un apprentissage précis et complet des pratiques de la photographie contemporaine, combinant rigueur technique et réflexion théorique, conformément à ce qui, depuis son origine, caractérise l'ENSP.

Annuellement, 40 modules courts de formation sont proposés dans les champs de la prise de vue, du traitement numérique et de la diffusion.

Un cycle long, « Les fondamentaux d'une pratique photographique à visée professionnelle », ainsi que 2 formations certifiantes permettent de développer sur plusieurs mois des aspects précis du métier comme la gestion d'une commande photographique numérique ou encore le développement et la diffusion d'un projet photographique d'auteur.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

L'ENSP, en tant que centre d'examen et de validation, ouvre une autre voie d'acquisition du diplôme (homologué au grade de master) par le biais de la validation des acquis de l'expérience.

Ce dispositif permet aux candidats de faire valider les acquis de leur expérience professionnelle ou bénévole en vue de l'obtention du diplôme de l'ENSP sous réserve de répondre préalablement aux conditions de recevabilité.

Le candidat peut par la suite bénéficier d'un accompagnement méthodologique afin de préparer le passage en jury de VAE.

L'équipe de la formation continue de l'ENSP accompagne chacun à construire conjointement les parcours de formation et de professionnalisation.

Site internet | www.ensp-formation.com



**École nationale supérieure
de la photographie**

30 av. Victor Hugo – BP 10 149
13631 Arles Cedex, France



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*